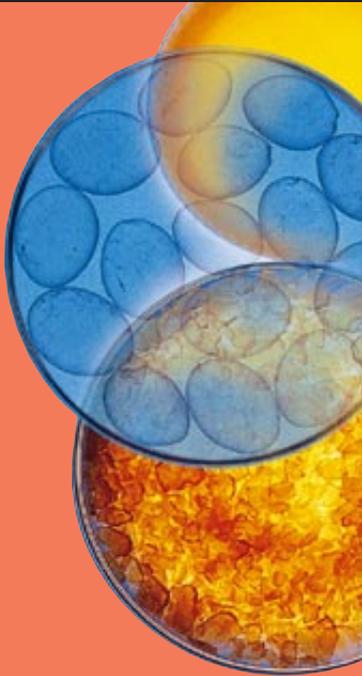


TOTAL



Rapport
Annuel 1997



1997

en chiffres

DONNÉES FINANCIÈRES

(en millions de francs, à l'exception du résultat par action, du dividende et des pourcentages)

	1997	1996
Chiffre d'affaires.....	191 085	176 577
Résultat opérationnel des secteurs d'activité.....	13 623	10 212
Résultat net (part du Groupe).....	7 611	5 646
Résultat par action (F) ⁽¹⁾	31,0	23,5
Résultat par ADS (US\$) (2 ADS par action) ⁽¹⁾ ...	2,58	2,26
Dividende par action (F).....	13,0	10,5
Capitaux propres.....	66 632	59 258
Dette nette/fonds propres.....	26,8 %	18,3 %
Rentabilité des fonds propres.....	12,7 %	10,25 %
Marge brute d'autofinancement.....	16 749 ⁽⁴⁾	15 413
Investissements bruts ⁽²⁾	22 659	16 376

1997 1996

DONNÉES OPÉRATIONNELLES

	1997	1996
Production de pétrole (en milliers de b/j).....	532	510
Production de gaz (en millions de m ³ /j).....	42,1	39,3
Traitement en raffineries (en milliers de b/j).....	916	940
Ventes de produits finis (en milliers de b/j) ⁽³⁾	1 459	1 460

ABRÉVIATIONS

b	baril
m ³	mètre cube
bep	baril équivalent pétrole
t	tonne métrique
/j	par jour
/an	par an
M	million
G	milliard

(1) Calculé sur la base du nombre d'actions moyen dilué.

(2) En conformité avec la présentation utilisée pour les tableaux des flux de trésorerie.

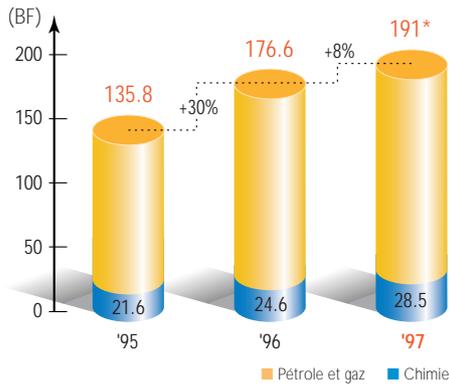
(3) Ventes de trading incluses.

(4) La marge brute d'autofinancement est de 19 190 millions de francs avant externalisation de certains engagements de pensions et de retraites en France.

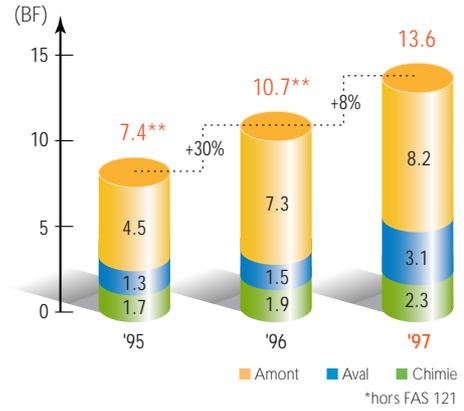
SOMMAIRE

Questions au Président	1
Conseil d'Administration et Comités d'Administrateurs	4
TOTAL et son actionnariat	4
Organisation	6
TOTAL en 1997	8
Amont	10
Aval	18
Chimie	24
La technologie au service d'un développement durable	28
Informations financières et légales	31
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	32

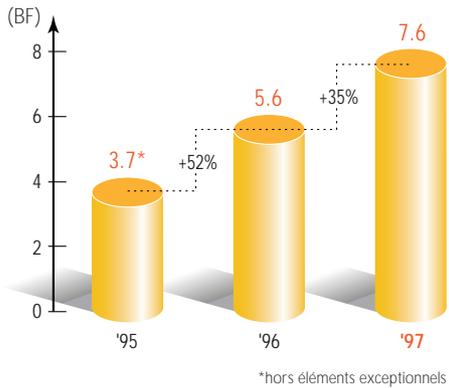
Chiffre d'affaires



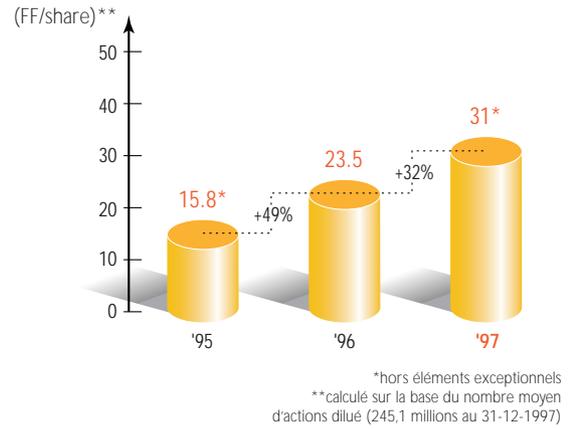
Résultat opérationnel



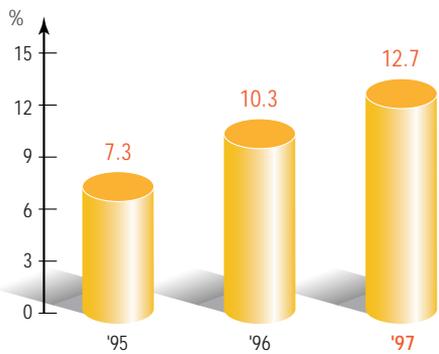
Résultat net (part du groupe)



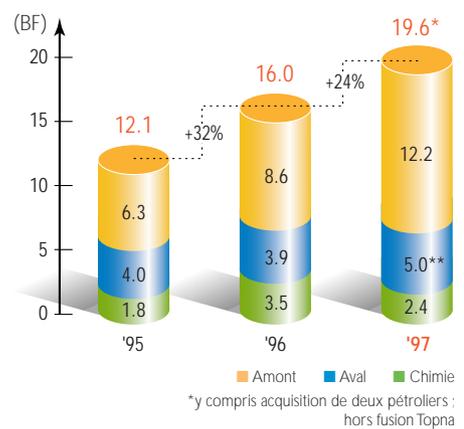
Résultat par action



Rentabilité des fonds propres

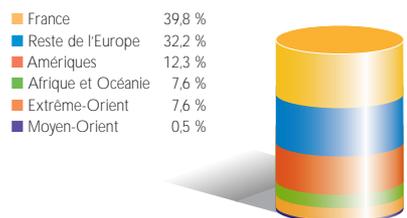


Investissements bruts par activité

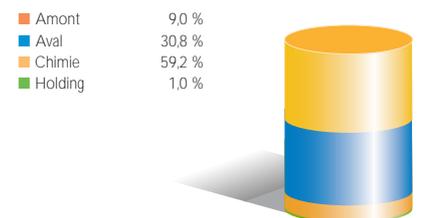


Ressources humaines

Répartition des effectifs par zone géographique*



Répartition des effectifs par activité*



*Sociétés consolidées. Effectifs : 54 391 au 31-12-1997

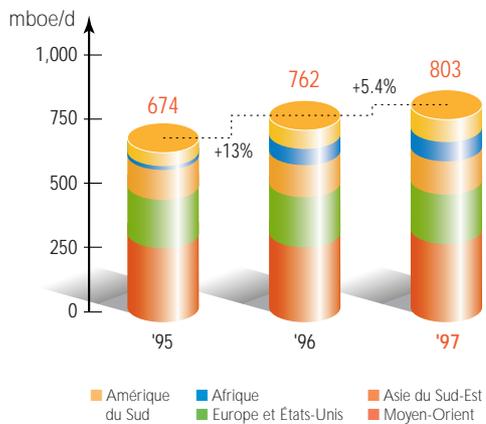
*Sociétés consolidées. Effectifs : 54 391 au 31-12-1997

1 9 9 7

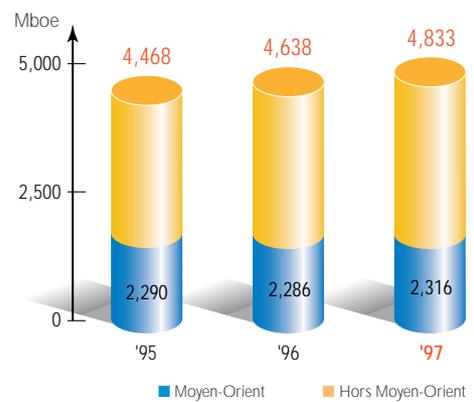
Activités des secteurs

Amont

Production de pétrole et de gaz

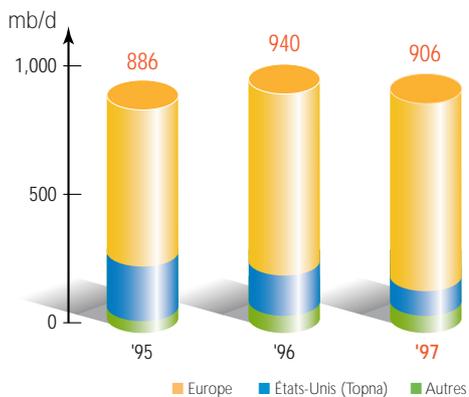


Réserves de pétrole et de gaz

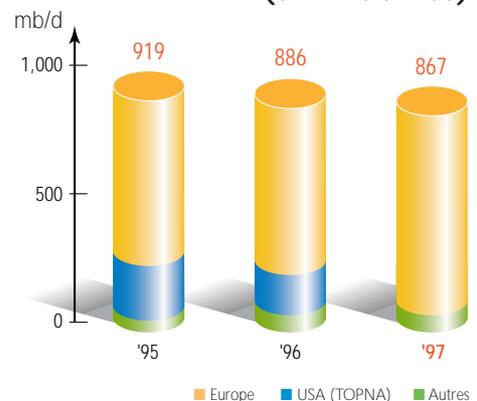


Aval

Pétrole brut traité en raffineries

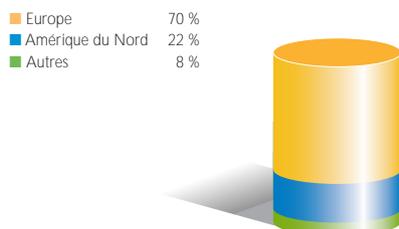


Capacité de raffinage (en fin d'année)

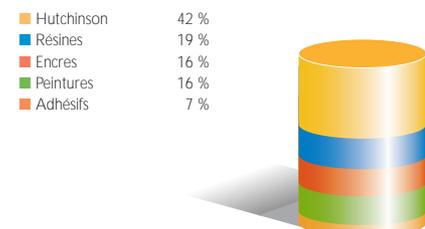


Chimie

Chiffre d'affaires Chimie 1997 par zone géographique



Chiffre d'affaires Chimie 1997 par activité



Questions au Président

1 1997 a été une année exceptionnelle pour TOTAL. De nombreux actionnaires et analystes m'interrogent fréquemment sur les différentes composantes de la performance. Voici les réponses que je peux apporter pour répondre à ces interrogations.

THIERRY DESMAREST

Q *QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR LES RÉSULTATS DE TOTAL EN 1997 ?*

R « TOTAL a enregistré en 1997 un nouveau record historique : un résultat net de 7,6 milliards de francs, en progression de 35 %. Cette hausse est due partiellement à un environnement économique plus favorable que l'année précédente, les marges de raffinage et le taux de change du dollar s'étant redressés. Elle résulte néanmoins pour une large part des actions propres du Groupe dans chacun de ses secteurs d'activité. La réduction des coûts et l'augmentation de la productivité se traduisent par une meilleure rentabilité des opérations et une robustesse globale accrue. »

"En 1997, nous avons franchi une nouvelle étape et continuons de renforcer notre rentabilité."

Q *COMMENT CE RÉSULTAT D'ENSEMBLE S'ANALYSE-T-IL PAR SECTEUR ?*

R « Nos trois grands secteurs d'activité ont tous enregistré une progression substantielle de leur résultat opérationnel. L'Exploration-Production, dont la contribution au résultat du Groupe est la plus forte, a poursuivi la croissance de sa production et mis en portefeuille de nouveaux projets. Le secteur Raffinage-Distribution a plus que doublé son résultat opérationnel, démontrant que le rééquilibrage des activités, les gains de valorisation et les efforts de réduction des coûts le mettent à même de tirer un parti important des améliorations de l'environnement. La Chimie a continué à se développer rapidement, avec une progression de son résultat opérationnel plus élevée que celle de son chiffre d'affaires. »

Q *QUELS SONT LES OBJECTIFS DE RENTABILITÉ DE TOTAL ?*

R « Nous avons franchi une nouvelle étape en 1997, avec un taux de rentabilité de nos fonds propres de 12,7 %. La croissance rapide du Groupe, avec les économies d'échelle qu'elle comporte, et la poursuite de nos actions en matière de productivité nous permettront de l'améliorer encore, quoique beaucoup reste à faire. Cependant, même dans l'hypothèse d'un prix du baril de pétrole Brent à 16 dollars, nous sommes en position de viser une rentabilité des fonds propres proche de 15 % en l'an 2002. »

Q *COMMENT ANALYSEZ-VOUS LA CROISSANCE DE LA PRODUCTION D'HYDROCARBURES DE TOTAL ?*

R « Parmi les grands groupes pétroliers, TOTAL est un de ceux qui a les perspectives de croissance de ses productions les plus importantes. C'est un avantage majeur face à la concurrence. Toutes choses égales par ailleurs, la croissance soutenue de notre production d'hydrocarbures nous permet de mieux résister aux conjonctures pétrolières déprimées, d'augmenter nos résultats et la rentabilité de nos capitaux. En 1997, notre production s'est inscrite en hausse de 5,4 %, pour atteindre 803 000 barils équivalent pétrole par jour. Elle devrait poursuivre sa croissance au rythme d'environ 9 % par an au cours des prochaines années. Notre objectif de produire 1 million de barils équivalent pétrole par jour (bep/j) en 2000 sera atteint. Nous visons désormais un niveau de 1,25 million de bep/j en l'an 2005. Notre production demeurera relativement stable en Europe, mais progressera en revanche rapidement au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Afrique et en Asie. »

(suite p. 2)



"...notre portefeuille amont est bien diversifié géographiquement et concerne des champs à fort potentiel."

Q *D'OÙ VIENDRONT CES PRODUCTIONS NOUVELLES ?*

R « La plupart des champs que nous avons mis en production en 1997, dans des pays tels que la Colombie, la Libye, le Qatar, la Thaïlande et l'Indonésie, n'atteindront leur plateau de production qu'après 1998. D'ici l'an 2000, de nouveaux champs en Norvège, en Algérie, en Iran et au Myanmar viendront s'ajouter à ces productions. Nos développements portent sur des champs de bonne rentabilité, de taille importante et de longue durée d'exploitation. Parallèlement à l'augmentation de nos productions de pétrole, de gaz et de GNL, nos réserves prouvées devraient continuer à augmenter pour atteindre plus de 5 milliards de barils équivalent pétrole en 2000, soit 15 années de production au rythme de 1 million de bep/j. »

Q *POURQUOI TOTAL A-T-IL CHOISI D'INVESTIR EN IRAN ALORS QUE D'AUTRES COMPAGNIES N'OSENT PAS S'Y RISQUER ?*

R « Une compagnie doit être en mesure, pour assurer son développement, d'évaluer et d'assumer les risques inhérents à toute activité pétrolière, qu'ils soient géologiques, techniques ou politiques. Par ailleurs, elle ne peut avoir de stratégie à long terme sans chercher à se renforcer au Moyen-Orient, berceau historique du Groupe et région clé pour les hydrocarbures. L'Iran est un acteur mondial essentiel : ce pays détient à lui seul quelque 10 % des réserves de pétrole et 15 % de celles de gaz. Le contrat de South Pars s'insère dans un portefeuille de projets très diversifiés au plan géographique, atout qui nous permet de concilier la maîtrise de nos risques avec nos objectifs de croissance. »

Q *QUELS SONT VOS PROJETS LES PLUS PROMETTEURS ?*

R « Nous avons plusieurs projets à fort potentiel pour la prochaine décennie. En Angola, tout d'abord, où des forages réalisés en 1997 ont permis de faire deux découvertes sur le bloc 14, l'une d'entre elles concernant un champ géant, par des profondeurs d'eau importantes. Au Venezuela, où nous avons signé les accords concernant le développement, la production, le traitement et la commercialisation des huiles extra-lourdes de l'Orénoque, dans la région de Zuata. Ce projet porte sur environ 1 milliard de barils de réserves pour TOTAL, davantage encore si la technologie nous permet d'améliorer le taux de récupération des hydrocarbures. Au Kazakhstan, où un premier puits sera foré en 1998 dans une zone très prometteuse de la mer Caspienne. Ces quelques exemples traduisent la richesse de notre portefeuille et sa diversité géographique. »

Q *LA SITUATION DU RAFFINAGE EN EUROPE S'AMÉLIORE-T-ELLE ?*

R « L'Europe est un vaste marché, extrêmement concurrentiel. Je suis convaincu que la restructuration de l'industrie et la croissance du marché des produits pétroliers, même modeste, conjugueraient à l'avenir leurs effets pour resserrer l'équilibre entre l'offre et la demande. La poursuite de la sévèrisation des spécifications des carburants automobiles pourrait aller dans le même sens. En 1997, les marges de raffinage en Europe ont été en moyenne de l'ordre de 15,6 dollars par tonne, et nos raffineries ont réalisé de bonnes performances, dues au niveau des marges, mais surtout à l'efficacité de la gestion, grâce en particulier à la réduction continue de leur point mort. Compte tenu de la poursuite de nos actions, je suis optimiste sur la capacité du raffinage de TOTAL à demeurer dans une situation de rentabilité durable, même à des niveaux de marge sensiblement inférieurs à ceux enregistrés en 1997. »

Q *QUELLES RAISONS SONT À L'ORIGINE DE LA FUSION DE TOTAL PETROLEUM NORTH AMERICA (TOPNA) AVEC ULTRAMAR DIAMOND SHAMROCK (UDS) ?*

R « Dans un contexte de restructuration très rapide de l'industrie américaine du raffinage-distribution, l'amélioration de la compétitivité de TOPNA impliquait la fusion de ses activités avec celles d'un partenaire plus puissant. L'opération réalisée avec Ultramar Diamond Shamrock a permis de constituer un acteur très compétitif dans le raffinage-distribution nord-américain, grâce à la complémentarité et à la qualité des actifs mis en commun. »

Q *QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE L'AVAL, DANS UN CONTEXTE DE STABILITÉ DES CAPITAUX MIS EN ŒUVRE PAR CE SECTEUR ?*

R « Le fait que les investissements prévus dans ce secteur n'excèdent pas le niveau de ses amortissements n'implique en aucune manière une stagnation de nos activités. Nos raffineries ne nécessiteront que peu d'investissements pour répondre aux spécifications attendues pour l'an 2000. Les ressources financières du Groupe peuvent dès lors, au sein de l'Aval, être orientées dans d'autres directions. TOTAL est en France la première compagnie de distribution. Nous consolidons cette situation par une politique de qualité et de services, et par une promotion innovante. Hors d'Europe, nous menons une politique de croissance forte dans le bassin méditerranéen, en Asie et en Afrique. Les produits de spécialités, et plus particulièrement les lubrifiants et les gaz de pétrole liquéfiés, sont des marchés où nous développons nos positions. À cet égard, nous avons effectué en 1997 une percée en Amérique latine, avec l'acquisition de la première société argentine de distribution de gaz de pétrole liquéfiés. »

Q LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHIMIE VA-T-IL SE POURSUIVRE ?

R « En 1997, le chiffre d'affaires de la Chimie, toutes activités confondues, a marqué une hausse de 16,2 % à 28,5 milliards de francs. Le résultat opérationnel s'est accru de 21,3 % pour atteindre plus de 2,3 milliards de francs. Ces deux indicateurs enregistrent un taux de croissance à deux chiffres pour la troisième année consécutive. La croissance de la demande concernant nos produits, la consolidation et la globalisation de certains de nos marchés, nous offrent des opportunités. Nous entendons les saisir pour poursuivre la croissance du chiffre d'affaires de notre Chimie de spécialités vers un objectif de 42 milliards de francs en 2002, dans le cadre d'une politique d'autofinancement du secteur. »

“Je suis confiant dans la capacité de TOTAL à s'imposer durant les années à venir comme l'un des groupes les plus importants et les plus compétitifs de notre industrie.”

Q QUELS SONT LES AXES PRINCIPAUX DE VOTRE STRATÉGIE ?

R « Il y a deux axes majeurs, appliqués avec continuité : assurer la croissance de TOTAL dans les métiers qu'il maîtrise et améliorer la rentabilité. L'Exploration-Production est le secteur qui offre, à cet égard, les meilleures perspectives. Nous favorisons son expansion par la mise en œuvre de nouveaux projets et de technologies de haut niveau, en veillant à maintenir une large répartition géographique de nos intérêts. Notre stratégie pour le secteur Raffinage-Distribution s'articule autour de la poursuite des gains de productivité, de la meilleure valorisation des productions et du développement de nos activités sur des marchés porteurs. La croissance de la Chimie s'appuiera sur la créativité de ses chercheurs, la globalisation et la consolidation de ses marchés. Dans 5 ans, la part de l'Amont dans les capitaux mis en œuvre par TOTAL devrait atteindre plus de 50 %. La part de la Chimie demeurant stable autour de 20 %, celle de l'Aval serait ramenée à moins de 30 %. Cette nouvelle structure devrait placer TOTAL dans une situation de compétitivité accrue. »

Q LES ACTIONNAIRES BÉNÉFICIERONT-ILS DE CETTE STRATÉGIE ?

R « La nouvelle structure des capitaux mis en œuvre par TOTAL permettra d'améliorer la rentabilité moyenne des capitaux employés.

À ce premier élément s'ajouteront pour nos actionnaires les effets favorables de la politique de stabilisation du nombre d'actions que nous menons depuis l'été 1997 et ceux de la hausse de notre ratio d'endettement :

- la stabilisation du nombre d'actions permet aux actionnaires de bénéficier pleinement de la croissance

du Groupe, sans dilution. À cet égard, en 1997, nous avons payé le dividende entièrement en numéraire et procédé au rachat sur le marché de 2,7 millions d'actions ;

- la hausse du ratio d'endettement net, dans un contexte de taux d'intérêt bas, engendre un effet de levier important sur la rentabilité de nos capitaux propres, que nous entendons exploiter. Notre ratio d'endettement net est déjà passé de 18,3 % fin 1996 à 26,8 % fin 1997 ; il continuera à monter de quelques points en 1998, dans un contexte d'investissements élevés.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une politique de valorisation de TOTAL et de croissance du montant du dividende. Pour l'exercice 1997, nous avons décidé de proposer à l'Assemblée Générale de porter le montant du dividende de 10,50 francs à 13 francs, soit une hausse de 24 %, compte tenu de l'amélioration du résultat net par action et de nos perspectives de croissance. La progression du dividende en deux ans serait ainsi de 50 %. »

Q QUELLE EST LA SPÉCIFICITÉ DE TOTAL DANS LE GROUPE DES « MAJORS » ?

R « La croissance de TOTAL est plus rapide que celle des principales compagnies pétrolières internationales. Le Groupe tend dès lors à s'en rapprocher de plus en plus en termes de dimension et d'équilibre du portefeuille. Sa production de pétrole et de gaz a très fortement augmenté. La capitalisation boursière de TOTAL a plus que doublé depuis trois ans, pour dépasser, fin 1997, 150 milliards de francs. Outre notre portefeuille de projets, nous disposons de trois atouts essentiels pour continuer à croître :

- une solide base financière. Elle nous permet désormais de poursuivre notre croissance sans augmenter notre capital, et de créer ainsi un maximum de valeur au bénéfice de nos actionnaires ;

- des compétences technologiques. Dans un environnement où la technologie s'affirme de plus en plus comme un facteur de compétitivité, l'ensemble des compétences que nous avons développées constitue une des richesses fondamentales de TOTAL. Nous sommes attentifs à renforcer en permanence ce capital ;

- la valeur de nos équipes. Elles ont démontré, sur des théâtres d'opérations et dans des environnements très variés, leur aptitude à conduire avec succès des projets ambitieux.

Je suis ainsi confiant dans la capacité de TOTAL à s'imposer durant les années à venir comme l'un des groupes les plus importants et les plus compétitifs de notre industrie. »

Le Conseil et les Comités

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Suite à la nomination de deux nouveaux administrateurs lors de l'Assemblée Générale tenue en mai 1997 (MM. Daniel Bouton et Bruno Ribeyron-Montmartin), au départ de M. Jean Peyrelevade (représentant du Crédit Lyonnais) et au remplacement de M. Guy Arlette par M. Didier Houssin (représentant de l'État français), la composition du Conseil d'Administration de TOTAL est la suivante : MM. Thierry Desmarest, François-Xavier Ortoli, Jérôme Monod, Michel François-Poncet, Serge Tchuruk, Jean Syrota, Antoine Jeancourt-Galignani, Lord Alexander of Weedon QC, MM. Bertrand Jacquillat, Daniel Bouton, Bruno Ribeyron-Montmartin et Didier Houssin.

COMITÉS D'ADMINISTRATEURS

Le Groupe a mis en place en 1995 deux comités spécialisés. Ils ont poursuivi leurs travaux au cours de l'année 1997.

— Le Comité de nomination et des rémunérations, qui se substitue à l'ancien comité des rémunérations, a pour mission d'étudier et de soumettre au Conseil toutes les propositions relatives au choix des administrateurs et mandataires sociaux, à la rémunération de ces derniers et aux plans d'option de souscription d'actions. Ce comité est composé de MM. Michel François-Poncet, Jérôme Monod, Serge Tchuruk et Thierry Desmarest (sauf pour les questions le concernant).

— Le Comité d'audit a pour mission de donner au Conseil son avis sur la qualité des comptes et sur les procédures de contrôle interne du Groupe. Ce comité est composé de MM. François-Xavier Ortoli, Antoine Jeancourt-Galignani et Jean Syrota.

ORDRE DU JOUR DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil s'est réuni à cinq reprises en 1997. L'ordre du jour de ses réunions a comporté en particulier les points suivants.

JANVIER : comptes estimés du Groupe pour 1996.

MARS : comptes définitifs 1996 (comptes consolidés, comptes Société mère).

JUIN : compte rendu de l'Assemblée Générale.

SEPTEMBRE : comptes du 1^{er} semestre 1997 (comptes consolidés, comptes Société mère).

DÉCEMBRE : stratégie du Groupe. Plan à 5 ans et budget 1998.

4

TOTAL et son actionnariat

INFORMER, ÊTRE À L'ÉCOUTE

Le dialogue permanent avec l'actionnariat est une préoccupation essentielle du Groupe. Il s'est ainsi doté des structures, des supports et des moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique d'information financière adaptée aux besoins de ses actionnaires et définie en liaison étroite avec eux : publications régulières, réunions d'actionnaires, site Internet.

COMITÉ CONSULTATIF

TOTAL a créé en octobre 1993 le Comité consultatif des actionnaires. Ce comité, placé sous la présidence de M. Thierry Desmarest, se réunit régulièrement autour de représentants de TOTAL. Composé de 12 actionnaires individuels, il est consulté sur la communication financière du Groupe et exprime notamment son avis sur le contenu et la forme des supports d'information existants. Il est également invité à formuler des propositions et suggestions en vue d'améliorer la communication entre l'entreprise et son actionnariat et d'innover en ce domaine.



RENCONTRES AVEC LES ACTIONNAIRES ET LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

TOTAL organise régulièrement des réunions d'information, tant en France qu'à l'étranger, à destination des actionnaires, journalistes et analystes financiers.

CRÉER DE LA VALEUR POUR L'ACTIONNAIRE

La valorisation de la Société constitue un objectif principal. TOTAL stabilise par ailleurs le nombre de ses actions, dans le cadre d'une politique de « zéro dilution », pour permettre à ses actionnaires de bénéficier pleinement de sa croissance.

ZÉRO DILUTION

La politique de « zéro dilution » a été annoncée lors de l'Assemblée Générale du 21 mai 1997. Elle se base sur trois mesures :

- paiement du dividende uniquement en espèces ;
- possibilité d'acheter sur le marché des actions qui seront distribuées sous forme de stock-options, de préférence à l'émission de nouvelles actions ;
- faculté d'annuler les actions acquises en Bourse, dans le cadre de la régularisation du cours.

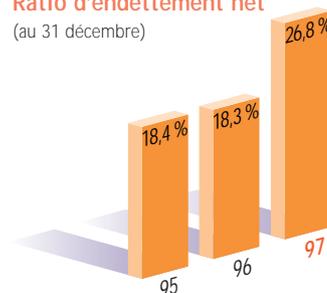
En 1997, cette politique a été mise en œuvre avec le paiement du dividende entièrement en numéraire et le rachat sur le marché de 2,7 millions d'actions TOTAL.

RATIO D'ENDETTEMENT NET

Le ratio d'endettement net de TOTAL s'établit à la fin de 1997 à 26,8 % contre 18,3 % un an auparavant. La couverture en externe des engagements de retraite explique près de la moitié de cette hausse. Cette évolution permet au Groupe de bénéficier d'un effet de levier accru dans un contexte de taux d'intérêt bas, tout en conservant un bilan très solide.

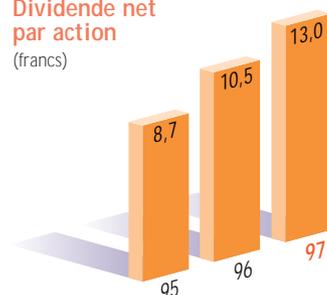
Ratio d'endettement net

(au 31 décembre)



Dividende net par action

(francs)

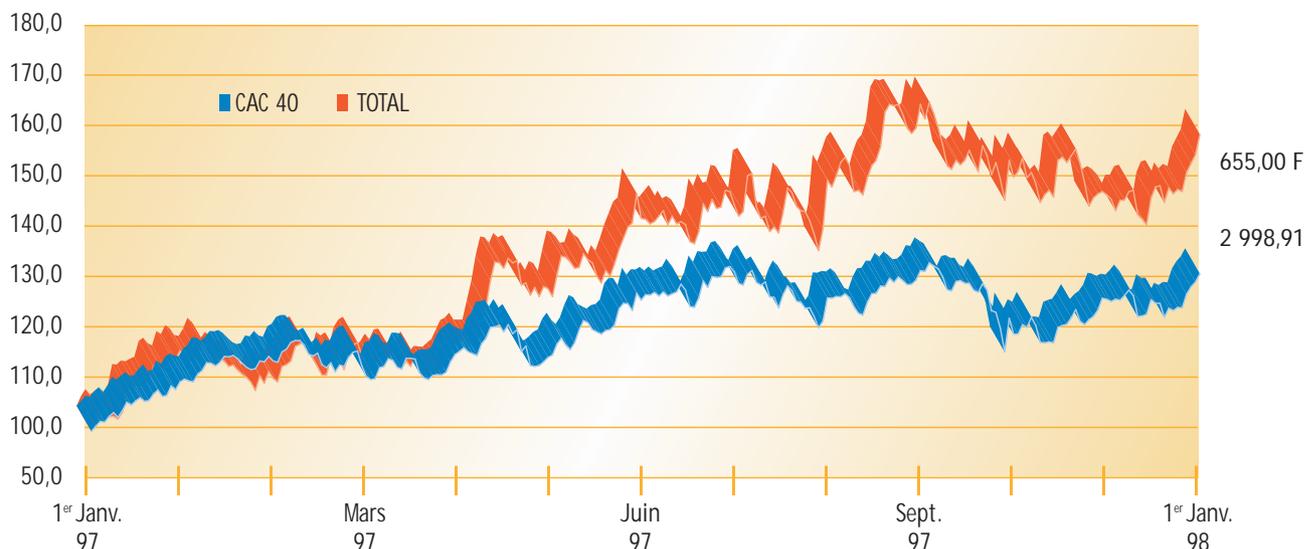


RENDEMENT DE L'ACTION

Le rendement actuariel brut d'un placement en actions TOTAL à la Bourse de Paris ressort à 28 % par an sur la période 1988-1997.

Cours de Bourse de l'action TOTAL, Bourse de Paris

Base 100 le 1^{er} janvier 1997



INTERNET

Le nouveau site de TOTAL (www.total.com) est opérationnel depuis le 8 janvier 1997. L'ambition est de tirer le meilleur parti d'un nouveau support, puissant et par nature mondial, pour promouvoir l'image du Groupe en traduisant sa diversité industrielle et sa dimension internationale, en rendant compte de ses résultats, en décrivant ses produits et ses marques.



Organisation

LE COMITÉ EXÉCUTIF (COMEX)



THIERRY
DESMAREST



ALAIN
MADEC



JEAN-PAUL
VETTIER

Les différents secteurs d'activité de TOTAL sont regroupés en trois centres de profit : Amont, Aval, Chimie.

L'**AMONT** rassemble, aux côtés de TOTAL Exploration-Production (TEP), les secteurs d'activité Moyen-Orient, Gaz, Électricité et Charbon.

L'**AVAL** regroupe, aux côtés de TOTAL Raffinage-Distribution, le secteur d'activité Trading et Transports Maritimes.

Le centre de profit **CHIMIE** comprend la transformation des élastomères, avec Hutchinson, et la chimie de revêtements, avec Bostik, Coates, Kalon et la division Résines.

Les centres de profit bénéficient de l'assistance des directions fonctionnelles de la holding : Direction Financière, Direction Stratégie et Planification, Direction Ressources Humaines et Communication, Direction des Affaires Juridiques et des Accords.

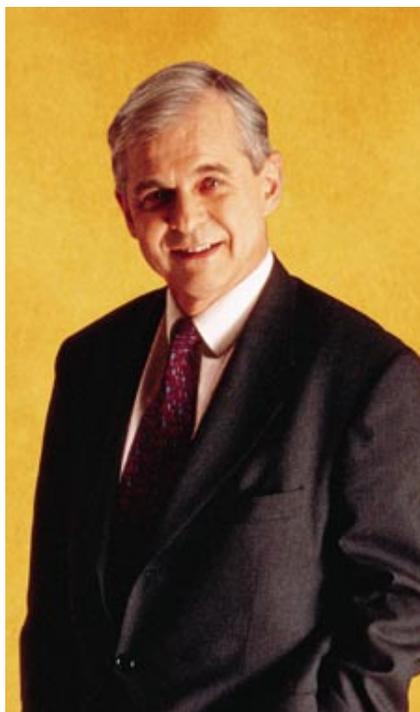
Le Comité Exécutif et le Comité Directeur constituent les instances de Direction du Groupe.

Instance décisionnelle, le **Comité Exécutif** (COMEX) définit la stratégie du Groupe et autorise les investissements correspondants. Il prépare les décisions du ressort du Conseil d'Administration de TOTAL. Les membres du COMEX sont : Thierry Desmarest, Président-directeur général ; Alain Madec, Directeur Général Stratégie et Finances ; Jean-Paul Vettier, Directeur Général Raffinage-Distribution ; Robert Castaigne, Directeur Financier ; Daniel Valot, Directeur Général Exploration-Production, et Jean-Pierre Seeuws, Directeur Général Chimie. Le COMEX se réunit deux fois par mois, davantage si nécessaire.

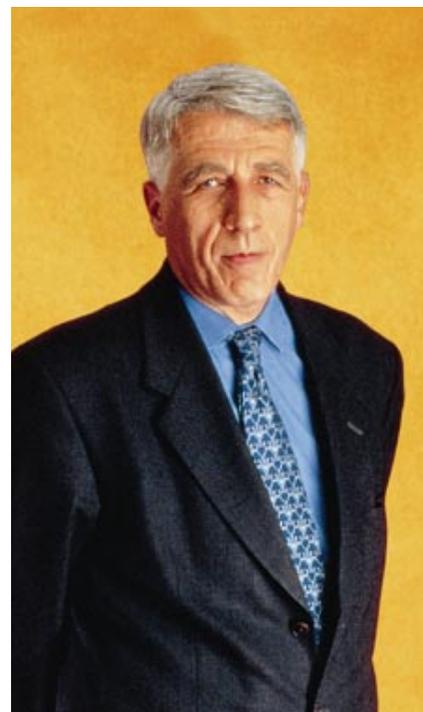
Le **Comité Directeur** (CODIR) assure la coordination des différentes entités du Groupe, le suivi des résultats d'exploitation des Directions Opérationnelles et l'examen des rapports d'activité des Directions Fonctionnelles. Le CODIR rassemble aux côtés des membres du COMEX sept dirigeants des différentes Directions Fonctionnelles et Opérationnelles : Pierre-René Bauquis, Michel Bénézit, Claude Brice, Jean-Claude Company, Ian Howat, Christophe de Margerie et Pierre Proust. Le CODIR se réunit tous les mois.



ROBERT
CASTAIGNE



DANIEL
VALOT



JEAN-PIERRE
SEEUWS



LE COMITÉ DIRECTEUR (CODIR)

MEMBRES DU CODIR, DE GAUCHE À DROITE
(les membres du COMEX ne figurent pas sur la photo) :

IAN HOWAT, JEAN-CLAUDE COMPANYY, CLAUDE BRICE, MICHEL BÉNÉZIT,
CHRISTOPHE DE MARGERIE, PIERRE-RENÉ BAUQUIS, PIERRE PROUST

L'année

1 9 9 7

Amont

STRATÉGIE

L'objectif du secteur demeure la poursuite d'une croissance rapide de sa production et de ses réserves au cours des années à venir, par le développement de nouveaux projets d'envergure et la mise en œuvre de programmes d'exploration à fort potentiel. Confiant dans sa capacité à atteindre une production d'un million de bep par jour (bep/j) en l'an 2000, le Groupe se fixe désormais un nouvel objectif à 1,25 million de bep/j en l'an 2005. Les risques propres à l'activité du secteur sont maîtrisés par la diversité géographique des activités et l'expertise technique des équipes. L'accent est mis sur le développement de champs importants et la recherche d'opportunités de valorisation des productions dans la filière du gaz naturel : projets liés au gaz naturel liquéfié (GNL) ou à l'approvisionnement des centrales électriques, par exemple. La réduction de ses coûts permet à TOTAL de mieux résister aux fluctuations des prix du brut. L'Amont devrait se voir allouer une part accrue des capitaux mis en œuvre et augmenter sa contribution au résultat du Groupe.

8

Aval

STRATÉGIE

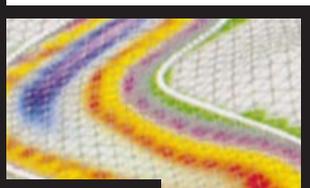
TOTAL poursuit le rééquilibrage de son secteur Aval, déjà largement engagé, ainsi que les actions d'amélioration de la rentabilité de ses activités. Dans le raffinage, ces actions ont permis d'abaisser encore de façon significative le point mort des raffineries européennes. Des investissements d'ampleur limitée devraient être suffisants pour leur permettre de se conformer aux nouvelles spécifications en matière de carburants prévues pour l'an 2000. Dans la distribution, TOTAL fidélise sa clientèle par des produits et des services de grande qualité dans son réseau de distribution, modernisé aux couleurs Premier. L'évolution de ses parts de marché témoigne du succès de cette politique. Le Groupe oriente ses investissements vers des marchés à croissance élevée, essentiellement sur le pourtour méditerranéen, l'Afrique et l'Asie, en privilégiant la distribution et les produits de spécialités. Dans les années à venir, le montant des capitaux investis dans l'Aval sera stable et les performances du secteur continueront à s'améliorer.

Chimie

STRATÉGIE

Le développement de la Chimie de TOTAL conjugue croissance interne et externe. Il s'effectue à un rythme soutenu, visant un objectif de chiffre d'affaires de 42 milliards de francs en l'an 2002. Le Groupe vise à augmenter la rentabilité de chacune des activités du secteur par des mesures d'accroissement de la productivité, d'augmentation des volumes de production et par les synergies liées à des acquisitions. L'environnement industriel du secteur, marqué par les regroupements et la mondialisation, lui offre à cet égard des opportunités. Forte de la solidité de ses positions sur chacun de ses marchés, de l'image de ses marques, de la qualité de sa recherche pour des produits à haute valeur ajoutée, la Chimie doit être un contributeur stable, à hauteur de 20 %, au résultat opérationnel du Groupe.





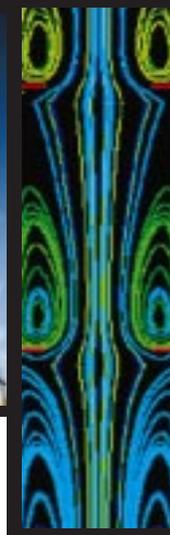
RÉALISATIONS

La production de pétrole et de gaz naturel a atteint 803 000 bep/j en 1997, en augmentation de 5,4 %, et les réserves prouvées du Groupe ont progressé pour la huitième année consécutive, pour s'établir à 4 833 millions de bep. La production d'hydrocarbures s'est accrue en 1997 en Colombie, au Venezuela, en Indonésie, au Qatar, au Yémen, en Algérie, en Libye et en Angola. Tout en accroissant fortement ses productions, TOTAL demeure l'une des sociétés les plus performantes en termes de coûts de remplacement par baril et de taux de renouvellement des réserves. Plusieurs projets de grande envergure ont été lancés, en Europe, en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Au nombre des projets à fort potentiel venus s'ajouter au portefeuille du Groupe figurent le bloc 14 en Angola, où des forages ont permis d'identifier plusieurs champs, dont au moins un géant, le bassin de l'Orénoque, au Venezuela, où les accords nécessaires au lancement d'un projet de développement des huiles extra-lourdes ont été signés, et le Kazakhstan, où se prépare un premier forage d'exploration en mer Caspienne.

9

RÉALISATIONS

En 1997, TOTAL a raffiné 916 000 b/j et vendu 1 459 000 b/j de produits finis. Le résultat opérationnel de l'Aval a plus que doublé pour s'établir à 3,1 milliards de francs, grâce à un environnement économique plus favorable ainsi qu'à la croissance et aux gains de productivité réalisés. La poursuite des efforts destinés à accroître la rentabilité du secteur permet au Groupe de réduire sa dépendance à l'égard de l'environnement, et en particulier sa sensibilité aux baisses éventuelles des marges de raffinage ou de distribution. Aux États-Unis, 1997 a vu la fusion de TOPNA, filiale dont TOTAL détenait 55 % du capital, avec Ultramar Diamond Shamrock, consolidant un groupe concurrentiel important où la part de TOTAL est de 8 %. Le Groupe a poursuivi le développement de ses ventes de produits de spécialités, notamment les gaz de pétrole liquéfiés (GPL) et les lubrifiants, entre autres sur le marché asiatique, avec la constitution de joint-ventures dans plusieurs pays. Il a par ailleurs effectué une percée sur le marché des GPL en Amérique du Sud avec l'acquisition du premier distributeur argentin.



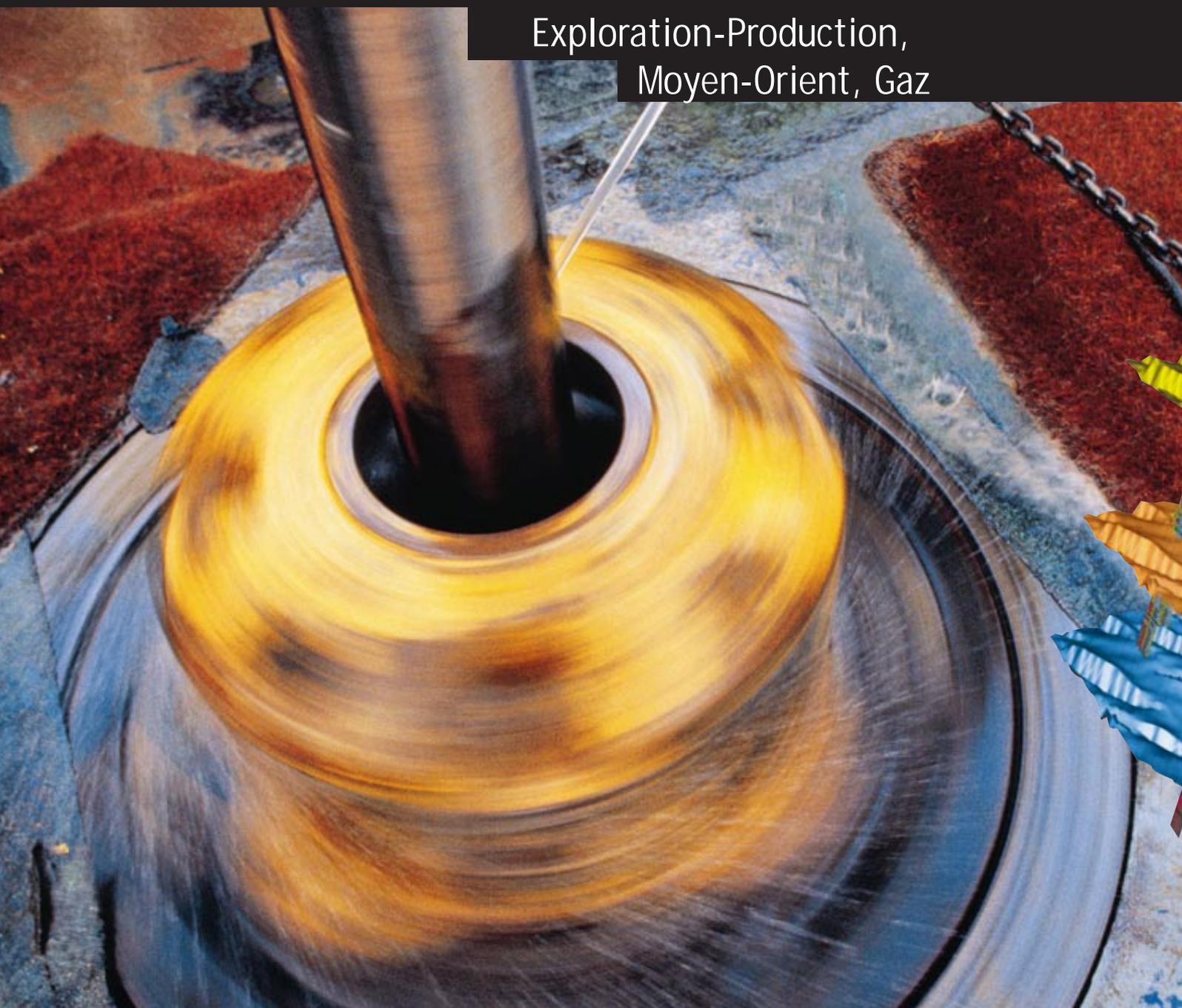
RÉALISATIONS

En 1997, le chiffre d'affaires de la Chimie a progressé de 16,2 % à 28,5 milliards de francs et son résultat opérationnel s'est établi à plus de 2,3 milliards de francs, en hausse de 21,3 %. Hutchinson, l'un des leaders de la transformation du caoutchouc pour les marchés automobiles et industriels, a développé ses positions par la mise en service de nouvelles unités de production et par des acquisitions sur le continent américain. L'activité Résines a également connu une forte croissance et a notamment continué à parfaire son implantation sur le marché des *gel coats*. Kalon (TOTAL 65,9 %), numéro 2 des peintures décoratives en Europe, a poursuivi la restructuration de ses activités en France et en Grande-Bretagne, et s'est implanté par des acquisitions en Afrique du Sud et aux Pays-Bas. Bostik, dans le secteur des Adhésifs, s'est fortement développé et a conclu le rachat des activités de la société Mydrin, qui lui a permis, en 1998, d'accroître fortement ses positions dans les adhésifs industriels en Europe. L'activité Encres, regroupée au sein de Coates, a commencé à redresser ses résultats, sur un marché européen toujours difficile.

A m o n t



Exploration-Production,
Moyen-Orient, Gaz



En 1997, TOTAL a augmenté pour la huitième année consécutive ses réserves d'hydrocarbures. Elles atteignent 4,8 milliards de barils équivalent pétrole (bep), dont 41 % de gaz, en hausse de 4,2 % par rapport à 1996. La production d'hydrocarbures a pour sa part progressé de 5,4 % à 803 000 bep/j, dont 34 % de gaz. L'objectif du Groupe est de produire 1,25 million de bep/j en 2005. Il est essentiellement fondé sur de nouveaux projets de grande dimension.

TOTAL continue à se placer parmi les compagnies pétrolières les plus performantes en termes de taux de renouvellement des réserves (212 % en moyenne sur la période 1995-1997) et de coût de remplacement par baril (4 \$/bep en moyenne sur la période 1995-1997).

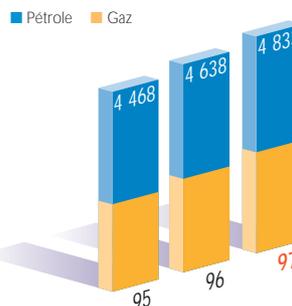
Le Groupe est l'un des acteurs principaux du marché du gaz naturel liquéfié (GNL) dans le monde. Il a commercialisé, à travers ses participations, 3,2 millions de tonnes de GNL en 1997. En sus de son rôle croissant de fournisseur de gaz à l'usine de liquéfaction de Bontang, en Indonésie, TOTAL est la seule compagnie pétrolière internationale à être présente dans des complexes de liquéfaction du Moyen-Orient, en activité ou en projet, à la fois en Abu Dhabi, au Qatar, en Oman et au Yémen.

Le résultat opérationnel de l'Amont s'est accru de 12,7 % en 1997, pour atteindre 8,2 milliards de francs, soit 60 % de celui réalisé par l'ensemble du Groupe.

Les investissements ont atteint 12,6 milliards de francs, en hausse de 46 % par rapport à ceux de 1996.

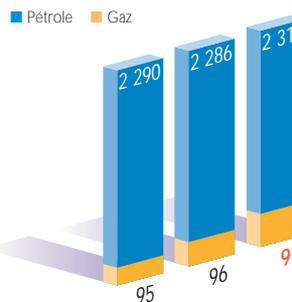
Réserves de pétrole et de gaz

(Mbep)

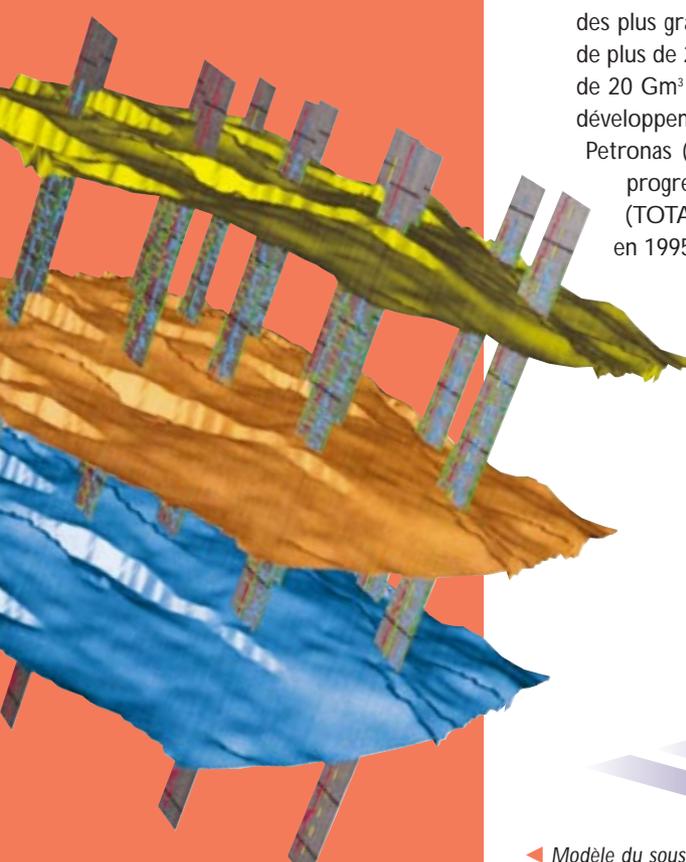


Réserves prouvées de pétrole et de gaz au Moyen-Orient

(Mbep)



CROISSANCE SOUTENUE DES RÉSERVES ET DE LA PRODUCTION EN 1997



MOYEN-ORIENT

Un renforcement des positions dans une région clé

Le Moyen-Orient a contribué en 1997 pour 48 % aux réserves d'hydrocarbures du Groupe et a représenté 38 % de sa production d'hydrocarbures, soit 308 000 bep/j. Pour la première fois, une production de gaz dans cette région a été comptabilisée ; elle traduit le démarrage de l'usine de liquéfaction de gaz de Qatargas (TOTAL 10 %) et les productions d'Adgas (TOTAL 5 %).

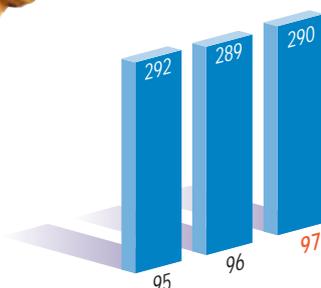
Le gaz est le secteur d'activité où sont intervenus les principaux événements de l'année 1997.

EN IRAN, signature du contrat de développement du champ de South Pars, l'un des plus grands champs gaziers du monde. Ce projet représente un investissement de plus de 2 milliards de dollars, pour la mise en place d'une capacité de production de 20 Gm³ de gaz par an et de 80 000 b/j de condensats. TOTAL est opérateur du développement avec un intérêt de 40 %, en association avec Gazprom (30 %) et Petronas (30 %). Le démarrage de la production est prévu en 2001. Les travaux progressent conformément au calendrier prévu sur les champs de Sirri A et E (TOTAL 70 %, opérateur), dans le cadre d'un contrat de développement signé en 1995. La mise en production de Sirri A devrait être effectuée en 1998.

EN ABU DHABI, signature de plusieurs accords définissant jusqu'en 2019 les nouvelles règles contractuelles d'association entre les partenaires d'Adgas. La participation de TOTAL dans Adgas, qui exploite depuis 1977 la première usine de liquéfaction mise en service au Moyen-

Production de pétrole au Moyen-Orient

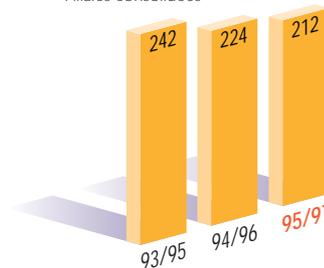
(milliers de b/j)



Taux moyen de renouvellement des réserves* (moyenne sur 3 ans)

(%)

* Filiales consolidées



◀ Modèle du sous-sol en 3-D



Orient, est désormais de 5 %, ce qui correspond à une quote-part de production de 10 000 bep/j.

AU KOWEIT, la signature d'un contrat d'assistance technique avec la compagnie nationale Kuwait Oil Company (KOC) permet à TOTAL, pour la première fois dans son histoire, d'initier des activités dans ce pays. Le Groupe assistera KOC dans le cadre d'une stratégie d'augmentation de la capacité de production du Koweït, pour le développement des champs à terre de la Zone neutre, exploités conjointement par le Koweït et l'Arabie Saoudite.

AU YÉMEN, mise en production du champ de Kharir (TOTAL 28,57 %, opérateur) sur le permis d'East Shabwa. L'objectif est de produire 20 000 b/j d'huile début 1998. Par ailleurs, la production sur le permis de Jannah (TOTAL 15 %), situé dans la région de Marib, au centre du pays, devrait passer de 17 000 b/j fin 1997 à 50 000 b/j fin 1998, pour atteindre 70 000 b/j en 1999.

EUROPE

Des perspectives nouvelles dans une zone réputée mature

En 1997, la mer du Nord a représenté 22 % de la production d'hydrocarbures du Groupe et 12 % de ses réserves.

EN MER DU NORD BRITANNIQUE, la révision à la hausse des réserves techniques initiales des champs de la région d'Alwyn (TOTAL 33,3 %, opérateur) porte ces réserves à près de 1 milliard de bep, contre 700 millions de bep il y a trois ans. Une partie importante de cette hausse est le résultat de la campagne de forages engagée en 1995 et poursuivie avec succès en 1996 et 1997. Pour augmenter au maximum la récupération des hydrocarbures dans cette zone, TOTAL a lancé un projet innovant d'injection de gaz miscible en complément de l'injection d'eau déjà mise en œuvre.

La production de la région d'Alwyn (100 %) a été de 163 000 bep/j en 1997.

Le développement du champ de Bruce (TOTAL 11,75 %) se poursuit, avec l'engagement d'une nouvelle phase. La mise en production des champs de Mungo et de Monan (TOTAL 12,43 %) ainsi que de Mallard (TOTAL 23,76 %) est prévue pour 1998.

EN GRANDE-BRETAGNE ET EN IRLANDE, la conclusion d'une alliance pour une période de 5 ans avec la compagnie Saga permettra à TOTAL et à Saga, déjà partenaires à l'ouest des Shetland, de mettre en commun leur expérience, leurs ressources et leur savoir-faire dans le domaine de l'exploration en eau profonde dans les marges atlantiques.

EN NORVÈGE, la mise en production de l'huile du champ géant d'Åsgard (TOTAL 7,65 %) est prévue au début de 1999. Le développement du champ d'Huldra (TOTAL 24,3 %) est en cours de préparation, avec un objectif de mise en production à la fin de l'an 2000.

Dans la même région de l'Haltenbanken, la décision de procéder à l'unitisation des champs de Lavrans, Kristin, Tyrihans et Trestakk permettra à TOTAL de détenir dans cet ensemble une part proche de celle détenue dans le champ voisin d'Åsgard. On peut estimer l'ensemble des réserves probables pour TOTAL dans l'Haltenbanken à près de 300 millions de bep.

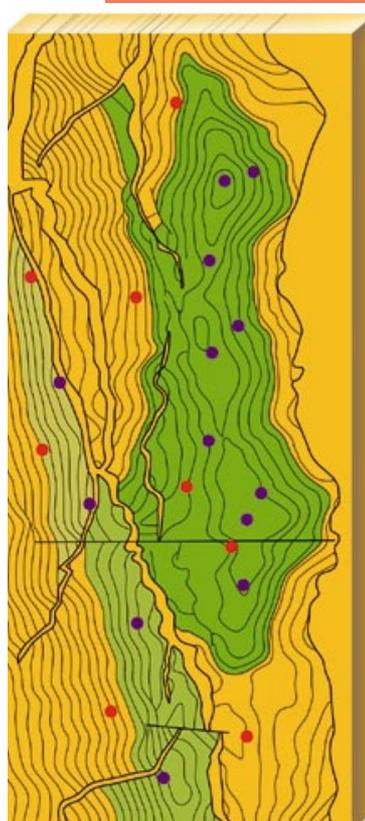
AUX PAYS-BAS, deux puits sur le bloc K4a (TOTAL 20 %) ont conduit à des découvertes supplémentaires de gaz. Plusieurs développements ont par ailleurs été lancés : projets K4-A (TOTAL 11,5 %), K6-G/T (TOTAL 18,72 %), Q16 FA (TOTAL 6,49 %) et D15-FA (TOTAL 8,17 %).

Renouveler les réserves

Plus de vingt ans après la découverte du champ d'Alwyn – et dix ans après sa mise en production –, le développement de nouvelles méthodes a permis de reconnaître l'existence d'autres réservoirs dans la même zone.

Par ailleurs, les progrès technologiques en matière de récupération assistée ont permis le lancement, en 1997, d'un nouveau projet d'injection de gaz miscible dans le champ. Il devrait en résulter une récupération supplémentaire d'environ 9 % du pétrole brut compris

dans le réservoir – et donc une nouvelle augmentation des réserves –, portant le taux de récupération global au-delà de 60 %. Suite aux travaux lancés et aux découvertes effectuées, les réserves initiales de la zone ont été réévaluées de 300 millions de barils équivalent pétrole.



◀ Schéma de récupération assistée sur Alwyn Brent Est :

- Puits d'injection
- Puits de production



▲ Champ d'Abu Al-Bu Khoosh, EAU

Augmenter les réserves

▲ Centre Scientifique et Technique de Beaulieu

Le forage multidrains trouve sa pleine efficacité dans le cas de réservoirs de faible épaisseur, segmentés ou fracturés. Sur le champ de Bongkot, au large des côtes thaïlandaises, le forage et la mise en production du puits BK 4 M, à double drain horizontal, a constitué une première en Asie du Sud-Est. Ce puits, réalisé dans le cadre de la phase 2 du développement du champ, permet de tripler la récupération d'huile prévue par rapport à un puits dévié traditionnel. Avec l'achèvement, en 1998, des travaux de la phase 3, la capacité de production de Bongkot sera portée à 6,5 Gm³/an.



620 m 0 1 450 m

ASIE (HORS MOYEN-ORIENT)

Poursuite de la croissance

En 1997, l'Asie a concouru pour 24 % aux réserves mondiales d'hydrocarbures de TOTAL, et pour 54 % à l'ensemble de ses réserves gazières. La production a été portée à 130 000 bep/j, dont 82 % de gaz.

EN INDONÉSIE, TOTAL a étendu son domaine minier en prenant des participations dans quatre nouveaux permis en mer : North Sokang, dans le bassin oriental de Natuna, Saliki et Sebangang dans l'Est Kalimantan (ex-Bornéo), respectivement à l'est et au nord du permis de la Mahakam, et Sabo, en mer de Timor.

Le potentiel du permis de « Jambi B » (TOTAL 30 %) dans l'île de Sumatra a été confirmé par deux nouvelles découvertes de gaz (Rayun et Bungin), après celle de Bungkal en 1996.

Les nouveaux puits de Tunu Nord alimentent désormais le 7^e train de liquéfaction de l'usine de Bontang, mis en service en novembre 1997. Le développement du champ de Péciko progresse comme prévu. Sa production alimentera le 8^e train de liquéfaction de l'usine, qui devrait démarrer fin 1999. La capacité de l'usine atteindra alors plus de 20 millions de tonnes/an et, à cette date, le permis de la Mahakam (TOTAL 50 %, opérateur) devrait couvrir près de 60 % des besoins en gaz de Bontang.

En Asie, les productions gazières du Groupe sont vendues à des acheteurs de premier rang ou à des sociétés nationales, dans le cadre d'engagements contractuels de longue durée liés au dollar. De ce fait, la croissance des productions gazières en Asie devrait se poursuivre, en dépit de la situation économique.

Les forages effectués en 1997 ont conforté le potentiel gazier du permis de Péciko.

Un vaste programme de sismique 3D suivi de forages permettra de compléter l'exploration du permis dans les prochaines années.

Dans le golfe de THAÏLANDE, le Groupe a poursuivi le développement de la « Phase 3 » du champ de Bongkot, en vue de porter la production du champ à plus de 5,5 Gm³/an à la mi-1998. Il a continué par ailleurs à préparer le transfert du rôle d'opérateur à la compagnie nationale PTTEP au 1^{er} juillet 1998.



▲ Densimètre Gamma



▲ Permis d'East Shabwa, Yémen

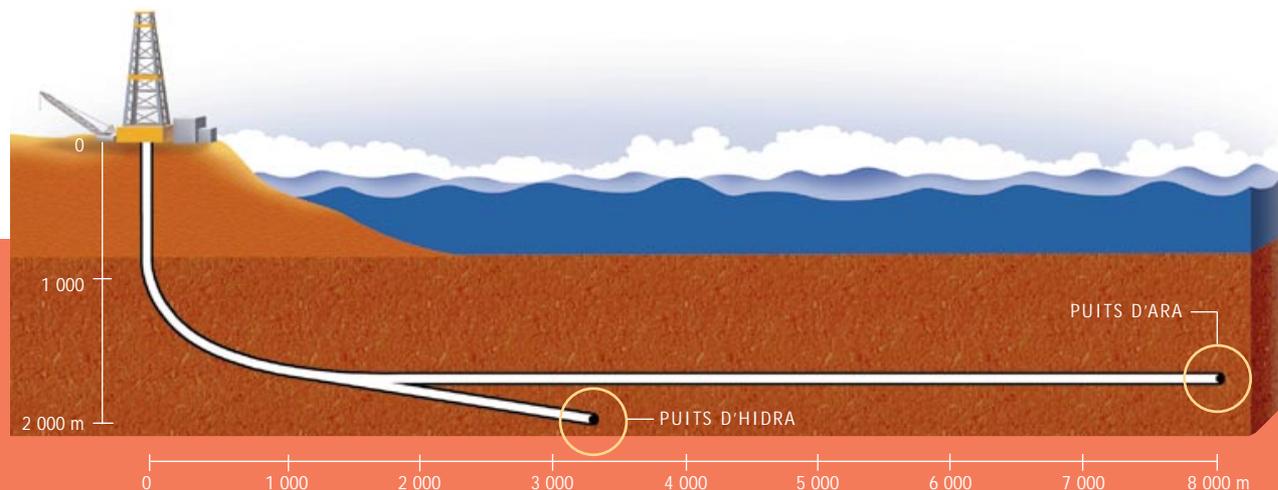
AU MYANMAR, les travaux de développement du champ gazier de Yadana (TOTAL 31,2 %, opérateur) ont progressé selon le calendrier prévu. La construction du gazoduc d'exportation est achevée et TOTAL sera prêt à mettre Yadana en production au cours du second semestre 1998. La date du démarrage effectif des exportations de gaz sera fonction de l'achèvement des installations de réception correspondantes en Thaïlande. Le domaine minier de TOTAL s'est par ailleurs agrandi d'un troisième bloc (M8) d'environ 11 000 km². Ce nouveau bloc, pour lequel un programme de 5 000 km de sismique 2D sera réalisé, est situé au sud-ouest des blocs M5-M6 qui contiennent Yadana.

AMÉRIQUE LATINE

La montée en puissance de TOTAL dans le Cône Sud

La production du Groupe en Amérique latine s'est élevée à 93 000 bep/j en 1997 et ses réserves prouvées ont atteint 376 millions de bep.

EN ARGENTINE, la production de gaz des champs d'Aguada Pichana (TOTAL 27,27 %, opérateur) et de San Roque (TOTAL 24,71 %, opérateur), dans la province de Neuquen, a dépassé les 10 millions de m³ par jour. Depuis l'été 1997, une partie de cette production est exportée vers le Chili. En Terre de Feu, TOTAL (37,5 %, opérateur) a poursuivi sa campagne de puits à long déport. De nouveaux records ont été enregistrés sur le forage Ara Sud-3. à la fin de 1997, une nouvelle campagne d'exploration en mer a été lancée. Par ailleurs, un programme d'appréciation des anneaux d'huile du champ gazier de Carina a été initié.



Augmenter la production, diminuer les coûts

Pour produire des hydrocarbures à moindres frais et développer de nouvelles réserves, TOTAL met en œuvre des techniques de forage sophistiquées. Les forages à long déport constituent l'une d'entre elles. Ils permettent de développer des gisements situés à proximité des côtes ou de plates-formes déjà opérationnelles, sans avoir à construire de nouvelles

installations coûteuses. En Terre de Feu, à l'extrême sud de l'Argentine, TOTAL a ainsi foré en 1997, à partir de la côte, trois puits à long déport (AS1, AS2, AS3) pour augmenter la production du champ d'Ara, situé en mer. Le puits AS3 – avec un déplacement horizontal de près de 8 000 mètres – est l'un des plus longs jamais réalisés dans le monde.

Développer les huiles lourdes

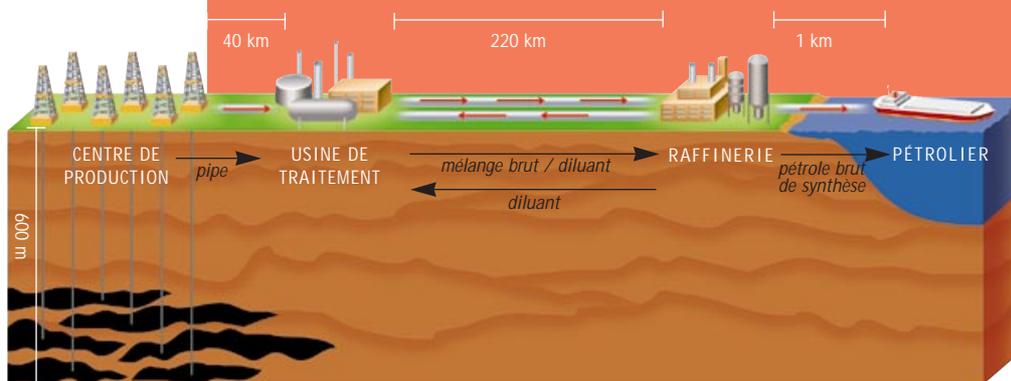
TOTAL (40 %) a lancé en février 1997, avec ses partenaires PDVSA Oil and Gas (30 %), Statoil (15 %) et Norsk Hydro (15 %), les études d'ingénierie pour le développement, la production et le traitement des huiles extra-lourdes de l'Orénoque, dans la région de Zuata.

Ce projet prévoit une production de 200 000 b/j d'un brut de 8° à 9° API, sur une période d'au moins trente-cinq ans. La production sera assurée par des puits horizontaux et le brut sera mélangé avec un diluant pour être transporté jusqu'à la côte, au terminal de José.

Il sera alors traité pour être transformé en un brut synthétique de 30° API, à basse teneur en soufre. Les unités de traitement de José produiront 175 000 b/j de ce brut léger, ainsi que du coke et du soufre.

Dès 1997, plusieurs forages ont été entrepris. Ils permettront d'obtenir des données complémentaires sur les caractéristiques de ces huiles extra-lourdes et de tester différentes options technologiques en vue d'optimiser le futur développement du champ.

L'investissement pour l'ensemble du projet est estimé à environ 3 milliards de dollars.



Fin 1997, le Groupe a lancé des appels d'offres concernant la construction d'une usine d'extraction de GPL. Elle devrait permettre de mieux valoriser la production, grâce à des accords de vente de GPL à destination des marchés du Cône Sud portant sur 250 000 tonnes par an.

La production opérée (100 %) par TOTAL en Argentine a continué de progresser, atteignant 162 000 bep/j en moyenne sur l'année.

EN COLOMBIE, la production des champs de Cusiana et de Cupiagua a atteint 310 000 b/j fin 1997, avec la mise en service des installations de la « Phase 2 » de Cusiana et la pose du *pipe* Ocesa pour l'évacuation de l'huile vers le terminal de Covenas. L'achèvement du centre de production de Cupiagua en 1998 permettra d'atteindre le niveau de production maximal (TOTAL 15,2 %).

Sur le permis de Gaitanas (TOTAL 100 %, opérateur), une campagne sismique a été lancée fin 1997.

AU VENEZUELA, le champ de Jusepin (TOTAL 55 %, opérateur), mis en production en avril, a atteint en fin d'année un débit de 18 000 b/j à partir d'un puits. De nouveaux puits devraient permettre d'atteindre l'objectif prévu de 30 000 b/j au cours du premier trimestre de 1998.

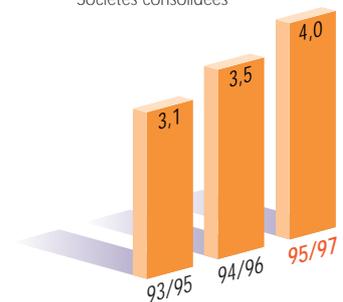
Par ailleurs, TOTAL a acquis un intérêt de 50 % sur le permis de Punta Pescador. Un premier forage d'exploration interviendra en 1998.

Signature, en novembre 1997, de l'Accord d'Association du projet Sincor (TOTAL 40 %). Le projet concerne le développement, la production, le traitement et la commercialisation des huiles extra-lourdes de l'Orénoque, dans la région de Zuata.

EN BOLIVIE, TOTAL est devenu opérateur sur le permis d'exploration de Tarija Ouest (bloc 20), situé au sud du pays avec un intérêt de 75 % dans la campagne d'exploration qui sera mise en œuvre. Un forage profond est prévu dès 1998. Parallèlement, dans cette même zone à potentiel gazier important, TOTAL a acquis une participation dans les permis de San Alberto et de San Antonio (TOTAL 15 %), où un forage d'exploration a commencé fin 1997.

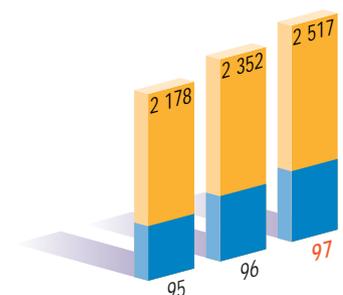
Coût de renouvellement des réserves* (moyenne sur 3 ans) (\$/bep)

* Sociétés consolidées



Réserves de pétrole et de gaz hors Moyen-Orient (Mbep)

■ Gaz ■ Pétrole



AFRIQUE, CEI ET ÉTATS-UNIS

Des projets prometteurs, des théâtres d'opérations nouveaux

EN ALGÉRIE, la production du champ de gaz à condensats d'Hamra a atteint son plateau. Près d'un million de tonnes de condensats et 450 000 tonnes de GPL ont été produits en 1997. Le développement du champ de Tin Fouye Tabankort (TOTAL 35 %) se poursuit en vue d'un démarrage de la production en 1999.

EN LIBYE, TOTAL (75 %) est opérateur du champ de Mabruk dont la production a été portée à 12 000 b/j. Sur le champ de Murzuk (TOTAL 30 % de la part étrangère, soit 7,5 % d'accès à la production globale), la mise en service des installations définitives permettra d'atteindre 100 000 b/j au cours du premier semestre 1998, pour croître ensuite jusqu'à 200 000 b/j en 1999.

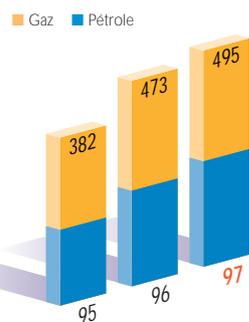
TOTAL a par ailleurs signé un contrat d'exploration pour les blocs A et B au nord et au sud du champ de Murzuk, avec un intérêt de 24 % de la part étrangère.

EN ANGOLA, la mise en huile des deux nouveaux champs d'Albacore et d'Espadarte a permis de porter à 108 500 b/j (+ 14 %) la production moyenne de l'ensemble du bloc 2/80-85 (TOTAL 27,5 %). Sur le bloc 2/92 (TOTAL 40 %, opérateur), une campagne sismique « 3D » et des forages d'exploration ont donné des résultats positifs. Dans les eaux profondes angolaises, au large du Cabinda, un puits d'exploration a été testé avec succès fin 1997 sur le bloc 14 (TOTAL 20 %). Cette nouvelle découverte, dénommée Landana, fait suite à celle, au printemps 1997, de la structure géante de Kuito, dont le développement est prévu par phases successives, commençant par une production de l'ordre de 50 000 b/j en 1999 pour atteindre ultérieurement un plateau d'environ 200 000 b/j.

AU KAZAKHSTAN, signature en novembre 1997 par TOTAL (14,28 %, au sein d'un consortium international), avec l'État, d'un contrat de partage de production sur des permis situés dans la partie nord de la mer Caspienne et couvrant environ 6 000 km². Ce contrat fait suite à la plus importante campagne sismique en mer jamais effectuée, avec 26 180 km de lignes tirées entre fin 1993 et mai 1997, sur une surface totale de 100 000 km².

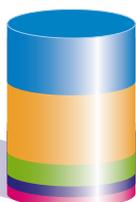
EN AZERBAÏDJAN, entrée de TOTAL sur deux contrats de partage de production, l'un sur le permis de Lenkoran-Talysh Deniz (TOTAL 10 %), l'autre sur celui d'Absheron (TOTAL 20 %), dans la partie azérie de la mer Caspienne.

Production de pétrole et de gaz hors Moyen-Orient (milliers de bep/j)

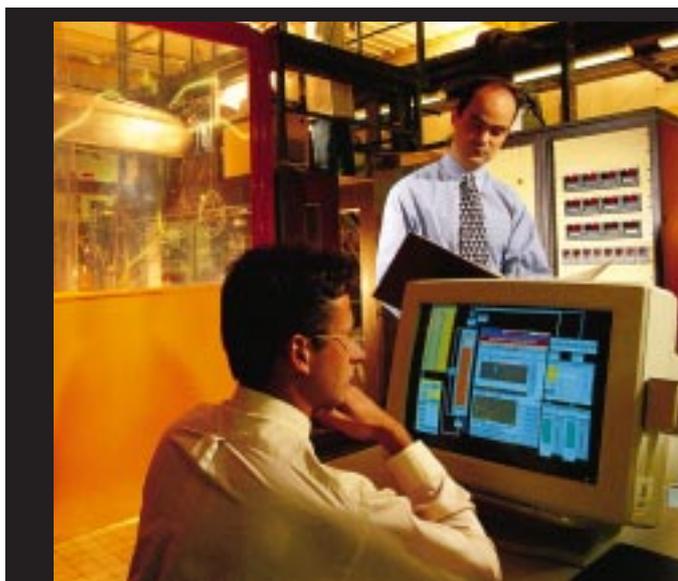


Production de gaz en 1997 par zone géographique (Gm³)

Europe	14,4
Asie du Sud-Est	16,8
Amérique du Sud	5,5
Amérique du Nord	2,7
Moyen-Orient	2,7
Total	42,1



▼ Centre de recherche de Beauplan (projet de R & D Prométhée)



AUX ÉTATS-UNIS, TOTAL Minatome a pu augmenter ses réserves grâce notamment aux résultats positifs de l'exploration en Sud Louisiane et dans le golfe du Mexique, tout en accroissant légèrement sa production de gaz (1 Gm³/an, soit + 3 %) dans un contexte de prix favorable.

Par ailleurs, TOTAL a obtenu un intérêt de 35 % dans six blocs de l'offshore profond du golfe du Mexique. Un forage est prévu sur l'un de ces blocs en 1998.

AVAL GAZIER ET ÉLECTRICITÉ, ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Renforcement des positions, nouvelles alliances

Pour sécuriser ses débouchés gaziers et équilibrer son portefeuille, TOTAL poursuit certains projets d'investissement dans l'aval de la filière gaz : gazoducs, bateaux, stockages, terminaux de réception de GNL, mais aussi génération électrique. Cette stratégie s'appuie sur les compétences du Groupe dans la maîtrise de projets complexes et intégrés, et la gestion des risques de marché.

▼ Test de saturation, sans rayons Gamma



EN FRANCE, TOTAL a conclu un protocole d'accord avec Gaz de France et va dans ce cadre acquérir 15 % de la Compagnie Française du Méthane, ramener sa participation dans Gaz de Strasbourg à 25 % et proposer à Gaz de France une participation dans un permis en mer du Nord.

AU ROYAUME-UNI, TOTAL Gas Marketing a restructuré ses activités et mis en place un département de trading de gaz.

EN AMÉRIQUE LATINE, TOTAL étudie des prises de participation dans des gazoducs et la logistique du Cône Sud (Argentine, Chili, Brésil).

TOTAL participe, en association avec des partenaires locaux, aux études de terminaux d'importation de GNL en Turquie, au Brésil, en Inde et en Chine. Ces projets sont couplés en général à des projets de centrales électriques ou de réseaux de distribution. En Turquie, TOTAL poursuit également un projet de centrale électrique sur GPL.

Par ailleurs, des projets de centrales électriques sont à l'étude en France, en Espagne et au Royaume-Uni, anticipant les évolutions du marché énergétique européen. En 1997, TOTAL a porté de 10,8 % à 15 % sa participation dans le capital de la COGEMA, l'une des sociétés leaders du secteur de l'énergie nucléaire.

▼ Usine de gaz d'Aguada Pichana, en Argentine



Aval



Raffinage et
Distribution



Le Groupe est un important raffineur et distributeur de produits pétroliers, avec une capacité de commercialisation supérieure à sa capacité de raffinage. En 1997, il a ainsi raffiné 916 000 b/j de pétrole brut et vendu 1 459 000 b/j de produits pétroliers. Il dispose, fin 1997, d'une capacité de raffinage de 867 000 b/j, désormais répartie en Europe, en Afrique et en Asie. Après la fusion en septembre 1997 entre Total Petroleum North America (TOPNA) et Ultramar Diamond Shamrock (UDS), finalisée en septembre 1997, 146 000 b/j de capacité de raffinage aux États-Unis ont été déduits.

Les raffineries de TOTAL sont équipées pour fournir les produits performants et respectueux de l'environnement exigés par les normes prévues à l'horizon 2000, moyennant, pour certaines d'entre elles, des investissements mineurs. TOTAL produit et commercialise également une large gamme de produits de spécialités à forte valeur ajoutée tels que les GPL, carburéacteurs, bases pétrochimiques, fluides spéciaux, lubrifiants, cires et paraffines, bitumes.

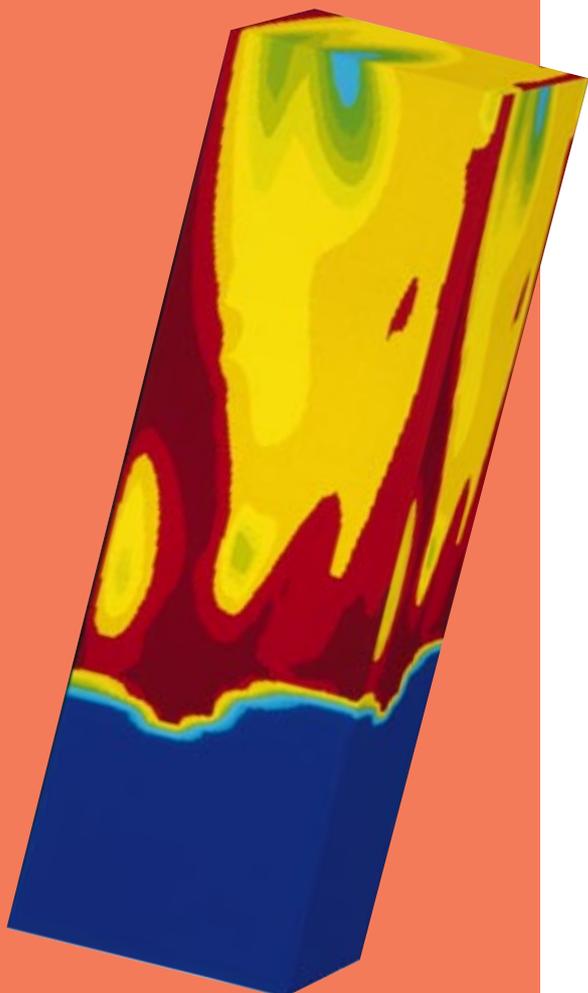
TOTAL dispose, d'autre part, d'un réseau de près de 7 800 stations dans le monde, modernisées aux couleurs Premier.

La forte progression du résultat opérationnel du secteur Aval s'explique à hauteur de 70 % par l'amélioration de l'environnement et à hauteur de 30 % par la croissance et les gains de productivité, en particulier la poursuite de la baisse du point mort du raffinage (réduction d'un dollar par tonne en 1997), l'amélioration du marketing en Europe, le développement des activités de l'Outre-Mer et des spécialités.

L'année 1997 a été marquée par le lancement du chantier de modernisation des systèmes d'information et de communication afin d'adapter le Groupe au passage à l'an 2000, à l'introduction de l'euro et aux nouveaux outils bureautiques de communication. Ces développements contribueront à réduire les coûts des systèmes d'information et de télétransmission et à améliorer la productivité de tous les secteurs.

La politique d'investissements sélectifs a été poursuivie, avec des investissements modestes dans le raffinage et la distribution en Europe permettant de privilégier les zones en développement (Bassin méditerranéen, Afrique, Asie) et les spécialités. Au total, le montant des investissements bruts, hors UDS, a été légèrement inférieur au niveau de 1996 (3,8 milliards de francs contre 3,9 milliards en 1996). Une part importante de ces investissements est consacrée à la sécurité et à la protection de l'environnement.

AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE L'AVANT EN 1997



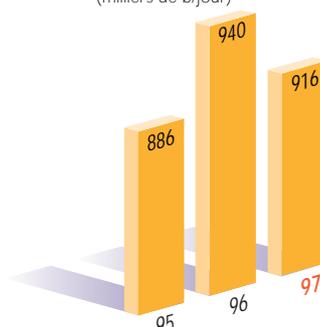
EUROPE DE L'OUEST

Un outil de raffinage en évolution ; poursuite des programmes de productivité

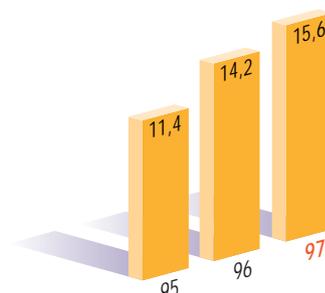
L'Europe de l'Ouest représente 70 % des ventes de produits du Groupe et 92 % de sa capacité de raffinage. Le Groupe y exploite cinq raffineries : trois en France et deux en partenariat, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Il possède par ailleurs des intérêts minoritaires dans une raffinerie en Allemagne et dans une quatrième raffinerie en France.

Dans le domaine du raffinage, la politique d'amélioration des performances et de valorisation a été poursuivie, ainsi que les efforts de gestion rigoureuse de l'outil existant. Cela se traduit par une baisse continue des points morts des raffineries et un accroissement de leur potentiel technique, y compris dans le domaine de l'environnement, en vue de respecter le niveau de qualité des carburants qui sera requis en l'an 2000.

**Pétrole brut traité
en raffineries**
(milliers de b/jour)



**Marges de raffinage
en Europe
(raffineries complexes)**
(\$/t)



La carte Club Kyriel

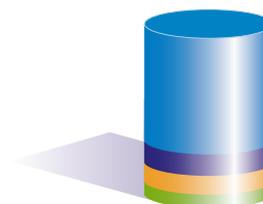
Fidèle à sa tradition de service, TOTAL a lancé en 1997, avec la Société Générale, la carte Club Kyriel, première carte « co-brandée » introduite en France, à la fois carte de fidélité, de paiement et de services. La carte Club Kyriel, qui complète la carte GR à usage professionnel, permet à son détenteur de régler ses achats dans les stations TOTAL et auprès des membres du réseau Kyriel (France Télécom, Air liberté, Darty, certaines chaînes hôtelières, etc.), de retirer des espèces dans les distributeurs de la Société Générale et de la Sogénal, de bénéficier d'une assistance dépannage, de profiter de tarifs préférentiels auprès d'une agence de voyages, et même de réserver un taxi ; elle peut aussi être utilisée comme carte téléphonique. Chaque paiement effectué avec la carte Club Kyriel donne lieu à l'attribution de points échangeables contre quelque 70 cadeaux présentés dans un catalogue et pouvant être obtenus dans les stations-service TOTAL ou par correspondance.



Ventes 1997 de produits pétroliers par zone géographique

(milliers de b/f)

■ Europe	1 016
■ Amérique du Nord	179
■ Afrique	175
■ Autres	89
	<hr/>
	1 459



La politique de consolidation des débouchés sur le marché intérieur, conjuguée à l'amélioration des marges, a conduit à une utilisation plus intensive de l'unité de distillation en réserve à la raffinerie de Normandie (intégrée à la capacité nominale de l'usine fin 1997), permettant d'atteindre un niveau de traitement de 37 millions de tonnes sur l'ensemble des raffineries européennes.

Marketing innovant, politique de services et de fidélisation

Dans le domaine de la distribution, TOTAL a poursuivi la mise en œuvre de sa politique de qualité, de services et de fidélisation de la clientèle, avec en particulier le lancement de la carte de paiement et de crédit Kyriel, en association avec la Société Générale. Grâce à cette politique de services et de fidélisation, la part de marché de TOTAL a progressé par rapport à ses concurrents pétroliers, ainsi que les ventes effectuées par la carte « Grands Routiers ». La rationalisation des structures s'est poursuivie, avec notamment, en France, l'allègement de l'organisation régionale et l'intégration de Labruyère, distributeur indépendant acheté fin 1996.

AU ROYAUME-UNI, le Groupe a continué activement son programme de rationalisation, de reprise de stations mandataires en gestion directe et de développement, afin de faire face à la dégradation des marges du réseau. Il a ainsi procédé à l'intégration des réseaux d'Oakstead et de Margram, et de plusieurs distributeurs de fioul (Phoenix, Charringtons...).

EN ALLEMAGNE, TOTAL a poursuivi, à l'ouest du pays, la consolidation de ses activités régionales, dans le réseau avec l'intégration des stations-service reprises à Shell, dans la distribution de fioul domestique au travers de la joint-venture Saarberg, ainsi que dans le secteur des GPL avec la restructuration de la filiale Sudgas.

DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIALITÉS À FORTE VALEUR AJOUTÉE

La production et la commercialisation de spécialités, en progression par rapport à 1996, ont contribué pour une part importante au résultat de l'Aval. La pétrochimie du Groupe (aromatiques, propylène et dérivés) a bénéficié tant d'une croissance de la productivité que du rétablissement des marges à un meilleur niveau qu'en 1996. L'activité Fluides Spéciaux a poursuivi son développement dans les produits à forte valeur ajoutée, avec notamment l'introduction sur le marché d'une nouvelle gamme de fluides de forage. Le résultat de l'activité lubrifiants a également progressé malgré un contexte de marché médiocre, notamment pour les huiles de base.

L'activité GPL a été maintenue à un niveau élevé grâce au développement du GPL carburant et à des actions innovantes telles que le lancement d'une nouvelle bouteille de gaz de 6 kg « Malice ». L'acquisition, en fin d'année 1997, de la société Argon a fait de TOTAL le premier distributeur argentin de GPL.

◀ Représentation des écoulements dans un réacteur de raffinerie

AFRIQUE

TOTAL, 2^e distributeur en Afrique

TOTAL, présent depuis maintenant 50 ans en Afrique, continue à consolider sa forte implantation avec 35 filiales de distribution, 2 345 points de vente et des participations dans cinq raffineries : Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Sénégal et Afrique du Sud.

Le Groupe est le deuxième distributeur international du continent, avec plus de 7 Mt vendues en 1997, principalement en Afrique du Sud, au Nigeria, au Maroc, au Sénégal, au Kenya, en Côte d'Ivoire, ce qui représente une part de marché réseau d'environ 15 %.

En 1997, TOTAL a renforcé sa position en Afrique en s'implantant en Guinée-Bissau et au Bénin, dans le cadre de processus de privatisation. Au Malawi, le Groupe a acquis la société qui commercialisait ses produits.

ÉTATS-UNIS

Une restructuration majeure de la présence de TOTAL

L'industrie du raffinage et de la distribution aux États-Unis se concentre fortement. Dans ce contexte, le Groupe a choisi de fusionner, en septembre 1997, ses activités de raffinage et de distribution aux États-Unis avec celles de la société Ultramar Diamond Shamrock (UDS) par échange d'actions. Après cette opération, TOTAL détient près de 8 % du capital d'Ultramar Diamond Shamrock.

◀ Raffinerie de Flessingue, Pays-Bas



Optimiser l'outil de production

Avec l'hydrocraqueur de Total Raffinaderij Nederland (TRN), le Groupe exploite, en association avec DOW, l'un des outils de raffinage les plus performants en Europe. Cette unité, mise en service en 1986, disposait à l'origine d'une capacité de traitement de 205 m³ à l'heure, en vue, essentiellement, d'une production maximale d'essence. La mobilisation des compétences et de l'imagination des équipes du Groupe, chercheurs et exploitants, a permis de modifier très notablement l'exploitation

de cette installation et de générer de la valeur ajoutée supplémentaire : le choix de nouveaux catalyseurs, testés au Centre de Recherches de Total (CERT) en Normandie, a permis d'orienter le fonctionnement de l'hydrocraqueur vers une production accrue de gazole, produit demandé par le marché européen. Le cycle de vie de ces nouveaux catalyseurs n'excédant pas deux ans, au lieu de quatre précédemment, l'exploitation de l'unité a été modifiée et optimisée, de telle sorte que sa capacité atteint désormais 340 m³

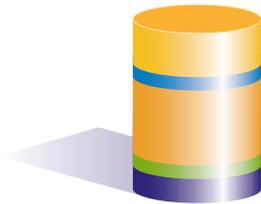
à l'heure, soit une hausse de plus de 50 % par rapport aux données du constructeur, avec des pointes à 60 %. L'objectif est de conserver ce niveau, en moyenne, durant les années à venir.

Plus généralement, grâce à l'expérience acquise dans le fonctionnement des unités et à l'amélioration des méthodes de travail, la disponibilité de la raffinerie dans son ensemble a progressé de 3 % en moyenne au cours des dernières années, ce qui représente désormais vingt jours de production supplémentaires par an.

Innover pour satisfaire la clientèle

Ventes 1997 par catégorie de produits (milliers de b/j)

Essence	393
Carburants aviation	115
Distillats	619
Flouls	138
Autres	194
	<hr/>
	1 459



Répartition géographique du réseau de stations-service en 1997

Europe	4 673
Afrique	2 345
Autres	771
	<hr/>
	7 789



Les activités de distribution de gaz de pétrole liquéfiés (GPL) de TOTAL connaissent un développement rapide dans les pays du bassin méditerranéen, en Afrique et en Asie. En Europe, outre sa présence sur les marchés domestiques et du chauffage, TOTAL développe son réseau de distribution de GPL carburant pour satisfaire la demande croissante en mettant également l'accent sur le service au client.

Pour apporter un meilleur confort d'utilisation à ses clients, tout en maximisant la sécurité, TOTAL a équipé ses stations d'un nouveau pistolet de remplissage des réservoirs GPL carburant : « Pistomatic ». Contrairement aux pistolets traditionnels en usage dans tous les autres réseaux de distribution, qui nécessitent un effort important sur la poignée, « Pistomatic » dispose d'un système d'assistance pneumatique. Un manchon, par simple coulissement, commande l'ouverture ou la fermeture des griffes de raccordement du pistolet au véhicule. L'effort est nul pour l'utilisateur, le maniement considérablement simplifié et la sécurité renforcée. « Pistomatic », testé au cours de l'année 1997 dans des stations pilotes équipées de nouveaux Volucompteurs GPL Premier, est désormais installé dans tout le réseau GPL (c) de TOTAL.

BASSIN MÉDITERRANÉEN ET EUROPE CENTRALE

Des axes de développement privilégiés

DANS LE BASSIN MÉDITERRANÉEN, TOTAL poursuit son expansion. En 1997, 3,5 Mt ont été commercialisées au travers notamment d'un réseau de 1 100 stations.

EN EUROPE CENTRALE, de nouvelles stations ont été ouvertes en Hongrie et en République tchèque, consolidant la position commerciale de TOTAL.

ASIE

Une politique de développement réfléchie, mais active et diversifiée

TOTAL adapte rapidement sa politique de développement en Asie, en fonction des conditions économiques et des opportunités. En 1997, les capitaux mis en œuvre en Asie représentent 3 % des capitaux mis en œuvre du secteur Aval.

EN CHINE, TOTAL détient une participation de 20 % dans la raffinerie WEPEC (située au sud de la Mandchourie) qui a achevé avec succès, en 1997, la mise en service de l'ensemble des installations. Cette raffinerie complexe, d'une capacité de 100 000 b/j, adaptée au traitement de bruts du Moyen-Orient et qui distribue une large partie de ses produits sur le marché chinois, est la première en Chine à associer un partenaire étranger.

TOTAL poursuit par ailleurs une stratégie maîtrisée de développement dans les spécialités, notamment dans les GPL. Deux sociétés de stockage et de distribution ont été créées, la première à Shenzhen, la seconde à Yantai dans la province du Shandong. D'autres projets sont en cours d'étude.



▲ Test grandeur nature en Méditerranée

Des accords ont été conclus pour la mise aux couleurs TOTAL de plusieurs stations-service à Pékin et à Dalian. D'autres projets sont là aussi en cours.

AU VIETNAM, le développement des activités de distribution de GPL et de lubrifiants a été poursuivi. TOTAL est présent dans une société de stockage et de distribution de GPL à Hô Chi Minh-Ville et participe à un nouveau projet GPL à Haiphong. Un troisième projet GPL est en cours d'étude dans le Sud.

AU CAMBODGE, TOTAL développe son réseau avec 16 stations fin 1997, pour une part de marché d'environ 7 %. Une activité GPL a démarré sur le site du dépôt de Phnom Penh, qui assure d'autre part la logistique du réseau.

EN THAÏLANDE, TOTAL participe à la construction d'une usine de mélange de lubrifiants.

AUX PHILIPPINES, TOTAL est associé à un groupe privé local pour développer une activité de distribution réseau et hors réseau.

Enfin **À SINGAPOUR**, TOTAL poursuit le développement de ses activités lubrifiants et spécialités pour approvisionner ses débouchés en Asie.



▲ Bouteilles de GPL en Afrique

TRADING ET TRANSPORTS MARITIMES

Développement soutenu du trading

Le trading a poursuivi en 1997 un développement soutenu de ses activités, ce qui a permis d'assurer une bonne performance de l'ensemble des unités commerciales. Face à un marché très compétitif, marqué par une forte volatilité des cours, les ventes de pétrole brut ont atteint 1,9 Mb/j en 1997, soit un montant identique au niveau moyen des deux années précédentes. La production en propre de TOTAL a représenté 25 % du volume réalisé en 1997, contre 24 % en 1995-1996.

Transports maritimes : test en grandeur nature de l'organisation de crise

Dans le secteur des transports maritimes, la flotte contrôlée par le Groupe a fait l'objet d'une restructuration assez profonde. Total Transport Maritime (TTM) a exercé une option d'achat sur les deux pétroliers de 300 000 tonnes de port en lourd *New Wisdom* et *New Vision* construits en 1993 et 1994. Ces pétroliers étaient déjà exploités pour le compte du Groupe dans le cadre de contrats d'affrètement à long terme. Par ailleurs, le *Nausicaa*, un pétrolier de 140 000 tonnes de port en lourd, a été vendu. Le résultat dégagé par les activités d'affrètement et de transports maritimes a été satisfaisant, grâce à une amélioration des taux de fret.

En septembre 1997, TOTAL a organisé, en collaboration avec la Marine nationale, un exercice de crise grandeur nature et en temps réel en Méditerranée : l'exercice TOTEM 97 visait à tester les dispositifs des plans Polmar Mer et Terre ainsi que l'organisation de management de crise du Groupe.

Chimie



Caoutchouc industriel
et revêtements



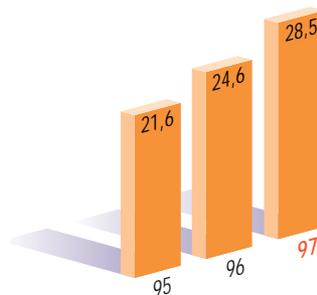
D'abord axé sur la transformation du caoutchouc, avec Hutchinson, le secteur Chimie de TOTAL s'est enrichi, depuis 1990, d'un ensemble de quatre activités liées aux revêtements, structurées aujourd'hui autour de sociétés de notoriété internationale : Coates pour les encres, Kalon pour les peintures, Bostik pour les adhésifs. L'activité résines est pour sa part conduite par Cray Valley en Europe, Sartomer et Cook Composites & Polymers (CCP) aux États-Unis. La Chimie de TOTAL dispose ainsi de parts de marché significatives à l'échelle mondiale.

Peu sensible aux fluctuations des cycles pétroliers et moins exigeant en termes d'investissements, le secteur Chimie est une composante essentielle du Groupe. Il lui apporte une contribution substantielle et un élément de stabilité au niveau du résultat.

En 1997, le chiffre d'affaires de la Chimie a enregistré une hausse de 16,2 % à 28,5 milliards de francs.

Le résultat opérationnel, 2,3 milliards de francs, marque une progression de 21,3 % reflétant la croissance du secteur, les progrès de productivité et les synergies dégagées dans les opérations de croissance externe.

Les investissements du secteur Chimie se sont inscrits à 2,4 milliards de francs, en réduction sensible par rapport à 1996 (3,5 milliards), année au cours de laquelle avaient été réalisées des acquisitions importantes liées notamment à la mondialisation des activités automobiles d'Hutchinson.



◀ Sartomer, USA

▶ Séchage de vernis sur des disques laser

ACCÉLÉRATION
DE LA CROISSANCE
ET AMÉLIORATION
DES RÉSULTATS



HUTCHINSON

Poursuite de la stratégie de mondialisation

Hutchinson, filiale à 100 % de TOTAL, se situe parmi les leaders mondiaux de la transformation du caoutchouc industriel. Hutchinson a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 12,1 milliards de francs, en hausse de 16 % sur celui de 1996.

Les actions mises en œuvre s'inscrivent dans une stratégie de mondialisation des activités et d'excellence technologique.

Dans le domaine de l'automobile, qui représente 60 % de son chiffre d'affaires, Hutchinson poursuit une stratégie de renforcement de sa position auprès des principaux constructeurs et accompagne l'internationalisation de leurs productions.

AUX ÉTATS-UNIS, Hutchinson a mis en service une unité de production de raccords basse pression et d'accumulateurs pour les circuits de conditionnement d'air. Implantée à Byrdstown (Tennessee), cette unité constitue une nouvelle activité pour Fayette Tubular Products, société acquise début 1996 et qui opère désormais sous le nouveau nom de Hutchinson FTS (Fluid Transfer Systems).

Hutchinson : adaptabilité et technologies de pointe

Dans tous les secteurs d'activité – transports, équipements industriels, défense, mais aussi grand public –, l'aptitude à concevoir des produits innovants et performants est pour Hutchinson un élément clé.

La simulation numérique joue à cet égard un rôle décisif dans la conception de produits plus fiables, mieux adaptés, plus performants. Les puissants équipements informatiques (superordinateur vectoriel et ordinateurs parallèles) dont dispose Hutchinson

permettent maintenant de créer des objets ou des systèmes virtuels et d'en définir les caractéristiques et performances – y compris leur durée de vie – avant même que ces objets n'aient été créés.

Cette approche novatrice a permis à Hutchinson de se différencier de la concurrence par la réalisation d'avancées très significatives dans les domaines de la mécanique vibratoire et de l'acoustique, et de faire des gains très significatifs dans la durée – et donc le coût – de développement et de mise au point des produits.

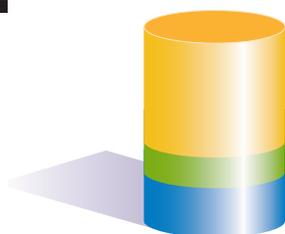
Équipements de tests
de vibro-acoustique
au Centre de Recherche
d'Hutchinson à Montargis ►



Chiffre d'affaires Hutchinson par activité (%)

Automobile	60
Industrie	15
Grand public	25

26



EN AMÉRIQUE DU SUD, Hutchinson a effectué plusieurs avancées significatives, qui le placent en bonne position sur le marché automobile. En Argentine, les activités transfert de fluides et étanchéité de carrosserie issues des sociétés Lino, Ertec et Cestari Argentina sont désormais regroupées sur un seul site au sein d'Hutchinson Argentina. Hutchinson s'est également implanté au Brésil avec l'acquisition de la société Cestari, spécialisée dans le moulage et surtout les profilés. Hutchinson se situe désormais parmi les principaux fournisseurs des constructeurs automobiles mondiaux présents dans le Mercosur, marché commun établi entre l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay et le Paraguay.

AUX ÉTATS-UNIS, Hutchinson a acquis la société ABT qui dispose d'une technologie reconnue dans le domaine des gants pour salles stériles, utilisés notamment dans les industries liées à l'électronique.

AU MEXIQUE, la société Nimex Saltillo, filiale à 100 % d'Hutchinson, a démarré une usine de gants à usage industriel à Saltillo, près de Monterrey (Mexique). L'usine produira à terme 15 millions de paires de gants par an, essentiellement destinés au marché nord-américain.

RÉSINES

Poursuite de la croissance du secteur

L'activité Résines du Groupe se place en deuxième position en Europe et aux États-Unis. Elle a connu en 1997, pour la deuxième année consécutive, une forte progression avec un chiffre d'affaires de 5,3 milliards de francs, contre 3,9 milliards en 1996, soit une progression de 35 %. La hausse est de 61 % par rapport à 1995.

Cook Composites & Polymers (CCP) a poursuivi sa croissance et le renforcement de ses positions, en particulier en Amérique du Nord avec la reprise de Progress Plastics et Armkem au Canada, et surtout de la société Composites Material Inc., l'un des principaux distributeurs de produits pour l'industrie des composites aux États-Unis. En Europe, Cray Valley a mis en service en France de nouvelles capacités de *gel-coats* sur le site de Gravigny (Eure) de Technibat, société acquise en 1996.

Cray Valley s'est par ailleurs implanté en Amérique du Sud, avec l'acquisition de la société Ramires & Cia Ltda (RCL), deuxième producteur de résine polyester insaturé et de mastic polyester au Brésil.

Le secteur résines de revêtements a poursuivi son développement en Europe, avec la mise en service d'une nouvelle unité d'émulsions d'une capacité de 30 000 tonnes à Zwickau (Allemagne).

Le secteur des résines photoréticulables a poursuivi sa forte croissance et lancé la construction de nouvelles unités, tant en Europe qu'aux États-Unis.

COATES (ENCRES)

Poursuite du recentrage dans les encres d'imprimerie

L'activité encres de TOTAL est constituée autour de Coates, l'un des premiers producteurs mondiaux. Son chiffre d'affaires, 4,5 milliards de francs en 1997, enregistre une progression de 10 % par rapport à l'année précédente, en dépit de la poursuite du désengagement des activités concernant les revêtements d'emballage métalliques.

Coates a poursuivi la consolidation et le développement de ses activités sur les marchés où il détient des positions fortes : les encres d'imprimerie pour la presse, l'édition et l'emballage.

EN ALLEMAGNE, le démarrage de la production d'une nouvelle usine à Nuremberg renforce la position de Coates dans le domaine des encres sérigraphiques.

EN ESPAGNE, la mise en service d'une usine de pâtes flushées construite près de Barcelone, en association avec la société américaine Flint Inc. Corporation, permet désormais à Coates Lorilleux de généraliser dans ses usines l'utilisation de ce produit pour la fabrication des encres d'imprimerie pour les marchés de l'édition.

EN AMÉRIQUE LATINE, Coates a acquis la totalité du capital de Sinclair, principal producteur d'encres d'imprimerie en Colombie.

Leader de la photoréticulation

A travers Cray Valley en Europe, Sartomer aux États-Unis et Nippon Kayaku-Sartomer au Japon, TOTAL a développé une grande expertise en matière de résines photoréticulables, ce qui lui permet d'occuper le deuxième rang mondial de ce marché à croissance rapide.

Contrairement aux systèmes traditionnels, la technologie de la photoréticulation, l'une des formes de durcissement par rayonnement, n'utilise pas de solvant. Elle contribue ainsi à la protection de l'environnement. Incolores ou pigmentées, les résines photoréticulables ont surtout une fonction de revêtement, combinant protection, résistance et esthétique. Elles s'adressent à trois principaux secteurs : l'industrie du bois, l'édition et l'emballage. Parallèlement, elles connaissent une demande de plus en plus forte dans l'électronique (cartes de crédit, circuits imprimés, disques compacts, fibres optiques).



▲ Test de dureté des revêtements

KALON (PEINTURES)

Poursuite de la croissance externe et restructuration des activités

Kalon, dont TOTAL détient 65,9 %, occupe la deuxième position en Europe sur le marché des peintures décoratives. Son chiffre d'affaires a atteint 4,5 milliards de francs en 1997, en progression de 6 % sur celui réalisé en 1996. Cette hausse résulte tout à la fois de la bonne performance de Kalon au Royaume-Uni, où la restructuration des activités est désormais achevée, et de la poursuite de la croissance externe de la société.

AUX PAYS-BAS, Kalon a acquis 75 % de la société Circle.

AU PORTUGAL, Kalon, présent depuis plusieurs années à travers la société Cor & Decoracao, a porté de 40 % à 100 % sa participation dans la société portugaise Flexcote.

EN AFRIQUE DU SUD, Kalon a acquis une participation de 70 % dans la société Prominent Paints Limited, l'un des tout premiers producteurs du pays.

BOSTIK (ADHÉSIFS)

Croissance accélérée et modernisation de l'outil de production

Bostik se situe au cinquième rang mondial dans le domaine des adhésifs. Son chiffre d'affaires est de 2 milliards de francs en 1997, en hausse de 13 % par rapport à 1996. Présent dans 27 pays, Bostik poursuit depuis plusieurs années une politique sélective d'acquisitions, dans le cadre d'une stratégie qui combine croissance interne et externe.

AUX ÉTATS-UNIS, Bostik a poursuivi en 1997 le développement de ses activités avec le rachat du fonds de commerce et des lignes de production de Sharnet, division de la société AET spécialisée en adhésifs thermofusibles vendus sous forme de non-tissé (WEB). Bostik a parallèlement accru ses positions sur le marché américain grâce à la mise en service de nouvelles unités sur le site de Middleton, relocalisant ainsi les productions Vitel rachetées à Shell en 1996.

EN EUROPE, un développement majeur pour Bostik a été la signature, en décembre 1997, d'un accord avec la société britannique BTP p.l.c. pour l'acquisition des activités adhésifs de cette dernière – sauf en Allemagne –, conduites sous la marque Mydrin. Présent dans les domaines de l'emballage, du bois et du papier, de l'étiquetage et de la chaussure, Mydrin dispose de huit usines de production en Europe et est également présent aux États-Unis et à Singapour.

Le rachat de Mydrin renforce la position de numéro 5 mondial de Bostik et lui permet d'accéder au 3^e rang européen.

La technologie au service du développement durable

La mission de TOTAL, comme de toute entreprise, est de répondre aux besoins de ses clients. Fabriquer et distribuer des produits de qualité requiert de l'industriel une approche globale. Il s'agit tout à la fois de satisfaire la demande en énergie et en produits pétroliers, de maîtriser les conditions d'exploitation des hydrocarbures afin de gérer au mieux les ressources énergétiques de la planète, de rechercher la meilleure efficacité énergétique et de prendre en compte les préoccupations environnementales. Des objectifs exigeants et parfois contradictoires, qui requièrent un savoir-faire technique éprouvé et la maîtrise des technologies les plus avancées. Apparemment banals, car au cœur de notre vie quotidienne, les produits pétroliers et chimiques représentent en réalité l'aboutissement d'une chaîne complexe de production, de l'extraction des hydrocarbures à la distribution.

28

AMONT

Mieux rechercher et produire les hydrocarbures tout en limitant l'impact sur l'environnement naturel

Les gisements de pétrole ou de gaz sont très souvent situés dans des zones dont l'environnement est sensible : zones humides, deltas, mangroves, forêts tropicales, milieux marins, récifs coralliens, zones arctiques. Les compagnies opératrices sont amenées à intégrer de plus en plus les aspects environnementaux très en amont dans les projets d'exploration et de production, jouant ainsi, par l'ampleur des moyens mis en œuvre, le rôle de véritables gestionnaires des milieux naturels.

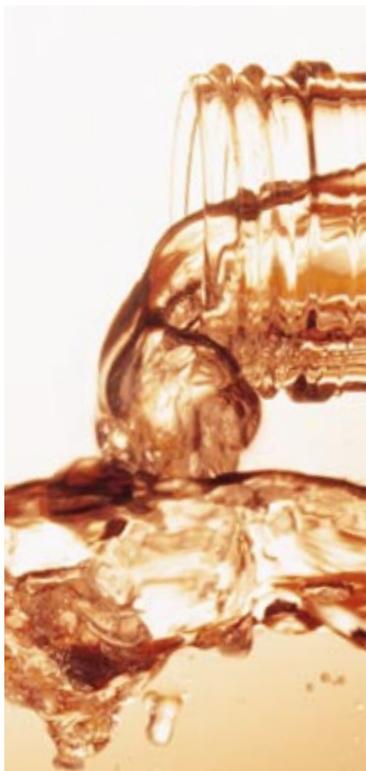
À titre d'exemple récent, Total Indonésie s'est dotée d'un outil informatique associant un système d'information géographique (SIG) et une base de données. La démarche originale du SIG repose sur la prise en compte simultanée des activités socioéconomiques traditionnelles (aquaculture, pêche, agriculture), du milieu naturel (faune et flore) et des activités pétrolières. Le croisement de ces informations permet de fournir une carte extrêmement précise sur les sensibilités opérationnelles du delta de la Mahakam (Est Kalimantan).

En Terre de Feu, un système novateur de torchère permettant de brûler sans fumée les rejets de gaz dans l'atmosphère



▲ Delta de la Mahakam, Indonésie

◀ Torchères sans fumée, Terre de Feu, Argentine



a été mis en place sur les champs de Cañadon Alfa et d'Hidra, en attendant la suppression quasi complète du « torchage » du gaz associé par l'installation prochaine d'équipements additionnels appropriés, comme sur la plupart des installations opérées par le Groupe. On relèvera à cet égard que, depuis 15 ans, le Groupe a réduit de plus de 80 % les volumes de gaz associé brûlé à la torche sur les champs qu'il opère, le brûlage à la torche du gaz associé étant l'une des principales sources de CO₂ dans l'amont pétrolier.

AVAL

Contrôler les émissions polluantes, fabriquer des essences et des gazoles de qualité et respectueux de l'environnement

L'essentiel des efforts de recherche-développement et d'investissement du secteur porte sur l'amélioration constante de la qualité des produits et du processus de fabrication, de façon à réduire les émissions polluantes de nos installations (raffineries, dépôts et stations-service) et des émissions liées à l'utilisation des produits par les consommateurs.

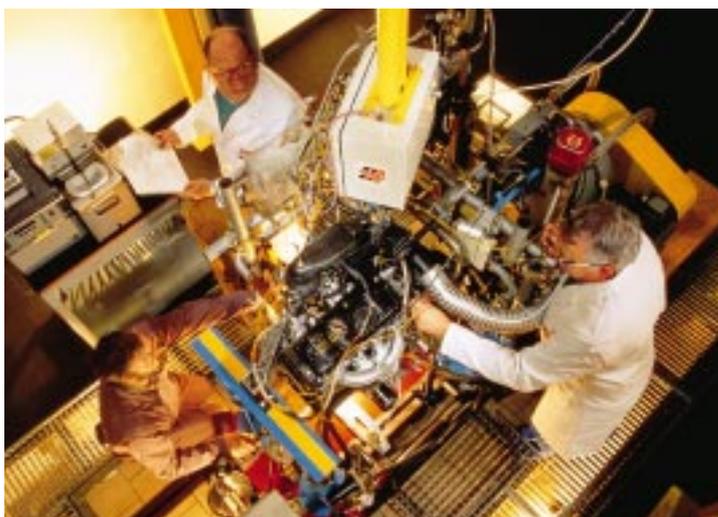
Dès le début des années quatre-vingt-dix, la suppression du plomb dans les essences a pu être réalisée grâce à la construction dans les raffineries d'unités nouvelles d'isomérisation (MTBE, TAME et ETBE).

D'ici à l'an 2000 et au-delà, la baisse de la teneur en soufre dans les essences et les gazoles sera réalisée grâce à l'amélioration du fonctionnement des unités de désulfuration et aux progrès accomplis dans le domaine des catalyseurs.

Les raffineries de TOTAL se sont équipées d'installations de plus en plus complexes, afin de réduire les émissions de polluants dans l'atmosphère et les rejets d'eaux usées, qui placent l'outil de raffinage du Groupe, premier raffineur-distributeur en France, en bonne position face à la sévérisation des normes européennes.

Dans le développement de nouvelles gammes de spécialités (fluides spéciaux, paraffines et bitumes), priorité est donnée au traitement de l'écotoxicité.

Une nouvelle gamme de produits pour boues de forage particulièrement adaptés aux forages en mer, l'EDC, qui offre des performances accrues en matière de préservation de



▲ Banc moteur au CERT, France

environnement marin, a ainsi été lancée en 1997. Par ailleurs, l'usine de Total à Oudalle a été certifiée ISO 14001 en juillet 1997 par l'AFAQ (Association pour l'Assurance Qualité), récompensant ainsi les efforts accomplis depuis

plusieurs années par ce site en faveur de l'environnement.

CHIMIE DE SPÉCIALITÉS

Réduire au minimum les émissions de COV

Dans le secteur des revêtements, l'accent est mis sur la réduction, voire la suppression des émissions de COV (composés organiques volatils).

La formulation et la mise en œuvre de résines, *gel-coats*, encres d'imprimerie, peintures décoratives, adhésifs et colles privilégie le développement de nouveaux produits à teneur en solvants réduite. Parmi les technologies mises en œuvre, la photoréticulation, qui consiste à durcir sous rayonnement ultraviolet une formulation sans solvant, s'avère particulièrement prometteuse.

Dans les usines d'Hutchinson, leader européen de la transformation des élastomères, la protection de l'environnement s'inscrit dans une démarche proactive de certification selon la norme internationale ISO 14000. C'est ainsi que quatre usines d'Hutchinson, les premières de la profession, seront mises en conformité cette année avec cette norme. Par ailleurs, des études techniques en partenariat ont été lancées dans le domaine de la gestion des déchets : recyclage des produits en fin de vie et valorisation des rebuts et déchets de production.

DESIGN & PROJECT MANAGEMENT

The Invisions Group • Washington, D.C.

CRÉDIT PHOTOS

Couverture : P. Chalançon, S. Rivoallon, J. Burlot

Portraits et questions au Président, Gouvernement d'entreprise : P. Demail

Amont : J. Borowski, K. Wood, J. Burlot, L. Zylberman, M. Rousset, F. Robert

Aval : J. Burlot, P. Latron, D. Skavisky, L. Zylberman

Chimie : J. Burlot, J. Zaruba

La technologie au service d'un développement durable : P. Latron, J. Burlot, M. Riboud, S. Rivoallon

TOTAL

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Société Anonyme au capital de : 12 106 279 400 F

Siège social : Tour TOTAL

24, cours Michelet, Puteaux (Hauts-de-Seine), France

R.C.S. Nanterre B 542 051 180

<http://www.total.com>



INFORMATIONS FINANCIÈRES ET LÉGALES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 1998

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32	
COMPTES CONSOLIDÉS		
Rapport des Commissaires aux comptes	36	
Compte de résultat consolidé	37	
Bilan consolidé	38	
Flux de trésorerie	40	
Variation des capitaux propres consolidés	41	
Annexe aux comptes consolidés	42	
RÉSERVES		
Estimation des réserves prouvées	78	
Revenus nets futurs actualisés	81	
COMPTES SOCIÉTÉ MÈRE		
États financiers simplifiés	82	
Filiales et participations	84	
Autres informations sur cinq ans	85	
Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices	86	
ACTIONNARIAT		
L'action TOTAL	87	
Actionnariat	90	
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Organigramme des principales sociétés	93	
Historique du Groupe	94	
PERSONNES ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE		101

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TOTAL et ses filiales

PANORAMA DE L'EXERCICE

La forte progression du résultat net part du Groupe en 1997 (+ 35 % par rapport à 1996) est due aux efforts de croissance et aux gains de productivité des secteurs, dans un environnement pétrolier favorable. Les trois secteurs d'activité du Groupe sont :

- l'Amont, qui regroupe l'exploration, la production d'hydrocarbures, le gaz et l'électricité ;
- l'Aval, avec le raffinage, la distribution de produits pétroliers et le trading/shipping ;
- la Chimie de spécialités, qui regroupe Hutchinson (élastomères) et les revêtements (résines, encres, peintures décoratives et adhésifs).

L'environnement pétrolier de 1997 a été marqué par une légère baisse du prix du pétrole par rapport à 1996, la moyenne du cours du baril de Brent s'établissant au niveau de 19,1 \$/b, contre 20,7 \$/b en 1996. Les marges de raffinage en Europe ont été de 15,6 \$/t, contre 14,2 \$/t en 1996. Enfin, le dollar s'est apprécié par rapport au franc français avec une valeur moyenne 1997 de 5,84 francs, contre 5,12 francs.

Croissance des productions de l'Amont

Le secteur Amont a connu une croissance significative de ses productions, en atteignant un niveau de 803 000 bep/j, soit une progression de 5,4 % par rapport à 1996. La production d'hydrocarbures liquides représente 532 000 b/j (+ 4,3 %) et la production de gaz 42,3 millions de m³ par jour (+ 7,3 %). La production hors Moyen-Orient progresse de 4,6 % à 495 000 bep/j. La production d'hydrocarbures au Moyen-Orient est en hausse de 6,6 % à 308 000 bep/j, et comporte pour la première fois une production gazière de 2,7 millions de m³ par jour, sous forme de gaz naturel liquéfié.

Les réserves continuent de croître en 1997 et s'élèvent à 4 833 Mbep, contre 4 638 Mbep en 1996 (+ 4,2 %). Elles représentent 16,5 années de production au rythme de 1997.

Au Moyen-Orient, l'année a été marquée par la montée en régime des deux trains de liquéfaction de l'usine de Qatargas (TOTAL 10 %). En Iran, le développement de Sirri (TOTAL 70 %) se déroule selon le programme prévu, pour une mise en production en 1998. La signature du contrat de développement du champ offshore de gaz South Pars (TOTAL 40 %) permet d'envisager une mise en production en 2001.

En Afrique, les forages d'exploration du Bloc 14 en Angola (TOTAL 20 %) ont été positifs et deux structures ont pu être identifiées : Kuito, structure géante qui pourra être produite dès 1999 et Landana, dont le potentiel doit être confirmé par de prochains puits. En Amérique du Sud, le lancement du projet Sincor (TOTAL 40 %) doit permettre de produire et transformer les huiles lourdes de l'Orénoque au Venezuela, et d'assurer ainsi au Groupe un accès à des réserves abondantes et compétitives. En Colombie, la production des champs de Cusiana et Cupiagua (TOTAL 15,2 % net) a atteint le niveau de 310 000 b/j fin 1997. En Asie du Sud-Est, la mise en production de Tunu Nord (TOTAL 50 %) fin 1997 a été simultanée avec le démarrage du 7^e train de liquéfaction de l'usine de Bontang. En 1997 trois contrats de partage de production en mer Caspienne ont été signés : un au Kazakhstan (TOTAL 14,3 %) dans la partie Nord de la mer Caspienne, et deux autres en Azerbaïdjan sur le permis de Absheron (TOTAL 20 %) et de Lenkoran Talish Deniz (TOTAL 10 %). Enfin en mer du Nord, grâce à l'unification des champs de l'Haltenbanken Sud en Norvège, TOTAL disposera dans cette région de l'Haltenbanken d'un important potentiel de réserves.

Performance de l'Aval

L'Aval a bénéficié d'un environnement favorable en 1997 qui explique 70 % de la progression du résultat opérationnel du secteur. La performance de l'Aval est aussi due à hauteur de 30 % à l'abaissement du point mort du raffinage, l'amélioration du marketing en France et le développement des activités de l'Outre-mer.

TOTAL a maintenu ses efforts de réduction des coûts et la baisse du point mort du raffinage en Europe s'est poursuivie en 1997, vers un niveau de 14 \$/t. Aux États-Unis, TOTAL Petroleum (TOPNA) a été fusionné avec la société Ultramar Diamond Shamrock, afin de former un ensemble plus compétitif sur le marché nord-américain du raffinage et de la distribution. TOTAL détient désormais 8 % de cette société.

En Europe, où TOTAL dispose d'un réseau de distribution de 4 673 stations, le Groupe a bénéficié d'un bon niveau d'activité dans le marketing, en France, en Allemagne, au Benelux, au Royaume-Uni et dans la péninsule Ibérique. Ailleurs, TOTAL a poursuivi le développement de ses activités de distribution, en particulier en Afrique, avec des ventes de produits pétroliers d'environ 7 millions de tonnes en 1997, en hausse de 7 % par rapport à 1996.

Enfin TOTAL renforce ses activités de spécialités avec notamment l'acquisition de Argon en Argentine, premier distributeur de GPL du pays.

Développement de la Chimie

Le secteur Chimie a vu son chiffre d'affaires progresser de 16 % à 28 537 millions de francs et son résultat opérationnel de 21 % à 2 324 millions de francs. Cette progression reflète les gains de productivité, ainsi que les synergies dégagées dans les opérations récentes de croissance externe.

Hutchinson, dans le domaine de la transformation du caoutchouc et des élastomères, a poursuivi son développement international. Sur le continent américain en particulier, Hutchinson a mis en service de nouvelles unités aux États-Unis pour les transferts de fluides, et démarré ses activités en Argentine et au Brésil, en confirmant sa stratégie de renforcement auprès des constructeurs automobiles, dans le cadre de l'internationalisation de leur production.

En chimie de revêtements, le secteur des résines, avec un chiffre d'affaires en hausse de 35 % en 1997 par rapport à 1996, est le numéro un mondial des Gelcoats et le numéro deux dans les résines photoréticulables. Coates continue sa stratégie de recentrage dans les encres d'imprimerie. Kalon occupe la deuxième position en peintures décoratives en Europe. Bostik grâce à l'acquisition de Mydrin devient le numéro trois des adhésifs en Europe.

SITUATION FINANCIÈRE

Les principaux éléments des comptes consolidés du Groupe sont résumés dans le tableau suivant :

	1997	1996
<i>(en millions de francs)</i>		
Chiffre d'affaires	191 085	176 577
Résultat opérationnel	13 623	10 212
Résultat net part du Groupe	7 611	5 646
Résultat net par action <i>(en francs)</i> sur la base d'un capital dilué	31,0	23,5
Marge brute d'autofinancement	19 190 *	15 413

* courante.

Le chiffre d'affaires du Groupe est en croissance de 8 % par rapport à 1996. Le résultat opérationnel des secteurs d'activité s'élève à 13,6 milliards de francs en hausse de 33 % par rapport à 1996. Le résultat net part du Groupe s'établit à 7,6 milliards de francs, en hausse de 35 % par rapport à 1996. La marge brute d'autofinancement courante de 1997 est en augmentation de 25 % par rapport à 1996, à 19,2 milliards de francs. Le bénéfice net par action, calculé sur la base d'un capital moyen dilué de 245,1 millions d'actions, s'élève à 31,0 francs pour 1997, en progression de 32 % par rapport à 1996.

Le résultat opérationnel du Groupe a atteint 13,6 milliards de francs en 1997, en progression de 27 % par rapport au résultat opérationnel courant de 10,7 milliards de francs en 1996. La croissance et les efforts de productivité ont fait progresser le résultat opérationnel de 1,8 milliard de francs. L'ensemble des facteurs d'environnement a eu un impact positif sur le résultat opérationnel de 1,3 milliard de francs. L'accroissement des charges d'exploration a eu un impact négatif de 0,2 milliard de francs.

	1997	1996	Progression en %
<i>(en millions de francs)</i>			
AMONT	8 217	7 292 *	+ 13
AVAL	3 082	1 529	+ 102
CHIMIE	2 324	1 916	+ 21
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES SECTEURS	13 623	10 737 *	+ 27

* hors FAS 121 (- 0,5 GF).

Investissements 1997 et politique de non-dilution

Les investissements bruts en 1997 sont en hausse à 21,3 milliards de francs ⁽¹⁾, soit une augmentation de 30 % par rapport à 1996. Le niveau d'investissement du secteur Amont est en progression de 46 %, à 12,6 milliards de francs contre 8,6 milliards de francs en 1996. L'investissement de l'Aval est en hausse à 5,0 milliards de francs ⁽¹⁾, contre 3,9 milliards de francs en 1996, incluant l'acquisition de deux tankers VLCC. Les investissements du secteur Chimie s'élèvent à 2,4 milliards de francs, en recul de 31 % par rapport à 1996, qui avait vu un niveau élevé d'opérations de croissance externe. Les désinvestissements, calculés au prix de cession, ont représenté 2,2 milliards de francs ⁽¹⁾. La marge brute d'autofinancement courante (hors couverture d'engagements de retraite pour un montant de 2,4 milliards de francs) s'élève à 19,2 milliards de francs, en hausse de 25 % par rapport à 1996.

La mise en œuvre de la politique de zéro-dilution a été effective avec le paiement du dividende en espèces et le rachat sur le marché de 2,7 millions d'actions en 1997.

(1) hors opérations liées à la fusion TOPNA/UDS.

Les fonds propres consolidés, avant répartition et majorés des intérêts minoritaires, s'élèvent à 69,7 milliards de francs, contre 62,8 milliards de francs en 1996. Le ratio de dettes nettes sur fonds propres du Groupe s'établit à 26,8 %, contre 18,3 % un an auparavant, la couverture des engagements de retraite expliquant près de la moitié de cette hausse. Cette évolution permet au Groupe de bénéficier d'un effet de levier accru dans un contexte de taux d'intérêts bas.

COMPTES DE TOTAL SA ET PROPOSITION DE DIVIDENDE

Le bénéfice de TOTAL société mère s'établit à 4 345 millions de francs en 1997, contre 5 136 millions de francs en 1996. Le Conseil d'administration de TOTAL, après avoir arrêté les comptes, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 13 mai 1998 la distribution d'un dividende de 13 francs par action, en augmentation de 24 % par rapport au dividende de l'année précédente, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 6,50 francs. Le dividende sera payé en espèces.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'année 1998, il est prévu un maintien des investissements à un niveau supérieur à 21 milliards de francs. Près de 70 % de ces investissements seront consacrés au développement de l'Amont, par des projets au point mort bas, résistants à la baisse du prix du brut.

Le secteur Amont est bien armé pour réaliser ses objectifs de croissance grâce à un portefeuille de grands projets, qui permettront de conjuguer croissance des productions et réduction des coûts techniques. Le Groupe devrait produire 1 million de bep par jour en l'an 2000 et confirme son objectif de 1,25 million de bep par jour en l'an 2005. Le secteur Aval dispose d'un outil de raffinage compétitif avec un point mort en constante réduction. Il est bien positionné dans la perspective de l'évolution des spécifications des produits pétroliers en Europe. Le développement du marketing autour du bassin méditerranéen, en Afrique et en Asie, ainsi que la croissance dans les spécialités permettront l'amélioration de la rentabilité du secteur. La Chimie de spécialités vise un objectif de chiffre d'affaires de 42 milliards de francs en 2002, grâce au développement de ses métiers, tout en améliorant sa rentabilité.

En ce qui concerne les premiers mois de 1998, l'environnement est caractérisé par une baisse importante du prix du baril de Brent, dont l'incidence négative sur les résultats est cependant compensée, dans une large mesure, par un dollar ferme et des marges de raffinage européennes plus soutenues, ainsi que par la croissance des productions et les gains de productivité.

En Asie, les productions gazières du Groupe sont vendues à des sociétés nationales ou à des acheteurs privés de premier rang, dans le cadre d'engagements contractuels de longue durée et à des prix liés au dollar. De ce fait, la croissance des productions gazières en Asie devrait se poursuivre, en dépit de la situation économique. Les secteurs Aval et Chimie ont une présence limitée en Asie (3 % des capitaux mis en œuvre pour l'Aval, 2 % du chiffre d'affaires Chimie, en 1997).

En 1997, le Groupe avait annoncé un plan d'augmentation du résultat opérationnel, à environnement constant, de 4,0 milliards de francs de 1997 à 1999, grâce aux efforts de croissance et aux gains de productivité. Compte tenu des réalisations de 1997 et des perspectives à moyen terme, TOTAL révisé à la hausse son objectif en le portant à 4,8 milliards de francs, soit 2,0 milliards de francs de gains de productivité et 2,8 milliards de francs grâce à la croissance des activités.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DU RÉVISEUR

SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Société TOTAL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Société TOTAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1997, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 18 mars 1998

Les Commissaires aux Comptes

CABINET CAUVIN, ANGLEYS SAINT-PIERRE INTERNATIONAL

René Amirkhanian

BARBIER FRINAULT & AUTRES

Pascal Macioce

Le Réviseur

ARTHUR ANDERSEN LLP

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

TOTAL et ses filiales

EXERCICE	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs excepté pour le résultat net par action)</i>			
Chiffre d'affaires (Notes 19 et 20)	191 085	176 577	135 829
Charges d'exploitation	(170 448)	(159 893)	(123 356)
Amortissements des immobilisations corporelles	(7 565)	(6 916)	(5 544)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (NOTE 19) :			
Holding	(551)	(444)	(512)
Secteurs d'activité	13 623	10 212	7 441
Total résultat opérationnel	13 072	9 768	6 929
Frais financiers nets (Note 21)	(738)	(917)	(731)
Dividendes reçus des participations non consolidées	597	339	337
Rémunération des actions privilégiées des filiales consolidées (Note 14)	(60)	(52)	(57)
Autres charges et produits (Note 22)	71	(134)	(51)
Éléments exceptionnels, nets (Note 23)	–	–	(1 666)
Impôt sur les sociétés (Note 24)	(4 077)	(2 622)	(2 023)
Résultat des sociétés mises en équivalence (Note 6)	(58)	66	14
RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION	8 807	6 448	2 752
Amortissement des écarts d'acquisition	(860)	(663)	(549)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	7 947	5 785	2 203
dont part des minoritaires	336	139	(45)
RÉSULTAT NET	7 611	5 646	2 248
RÉSULTAT NET PAR ACTION (NOTE 1-Q)	31,0	23,5	9,6

BILAN CONSOLIDÉ

TOTAL et ses filiales

31 DÉCEMBRE	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs)</i>			
ACTIF			
ACTIF LONG TERME			
Immobilisations incorporelles (Note 4)	16 339	15 276	13 009
Moins : amortissements et provisions (Note 4)	(6 965)	(5 901)	(4 936)
Immobilisations incorporelles, valeur nette (Note 4)	9 374	9 375	8 073
Immobilisations corporelles (Note 5)	127 525	116 256	100 884
Moins : amortissements et provisions (Note 5)	(66 125)	(61 948)	(53 003)
Immobilisations corporelles, valeur nette (Note 5)	61 400	54 308	47 881
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts (Note 6)	8 491	4 720	4 802
Autres titres de participation (Note 7)	5 811	5 980	5 656
Autres actifs long terme (Note 8)	5 489	4 280	3 460
Total actif long terme	90 565	78 663	69 872
ACTIF CIRCULANT :			
Valeurs d'exploitation (Note 9)	14 550	15 014	11 704
Clients et comptes rattachés (Note 10)	23 371	23 878	21 612
Autres créances (Note 11)	8 800	7 656	6 544
Valeurs mobilières de placement (Note 12)	1 773	971	666
Disponibilités et dépôts à court terme	12 652	32 000	28 563
Total actif circulant	61 146	79 519	69 089
TOTAL ACTIF	151 711	158 182	138 961

BILAN CONSOLIDÉ

TOTAL et ses filiales

31 DÉCEMBRE	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs)</i>			
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES (NOTE 13) :			
Capital	12 217	12 106	11 753
Primes	12 918	12 361	10 672
Réserves consolidées	41 489	36 432	32 850
Écarts de réévaluation	458	458	477
Écarts de conversion	(450)	(2 099)	(3 354)
Titres subordonnés à durée indéterminée remboursables en actions (TSDIRA)	–	–	190
Total des capitaux propres	66 632	59 258	52 588
ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉMISES PAR LES FILIALES CONSOLIDÉES (NOTE 14)	1 497	1 309	1 225
INTÉRÊTS MINORITAIRES	1 605	2 221	2 383
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :			
Provision pour régulation des cours	955	1 977	393
Provisions pour impôts différés (Note 24)	5 230	4 434	4 063
Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires (Note 15)	3 216	5 623	5 545
Autres provisions pour risques et charges (Note 16)	5 272	5 432	4 431
Total provisions pour risques et charges	14 673	17 466	14 432
DETTES À LONG TERME :			
Emprunts et dettes financières (Note 17)	21 742	20 332	24 018
Dépôts et cautionnements	939	886	779
Total dettes à long terme	22 681	21 218	24 797
DETTES À COURT TERME :			
Fournisseurs et comptes rattachés	18 328	17 902	15 609
Autres créiteurs et dettes diverses (Note 18)	17 598	16 063	13 453
Part à moins d'un an des emprunts à long terme	1 818	4 801	2 203
Dettes financières à court terme (Note 17)	4 529	16 031	9 832
Concours bancaires courants	2 350	1 913	2 439
Total dettes à court terme	44 623	56 710	43 536
TOTAL PASSIF	151 711	158 182	138 961

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (NOTE 32)

TOTAL et ses filiales

EXERCICE	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs)</i>			
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat de l'ensemble consolidé	7 947	5 785	2 203
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	9 073	7 965	8 244
Autres provisions long terme et impôts différés	(1 697) ⁽¹⁾	491	24
Exploration passée en charges	1 426	1 172	802
Marge brute d'autofinancement	16 749 ⁽¹⁾	15 413	11 273
Variation de la provision pour régulation des cours (Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(1 012) (813)	1 571 (778)	(94) (182)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	110	(38)	34
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement (Note 32)	837	(1 039)	632
Autres, nets	19	320	411
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	15 890	15 449	12 074
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(16 251)	(11 721)	(9 718)
Dépenses d'exploration directement enregistrées en charges	(1 181)	(955)	(762)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(339)	(1 636)	(550)
Coût d'acquisition de titres	(2 840)	(978)	(687)
Augmentation des prêts long terme	(2 048)	(1 086)	(742)
Investissements	(22 659)	(16 376)	(12 459)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 102	1 511	740
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	1 326	31	2
Produits de cession d'autres titres	442	1 278	1 037
Remboursement de prêts long terme	708	401	473
Désinvestissements	3 578	3 221	2 252
Diminution (Augmentation) des valeurs mobilières de placement	(762)	(292)	(57)
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	(19 843)	(13 447)	(10 264)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variations de capital et autres fonds propres :			
Actionnaires de la société mère	498	205	69
Actionnaires minoritaires	17	6	29
Dividendes payés en numéraire :			
Aux actionnaires de la société mère	(2 554)	(602)	(689)
Aux actionnaires minoritaires	(189)	(249)	(278)
Émission d'emprunts, nets des remboursements anticipés (Note 32)	4 315	(1 695)	5 669
Variation des dettes financières à court terme	(16 695)	3 749	(1 309)
Autres, nets	(60)	(52)	(63)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	(14 668)	1 362	3 428
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(18 621)	3 364	5 238
Incidence des variations de change et de périmètre	(727)	73	(568)
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	32 000	28 563	23 893
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	12 652	32 000	28 563

(1) En 1997, le Groupe a "externalisé" certains engagements de pensions et retraites en France pour un montant de 2 441 millions de francs. Avant cette opération, la rubrique "Autres provisions long terme et impôts différés" s'élevait à 744 millions de francs (dotation nette) et la marge brute d'autofinancement à 19 190 millions de francs.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

TOTAL et ses filiales

	Actions émises		Primes	Réserves consolidées	Écarts de réévaluation	Écarts de conversion	TSDIRA	Capitaux propres
	Nombre	Montant						
<i>(en millions de francs)</i>								
AU 1^{ER} JANVIER 1995	227 294 065	11 365	9 158	32 452	587	(2 214)	648	51 996
Dividendes payés en numéraire ⁽¹⁾	-	-	-	(689)	-	-	-	(689)
Dividendes convertis en actions ⁽¹⁾	4 191 392	210	951	(1 161)	-	-	-	-
Résultat net 1995	-	-	-	2 248	-	-	-	2 248
Émission d'actions	1 158 672	58	225	-	-	-	-	283
Variation des écarts de réévaluation	-	-	-	-	(110)	-	-	(110)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	(1 140)	-	(1 140)
Émission d'actions en remboursement de TSDIRA	2 405 500	120	338	-	-	-	(458)	-
AU 31 DÉCEMBRE 1995	235 049 629	11 753	10 672	32 850	477	(3 354)	190	52 588
Dividendes payés en numéraire ⁽²⁾	-	-	-	(602)	-	-	-	(602)
Dividendes convertis en actions ⁽²⁾	4 446 748	221	1 241	(1 462)	-	-	-	-
Résultat net 1996	-	-	-	5 646	-	-	-	5 646
Émission d'actions	1 632 275	82	308	-	-	-	-	390
Variation des écarts de réévaluation	-	-	-	-	(19)	-	-	(19)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	1 255	-	1 255
Émission d'actions en remboursement de TSDIRA	996 936	50	140	-	-	-	(190)	-
AU 31 DÉCEMBRE 1996	242 125 588	12 106	12 361	36 432	458	(2 099)	-	59 258
Dividendes payés en numéraires ⁽³⁾	-	-	-	(2 554)	-	-	-	(2 554)
Résultat net 1997	-	-	-	7 611	-	-	-	7 611
Émission d'actions	2 207 588	111	557	-	-	-	-	668
Variation des écarts de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	1 649	-	1 649
AU 31 DÉCEMBRE 1997	244 333 176	12 217	12 918	41 489	458	(450)	-	66 632

(1) Dividendes distribués en 1995 : 1 850 millions de francs (8 francs par action et 32 francs par TSDIRA).

(2) Dividendes distribués en 1996 : 2 064 millions de francs (8,70 francs par action et 34,80 francs par TSDIRA).

(3) Dividendes distribués en 1997 : 2 554 millions de francs (10,50 francs par action).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

TOTAL et ses filiales

(Montants en millions de francs - MF)

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés de TOTAL sont établis en conformité avec la loi française du 3 janvier 1985.

Les états financiers des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'appliquer ces principes.

Tous les comptes, transactions et résultats intragroupe significatifs sont éliminés.

A) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Le Groupe applique la méthode de l'intégration proportionnelle pour les entreprises du secteur pétrolier détenues conjointement avec les autres actionnaires.

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose d'un droit de vote compris entre 20 % et 50 %. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20 %, la consolidation par mise en équivalence n'est possible qu'à la condition que l'influence notable puisse être démontrée. Selon cette méthode, les titres de participation sont valorisés pour la quote-part du Groupe dans les capitaux propres (y compris le résultat) de ces sociétés. Ces titres apparaissent au bilan consolidé sous le libellé "Sociétés mises en équivalence". La part du Groupe dans le profit ou la perte de ces sociétés est inscrite au compte de résultat consolidé en "Résultat des sociétés mises en équivalence".

B) MÉTHODES DE CONVERSION

Le Groupe applique la norme n° 52 du FASB.

(I) ÉLÉMENTS MONÉTAIRES

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties aux cours des devises à la date des transactions.

Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes des transactions concernées aux cours de clôture sont enregistrés en résultat dans la rubrique "Autres charges et produits". Lorsqu'un emprunt en devise étrangère est contracté dans le but et avec pour résultat de protéger de l'effet des fluctuations de change un investissement dans une entité étrangère, les écarts de change qui en résultent sont inscrits en capitaux propres dans le poste "Écarts de conversion".

(II) CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en francs français sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites soit en capitaux propres dans le poste "Écarts de conversion" (pour la part du Groupe), soit dans le poste "Intérêts minoritaires".

C) INSTRUMENTS FINANCIERS

(I) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

- Le Groupe utilise des instruments financiers dans un but de couverture afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères.
- Le Groupe a recours à des swaps de taux d'intérêt et de devises pour diminuer le coût de l'endettement et limiter son exposition aux risques de taux d'intérêt et de change. Les différentiels d'intérêts attachés à ces swaps sont constatés, *prorata temporis*, au compte de résultat en frais ou produits financiers, sur la durée de vie des éléments auxquels ils sont adossés. Le Groupe peut aussi utiliser des FRA et des contrats de "futures" pour optimiser ses positions de taux d'intérêt. Conformément aux principes comptables applicables aux opérations de couverture, la variation des valeurs de marché de ces contrats est constatée au compte de résultat en frais ou en produits financiers de façon symétrique au résultat de l'élément couvert.

- Afin de limiter son exposition aux fluctuations des cours de devises étrangères, le Groupe peut utiliser des contrats d'achats ou ventes à terme de devises et, dans des circonstances exceptionnelles, des options de change. Conformément aux règles comptables applicables aux opérations de couverture, les variations des valeurs de marché de ces contrats sont comptabilisées de façon symétrique dans le résultat de l'élément couvert.
- Conformément aux principes applicables aux opérations de couverture :
 - en cas de déblocement de la couverture, anticipé ou à l'échéance, le principe d'une comptabilisation symétrique est maintenu : le résultat lié au déblocement de la couverture est comptabilisé *pro rata temporis* sur la durée de vie de l'élément couvert,
 - en cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes et gains sont immédiatement reconnus en résultat.

(ii) MATIÈRES PREMIÈRES

- Dans le cadre de son activité de Trading, le Groupe effectue des opérations de couverture afin de limiter son exposition aux fluctuations de prix du pétrole brut, des produits raffinés et du gaz naturel. Pour couvrir ce risque, le Groupe utilise différents instruments : contrats sur les marchés organisés, contrats Brent et Dubai forward, swaps sur le pétrole brut, les produits pétroliers et le gaz naturel ; les options sont rarement utilisées. Dans ce cas, la réévaluation des contrats à la clôture de l'exercice est traitée comptablement de façon symétrique aux résultats sur l'élément couvert.

Conformément aux principes applicables aux opérations de couverture :

- en cas de déblocement de la couverture, anticipé ou à l'échéance, le principe d'une comptabilisation symétrique est maintenu : le résultat lié au déblocement de la couverture est comptabilisé *pro rata temporis* sur la durée de vie de l'élément couvert,
- en cas de disparition de l'élément couvert, la couverture est dénouée et les pertes et gains sont immédiatement reconnus en résultat.
- Le Groupe conclut également des contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'opérations de couverture. Ces opérations sont enregistrées de la façon suivante :
 - marché de gré à gré : les pertes latentes sont provisionnées et les gains latents sont différés jusqu'au dénouement du contrat,
 - marchés organisés : les gains et les pertes latents sont immédiatement reconnus en résultat.
- Dans le cadre des activités de raffinage et distribution, les pertes et les gains relatifs à la couverture des stocks d'hydrocarbures bruts et de produits pétroliers sont inclus dans la valorisation des stocks.

D) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les écarts d'acquisition sont amortis linéairement selon une durée n'excédant pas trente ans.

E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(i) ACTIFS D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION PÉTROLIÈRE

Le Groupe utilise la méthode des "successful efforts" définie par la norme n° 19 du FASB.

Concessions

- Les droits miniers non prouvés sont immobilisés. Ils sont dépréciés par la constitution de provisions en l'absence de découverte commercialisable. Les dépenses de géologie/géophysique sont comptabilisées directement en charges. Les forages n'ayant pas contribué à la découverte de réserves commercialisables sont comptabilisés en charges. Les forages en cours et les forages ayant contribué à la découverte de réserves commercialisables sont immobilisés.
- Les droits miniers prouvés et les autres dépenses liées à l'activité de production, incluant les actifs corporels et incorporels, sont amortis à l'unité de production sur la base des réserves prouvées estimées.

Contrats de partage de production

Le Groupe réalise des programmes d'exploration et de développement pétroliers avec certaines sociétés pétrolières nationales dans le cadre des contrats de partage de production pour lesquels le Groupe reçoit une part contractuelle de la production d'hydrocarbures "cost oil" en remboursement des dépenses d'exploration, de développement et

d'exploitation. Le reste de la production est en général partagé entre les sociétés pétrolières nationales et le Groupe "profit oil".

Les contrats de partage de production sont comptabilisés selon la méthode des "successful efforts".

Limitation de la valeur des actifs

Le Groupe applique la norme n° 121 du FASB. Selon cette norme, une provision pour dépréciation est comptabilisée à l'actif du bilan pour limiter la valeur nette des actifs en production du secteur Amont (évaluée par champ) au montant des flux de trésorerie futurs actualisés dans le cas où cette valeur est inférieure aux flux de trésorerie futurs non actualisés. Le même principe s'applique aux autres actifs long terme (y compris actifs incorporels). La valeur nette est limitée à la valeur de marché si l'actif est destiné à être vendu.

(ii) AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les autres immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé pour leur coût d'acquisition ou de revient, à l'exception des actifs acquis avant 1976 dont le coût a été majoré de la réévaluation légale pratiquée par les entreprises françaises dans leurs comptes sociaux et des réévaluations extra-comptables des entreprises étrangères, pratiquées selon les mêmes principes. L'incidence comptable de ces réévaluations a été maintenue en consolidation et incluse dans les capitaux propres consolidés en "Ecart de réévaluation". Ces écarts sont repris au rythme des amortissements des immobilisations concernées ou lors de leur cession.

Si elles sont d'un montant significatif, les immobilisations mises à la disposition du Groupe dans le cadre des contrats de crédit-bail sont comptabilisées à l'actif du bilan et amorties linéairement en application de la norme n° 13 du FASB. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan.

Les immobilisations corporelles acquises ou financées par crédit-bail sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée des biens :

	Années de durée de vie estimée
Matériel de transport	2-15
Installations, machines et outillage	5-10
Mobilier et matériel de bureau	5-10
Raffineries :	
• Installations complexes spécialisées	8-20
• Dépôts	10-15
• Pipelines et autres équipements associés	10-15
Constructions	10-50

Les subventions d'investissement reçues sont déduites directement du coût des immobilisations qu'elles ont financées.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais d'arrêt des raffineries sont provisionnés sur la période comprise entre le dernier arrêt et le prochain arrêt planifié.

F) AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation des sociétés dans lesquelles le Groupe n'exerce pas une influence notable (généralement détenues à moins de 20 %) ou qui ont été exclues du périmètre de consolidation en application des principes expliqués ci-dessus, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement provisionnés en fonction de leur valeur économique (essentiellement la situation nette retraitée pour les titres non cotés).

Certains titres ont fait l'objet de la réévaluation légale mentionnée au paragraphe E (ii).

G) VALEURS D'EXPLOITATION

Les stocks sont évalués au prix de revient ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure. Les stocks d'hydrocarbures bruts et de produits pétroliers sont évalués selon la méthode FIFO. Les autres stocks sont généralement évalués au prix de revient moyen pondéré.

H) DÉTERMINATION DES CHARGES D'EXPLOITATION - PROVISION POUR RÉGULATION DES COURS

Le résultat du Groupe est défini selon la méthode du coût de remplacement. À la valeur de la consommation des stocks pétroliers (hydrocarbures bruts et produits finis) calculée mois par mois aux coûts historiques, se substitue une valeur de remplacement qui est fonction du coût du pétrole brut et des produits pétroliers sur la période considérée.

Quand le coût de remplacement est supérieur au coût historique (effet prix sur stocks positif), une provision pour régulation des cours est constituée et affecte les charges d'exploitation. Cette provision est inscrite en provisions pour risques et charges. Lorsque l'effet prix sur stocks devient négatif, la provision pour régulation des cours est reprise en réduction des charges d'exploitation dans la limite des montants antérieurement comptabilisés.

La provision pour régulation des cours au 31 décembre 1996 s'élevait à 1 977 millions de francs. Elle a été reprise en 1997 dans le résultat à hauteur de 1 012 millions de francs. Après prise en compte de la cession de TOP(NA) pour - 45 millions de francs et de l'incidence des variations monétaires pour + 35 millions de francs, la provision s'élève à 955 millions de francs au 31 décembre 1997.

La diminution en 1997 de la provision pour régulation des cours a pour origine la diminution du cours moyen du baril de pétrole brut, qui, pour le Brent, est de 16,2 \$/b au 31 décembre 1997 contre 24,3 \$/b au 31 décembre 1996.

I) VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si elle est inférieure.

J) PROVISION POUR REMISE EN ÉTAT DES SITES ET POUR RISQUES ET CHARGES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Activités Amont :

Le Groupe constitue une provision pour les frais futurs estimés de démantèlement et d'enlèvement des installations d'exploration et de production de pétrole et de gaz par un calcul à l'unité de production.

Autres activités :

Les risques liés à l'environnement font l'objet de provisions pour risques lorsque des dépenses de réhabilitation sont considérées comme probables et raisonnablement estimables. Ces provisions sont calculées sur la base des normes existantes et en fonction de la technologie actuelle.

K) IMPÔTS DIFFÉRÉS

Le Groupe applique la norme n° 109 du FASB relative aux impôts différés.

Conformément à cette norme, toute différence temporaire entre la valeur comptable et la base fiscale des actifs et passifs donne lieu à la reconnaissance d'un impôt différé. Ces impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable en fonction des derniers taux d'imposition connus.

L) CHIFFRE D'AFFAIRES, CHARGES D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Les ventes sont comptabilisées à la date de chargement des marchandises ou lorsque les services ont été rendus.

Le chiffre d'affaires est présenté net des droits de douane et des taxes de mise à la consommation dont le montant s'est élevé à 49 146 millions de francs en 1997, 43 052 millions de francs en 1996 et 41 012 millions de francs en 1995.

Les impôts payés aux pays producteurs du Moyen-Orient au titre des concessions historiques de TOTAL (Abu Dhabi - offshore, Abu Dhabi - onshore, Dubai - offshore, Oman et Abu Al Bu Khoosh) sont inclus dans les charges d'exploitation et s'élèvent en 1997 à 6 136 millions de francs, 6 069 millions de francs en 1996, 5 018 millions de francs en 1995.

Les charges d'exploitation sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les ventes correspondantes ont été enregistrées.

Le résultat opérationnel se définit comme l'excédent brut d'exploitation modifié par la variation des provisions d'exploitation, les amortissements des immobilisations corporelles, et l'exploration passée en charges.

M) FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais de recherche et développement sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Le total de ces coûts s'est élevé en 1997 à 1 289 millions de francs, 1 157 millions de francs en 1996, et 1 099 millions de francs en 1995.

N) FRAIS FINANCIERS

Les frais financiers relatifs au financement des projets en cours de construction, y compris les travaux de développement de réserves pétrolières, sont incorporés au prix de revient des immobilisations. Tous les autres frais financiers sont passés en charges.

O) TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (voir Note 32)

Le Groupe applique les principes retenus par la norme n° 95 du FASB.

P) PROVISIONS POUR PENSIONS, RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

Engagements en matière de pensions et retraites

Le Groupe applique les méthodes de calcul définies par les normes n° 87 et 88 du FASB.

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de prévoyance, de retraite, de préretraite et d'indemnités de départ. Ces régimes fournissent des prestations dépendant de différents facteurs : ancienneté, régimes légaux, plans multiemployeurs, etc.

La majorité des régimes d'Europe continentale ne sont pas préfinancés à l'exception de certains régimes français. Les régimes du Royaume-Uni, d'Afrique du Sud et des États-Unis sont préfinancés par des placements diversifiés tels que contrats d'assurance, fonds communs de placement, actions, etc. Il n'y a pas d'investissement important en actions du Groupe.

Pour les régimes à cotisations définies et les régimes mutualisés avec d'autres employeurs, les charges correspondent aux cotisations versées. Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués à l'aide de la méthode actuarielle "Projected Unit Credit".

Les coûts liés à la mise en œuvre de plans sociaux sont provisionnés lors de l'acceptation des conditions par les salariés ou leurs représentants.

Engagements en matière de couverture des frais médicaux et assurance vie future

L'adoption de la norme n° 106 du FASB au 1^{er} janvier 1993 pour les régimes situés aux États-Unis, et au 1^{er} janvier 1995 pour les régimes hors États-Unis conduit à comptabiliser les provisions au titre des régimes de couverture des frais médicaux et assurance vie future dont bénéficient les retraités actuels et les actifs pour leur période de retraite.

Q) RÉSULTAT NET PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé sur la base du nombre moyen d'actions dilué de la période en tenant compte des augmentations de capital, des TSDIRA et des actions restant à émettre.

2. VARIATIONS DE LA COMPOSITION DU GROUPE ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 1997

A) VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

- TOTAL a cédé le 25 septembre 1997 ses intérêts dans Total Petroleum (North America) Ltd en échange d'une participation de 8 % dans le capital de Ultramar Diamond Shamrock.
- Le 10 décembre 1997, TOTAL est devenu propriétaire de la société ARGON, le premier distributeur argentin de gaz de pétrole liquéfiés (GPL).
- TOTAL a porté le 19 décembre 1997 sa participation à 15 % dans COGEMA, numéro un mondial du cycle du combustible nucléaire. TOTAL a un poste d'administrateur au conseil d'administration de la COGEMA.
- Au Brésil, Hutchinson a fait l'acquisition, le 14 février 1997, de CESTARI, société spécialisée dans la production de pièces et de composants pour l'industrie automobile.

B) PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 1997

Le Groupe comprend, pour l'exercice 1997, 458 entreprises dont 424 ont fait l'objet d'une consolidation globale, 4 d'une intégration proportionnelle et 30 d'une mise en équivalence.

Liste des principales sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle :

	% d'intérêt du Groupe		% d'intérêt du Groupe
AMONT		AVAL (suite)	
Europe		Méditerranée/Afrique	
Total Oil Marine	100,0	Total Turkiye	51,0
Total Norvege	100,0	Total Maroc	100,0
Total Oil & Gas Nederland BV	100,0	Total Nigeria	60,0
Total Exploration Production Russie	99,7	Total Kenya	78,6
Total Exploration Production Kazakhstan	99,7	Total Tunisie	90,0
Afrique		Total Outre-mer	100,00
Total Exploration Production Algérie	100,0	Total Côte d'Ivoire	77,3
TLOG (Libye)	99,8	Total Liban	99,8
Total Angola	100,0	Total Sénégal	91,0
Total Exploration South Africa	85,1	Total South Africa (Pty) Ltd	57,6
Moyen-Orient / Asie		International	
Total Yémen	100,0	Total Transport Maritime	100,0
Total Abu Al Bu Khoosh	99,7	Total Transport Corporation	100,0
Total Qatar Oil & Gas	99,7	Total International	100,0
Total Thaïlande	100,0	Air Total International	99,0
Total Indonésie	100,0	New Wisdom Operating Cy	100,0
Total Myanmar Exploration Production	99,7	New Vision Operating Cy	100,0
Total Oman	99,8		
Amérique du Sud et du Nord		CHIMIE	
Tepma Colombie	100,0	France	
Total Austral	99,7	Hutchinson	100,0
Total Minatome Corporation	100,0	Euridep	65,9
Total Exploration Production Venezuela	99,6	Cray Valley SA	100,0
AVAL		Coates Lorilleux SA	100,0
France		Bostik SA	100,0
Total Raffinage Distribution	100,0	Europe	
Totalgaz	100,0	Total Inchiostri	100,0
Compagnie Pétrolière de l'Est	100,0	Kalon	65,9
Distributeurs de Combustibles Associés	100,0	Coates Brothers PLC	100,0
Charvet	100,0	Amérique du Nord	
Sud-Ouest Fioul Total	100,0	Bostik Inc.	100,0
Stela	100,0	Cook Composites & Polymers Co	70,0
Pétroliers Réunis de l'Ouest	100,0	Hutchinson FTS, Inc.	100,0
Total Solvants	100,0	FINANCES ET AUTRES ACTIVITÉS	
Francilienne de Confort	100,0	Total (société mère)	100,0
Yacco	100,0	Société Financière d'Auteuil	100,0
Europe		Total Nucléaire	100,0
Total Oil Great Britain	100,0	Omnium de Participations SA	99,9
Total Nederland	100,0	Omnium Insurance and Reinsurance Cy	100,0
Total Belgique Luxembourg	100,0	Total Oil Holdings Ltd	100,0
Total Deutschland	100,0	Total Finance Nederland	100,0
Total España	100,0	Total America Inc.	100,0
Total Hungaria	100,0	Total Chimie	100,0
P Lindsey Oil Refinery	50,0		
P Total Raffinaderij Nederland	55,0		

P = Intégration proportionnelle

3. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

- Le 2 février 1998, Bostik, filiale du Groupe, a acquis Mydrin, la division adhésifs et revêtements textiles de la société britannique BTP Plc.
- Le 25 février 1998, le Groupe a cédé la société Dock des Alcools spécialisée dans la distribution sur le marché français de solvants pétroliers et de produits issus de la dénaturation d'alcools (éthanol, méthanol, etc.).

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

31 DÉCEMBRE	1997			1996
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ÉCARTS D'ACQUISITION				
• Aval	2 459	1 915	544	772
• Chimie	9 065	2 440	6 625	6 118
• Autres	145	133	12	21
TOTAL ÉCARTS D'ACQUISITION	11 669	4 488	7 181	6 911
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
• Brevets et marques	561	461	100	110
• Frais d'établissement	159	104	55	79
• Fonds de commerce	1 283	470	813	944
• Autres ⁽¹⁾	2 667	1 442	1 225	1 331
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 670	2 477	2 193	2 464
TOTAL ⁽²⁾	16 339	6 965	9 374	9 375

(1) Lors de la première application de la norme n° 109 du FASB, certaines immobilisations du secteur Amont acquises avant le 1^{er} janvier 1993 dont les amortissements n'étaient pas déductibles fiscalement, ont fait l'objet d'une réévaluation "gross up" correspondant à la valeur théorique de l'économie d'impôt qu'elles auraient dégagées si elles avaient été fiscalement déductibles.

La contrepartie de cette réévaluation, neutre en résultat, est inscrite au passif du bilan dans la rubrique provisions pour impôts différés.

31 décembre	1997	1996
Valeurs brutes	1 035	1 021
Amortissements	(415)	(329)
Total	620	692

(2) Au 31 décembre 1996, les valeurs brutes et les amortissements et provisions s'élevaient respectivement à 15 276 millions de francs et 5 901 millions de francs.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

31 DÉCEMBRE	1997			1996
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS DU SECTEUR AMONT				
• Sur permis prouvés	55 570	30 247	25 323	20 400
• Sur permis non prouvés	1 167	440	727	331
• Travaux en cours	9 623	58	9 565	6 103
TOTAL IMMOBILISATIONS DU SECTEUR AMONT	66 360	30 745	35 615	26 834
AUTRES IMMOBILISATIONS				
• Matériel de transport	1 430	407	1 023	28
• Installations techniques	22 693	16 435	6 258	8 891
• Terrains	3 496	194	3 302	3 452
• Constructions	15 909	7 869	8 040	7 977
• Immobilisations en cours	1 608	–	1 608	1 515
• Autres	16 029	10 475	5 554	5 611
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS	61 165	35 380	25 785	27 474
TOTAL ⁽¹⁾	127 525	66 125	61 400	54 308

(1) Au 31 décembre 1996, les valeurs brutes et les amortissements et provisions s'élevaient respectivement à 116 256 millions de francs et 61 948 millions de francs.

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions financées en crédit-bail pour les montants suivants :

31 DÉCEMBRE	1997			1996
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
• Installations techniques	4 366	4 272	94	147
• Constructions	342	189	153	513
TOTAL	4 708	4 461	247	660

6. SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE : TITRES ET PRÊTS

Quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés mises en équivalence :

	31 décembre		31 décembre		Exercice		1995
	1997	1996	1997	1996	1997	1996	
TITRES	% de détention	% de détention	Valeur d'équi- valence	Valeur d'équi- valence	Quote-part du profit (perte)	Quote-part du profit (perte)	Quote-part du profit (perte)
COGEMA ⁽¹⁾	15,00	–	2 396	–	–	–	–
Ocensa	15,20	15,20	597	338	72	26	14
Abu Dhabi Gas Industries Ltd	15,00	15,00	379	332	–	–	–
SARA	25,00	25,00	373	384	12	33	47
Gaz de Strasbourg	49,88	49,90	189	185	11	–	–
IPC	23,75	23,75	164	146	–	–	1
Trapil	34,72	33,69	156	157	22	20	9
Qatargas	10,00	10,00	156	130	8	–	–
Ruwais Fertilizer Industries	33,33	33,33	150	131	–	–	–
Dépôts pétroliers de Fos	25,69	25,36	131	145	(14)	(15)	–
POHOL	10,00	10,00	40	38	–	–	–
ADPC	23,75	23,75	28	14	–	–	–
Elyo ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	(64)
Algeco ⁽²⁾	–	–	–	–	–	–	12
Autres	–	–	(139)	39	(169)	2	(5)
			4 620	2 039	(58)	66	14
PRÊTS			3 871	2 681			
TOTAL			8 491	4 720			

(1) La société COGEMA est consolidée par équivalence, date d'effet 31 décembre 1997.

(2) Cédées en 1996.

7. AUTRES TITRES DE PARTICIPATION

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur Brute	Provision pour dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
TITRES COTÉS				
Ultramar Diamond Shamrock	1 395	–	1 395	–
Société Générale	499	–	499	499
Paribas	410	–	410	410
Société Centrale des AGF	356	–	356	356
Unibail	153	–	153	150
Compagnie Générale de Géophysique	147	–	147	172
Eiffage	83	–	83	83
Technip	56	–	56	56
Autres	123	15	108	100
TOTAL TITRES COTÉS	3 222	15	3 207	1 826
Valeur de marché des titres de participation cotés			4 459	2 110
AUTRES TITRES				
COGEMA ⁽¹⁾	–	–	–	1 520
Wepec	296	–	296	296
Nogat	98	–	98	96
Oleoducto de Colombia	89	–	89	90
Bianco-Tramier-Tardy	97	75	22	82
Total Petroleum Philippines	74	–	74	–
Totalgaz Argentine (ex-Argon)	73	–	73	–
Grafcart	61	–	61	45
Financière Fougerolle	65	–	65	65
Natref	59	–	59	54
Marceau Investissements	–	–	–	16
Autres ⁽²⁾	2 713	946	1 767	1 890
TOTAL AUTRES TITRES	3 625	1 021	2 604	4 154
TOTAL ⁽³⁾	6 847	1 036	5 811	5 980

(1) Au 31 décembre 1997, les titres COGEMA sont présentés au bilan dans la rubrique "Sociétés Mise en Equivalence : titres et prêts" (Note 6).

(2) Le montant net des titres de filiales non consolidées globalement (du fait de leur importance relative) s'élève à 1 222 millions de francs au 31 décembre 1997 et à 1 125 millions de francs au 31 décembre 1996.

(3) Au 31 décembre 1996, le montant total des valeurs brutes et des provisions pour dépréciation des autres titres de participation s'élevait respectivement à 7 025 millions de francs et 1 045 millions de francs.

8. AUTRES ACTIFS LONG TERME

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur Brute	Provision pour dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Impôts différés actifs, long terme ⁽¹⁾	1 008	–	1 008	724
Prêts et avances ⁽²⁾	3 849	323	3 526	2 878
Autres	955	–	955	678
TOTAL	5 812	323	5 489	4 280

(1) Voir Note 24.

(2) Hors prêts aux sociétés mise en équivalence (Note 6).

9. VALEURS D'EXPLOITATION

31 DÉCEMBRE	1997	1996
Hydrocarbures bruts	2 390	2 682
Produits pétroliers raffinés et en cours	7 057	7 751
Produits de la chimie	3 948	3 511
Autres stocks	1 155	1 070
TOTAL	14 550	15 014

10. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur Brute	Provision pour dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Créances clients et comptes rattachés	23 389	1 554	21 835	21 742
Effets à recevoir	1 536	–	1 536	2 136
TOTAL ⁽¹⁾	24 925	1 554	23 371	23 878

(1) Au 31 décembre 1996, les valeurs brutes et les provisions pour dépréciation s'élevaient respectivement à 24 765 millions de francs et 887 millions de francs.

11. AUTRES CRÉANCES

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur Brute	Provision pour dépréciation	Valeur Nette	Valeur Nette
Créances d'exploitation	1 055	–	1 055	821
Comptes courants	1 905	–	1 905	1 755
Créances sur États (impôts et taxes divers)	1 695	–	1 695	1 713
Charges constatées d'avance	969	–	969	982
Impôts différés actifs, court terme ⁽¹⁾	367	–	367	548
Autres débiteurs	2 847	38	2 809	1 837
TOTAL	8 838	38	8 800	7 656

(1) Voir Note 24.

12. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur Nette	Valeur de marché	Valeur Nette	Valeur de marché
Valeurs mobilières de placement cotées	1 744	1 984	905	930
Valeurs mobilières de placement non cotées	29	–	66	–
TOTAL	1 773	1 984	971	930

13. CAPITAUX PROPRES

A) ACTIONS

Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1993 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital en réservant la souscription aux salariés du Groupe, dans la limite de 5 % du capital social.

Le Conseil d'administration du 18 octobre 1994 a décidé d'effectuer une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe dans la limite de 5 millions d'actions au prix de 254 francs par action. 2 003 229 actions avaient été créées lors d'une première période de souscription, du 31 octobre 1994 au 18 novembre 1994. 904 014 actions ont été créées lors d'une deuxième période de souscription du 31 mars 1995 au 14 avril 1995.

Le Conseil d'administration du 5 septembre 1995 a décidé d'effectuer une nouvelle augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe dans la limite de 2 millions d'actions au prix de 245 francs par action. 133 055 actions ont été créées lors d'une première période de souscription du 2 au 17 novembre 1995, réservée aux salariés des sociétés étrangères du Groupe. Une deuxième période de souscription a été ouverte du 12 au 23 février 1996 pour les salariés des filiales étrangères du Groupe, non couvertes par les souscriptions précédentes, et pour les salariés de certaines filiales françaises. 1 244 892 actions (jouissance 1^{er} janvier 1995) ont été souscrites.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 1996 a décidé de mettre en œuvre une troisième augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 3 millions d'actions au prix de 331 francs par action. La première phase de souscription réservée aux salariés des filiales françaises a été ouverte du 24 février 1997 au 7 mars 1997, permettant la souscription de 1 139 447 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1996. La deuxième phase, dont la période de souscription s'est déroulée du 14 au 22 avril 1997 était ouverte aux salariés des pays étrangers. 469 073 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1996 ont été souscrites à cette occasion. La troisième phase, dont la période de souscription s'est déroulée du 12 au 21 novembre 1997 était ouverte aux salariés des pays étrangers où le Groupe est implanté, pour lesquels les autorisations administratives locales sont intervenues postérieurement à la date de détachement du coupon (3 juin 1997). 22 236 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1997 ont été souscrites lors de cette phase.

Dividende en actions

L'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 1996 avait décidé, pour la quatrième année consécutive, de donner l'option entre le paiement du dividende en numéraire et le paiement du dividende en actions. L'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 1997 n'a pas renouvelé cette option, proposant uniquement le paiement du dividende en numéraire.

Évolution de la participation de l'État

Au 31 décembre 1997, l'État français détenait 2 180 644 actions TOTAL (sans changement par rapport au 31 décembre 1996), soit 0,9 % du capital, représentant 4 361 288 droits de vote, soit 1,7 % du total des droits de vote.

Évolution du capital

	Actions TOTAL
AU 1^{ER} JANVIER 1995	227 294 065
Actions émises en raison de :	
• Augmentation de capital réservée aux salariés	1 037 069
• Paiement du dividende en actions	4 191 392
• Exercice d'options de souscription d'actions	121 603
• Remboursement de TSDIRA	2 405 500
AU 31 DÉCEMBRE 1995	235 049 629
Actions émises en raison de :	
• Augmentation de capital réservée aux salariés	1 244 892
• Paiement du dividende en actions	4 446 748
• Exercice d'options de souscription d'actions	387 383
• Remboursement de TSDIRA	996 936
AU 31 DÉCEMBRE 1996	242 125 588
Actions émises en raison de :	
• Augmentation de capital réservée aux salariés	1 630 756
• Exercice d'options de souscription d'actions	576 832
AU 31 DÉCEMBRE 1997	244 333 176

53

B) TITRES SUBORDONNÉS À DURÉE INDÉTERMINÉE REMBOURSABLES EN ACTIONS (TSDIRA)

Le 28 juin 1990, TOTAL a émis 8 804 204 TSDIRA d'une valeur nominale de 761 francs pour un montant de 6 699 999 244 francs. Ces titres ont été souscrits par l'État à l'occasion de l'acquisition par TOTAL d'actifs du groupe Orkem. Au cours du second semestre 1990, l'État a transféré 854 240 TSDIRA au GAN et 1 971 000 TSDIRA aux AGF. En mai 1994, l'État a de nouveau transféré 467 290 TSDIRA aux AGF. Enfin, en décembre 1994, les AGF ont transféré 362 950 TSDIRA à la COGEMA.

Le 28 décembre 1994, TOTAL a racheté les 1 106 225 TSDIRA encore détenus par l'État au prix unitaire de 1 142,96 francs par TSDIRA, soit 285,74 francs par action équivalente. Ces TSDIRA ont été annulés conformément au contrat d'émission.

Remboursement

La durée des TSDIRA était équivalente à celle de la Société. Ils pouvaient être remboursés en actions au gré du porteur à raison de quatre actions TOTAL pour un TSDIRA aux conditions suivantes :

- lors de chaque émission d'actions nouvelles contre numéraire, le nombre maximal d'actions susceptible d'être obtenu par remboursement des TSDIRA était égal au nombre d'actions nouvelles émises au profit des personnes autres que l'État multiplié par le rapport 35/65, sous déduction des actions nouvelles effectivement souscrites par l'État ;
- lors de chaque émission d'actions nouvelles réservée à des personnes autres que l'État, contre numéraire ou par apport en nature, ou lors de chaque émission d'actions nouvelles résultant de conversion, d'échange, de remboursement, de présentation d'un bon, de levée d'option de souscription ou de tout autre manière, souscrites par des personnes autres que l'État, le nombre maximal d'actions susceptible d'être obtenu par remboursement des TSDIRA était égal au nombre d'actions nouvelles émises multiplié par le rapport 35/65 ;
- En cas de liquidation de la Société, les TSDIRA auraient été remboursés en actions.

Les derniers 249 234 TSDIRA ont été remboursés à la suite des deux augmentations de capital réalisées en 1996 à l'occasion du plan de souscription d'actions réservé aux employés en février et du paiement du dividende en actions.

Détention des TSDIRA

	État français	GAN	AGF	COGEMA	Nombre total de TSDIRA en circulation
28 JUIN 1990	8 804 204	–	–	–	8 804 204
Transferts	(2 825 240)	854 240	1 971 000	–	–
Remboursement en actions en 1990	(19 380)	–	–	–	(19 380)
31 DÉCEMBRE 1990	5 959 584	854 240	1 971 000	–	8 784 824
Remboursement en actions en 1991	(2 232 130)	(319 951)	(738 227)	–	(3 290 308)
31 DÉCEMBRE 1991	3 727 454	534 289	1 232 773	–	5 494 516
Remboursement en actions en 1992	(282 977)	(40 561)	(93 588)	–	(417 126)
31 DÉCEMBRE 1992	3 444 477	493 728	1 139 185	–	5 077 390
Remboursement en actions en 1993	(1 701 826)	(243 938)	(562 842)	–	(2 508 606)
31 DÉCEMBRE 1993	1 742 651	249 790	576 343	–	2 568 784
Remboursement en actions en 1994	(169 136)	(85 518)	(269 532)	(87 764)	(611 950)
Rachat des TSDIRA par TOTAL et annulation des titres	(1 106 225)	–	–	–	(1 106 225)
Transfert	(467 290)	–	467 290	–	–
Transfert	–	–	(362 950)	362 950	–
31 DÉCEMBRE 1994	–	164 272	411 151	275 186	850 609
Remboursement en actions en 1995	–	(116 139)	(290 681)	(194 555)	(601 375)
31 DÉCEMBRE 1995	–	48 133	120 470	80 631	249 234
Remboursement en actions en 1996	–	(48 133)	(120 470)	(80 631)	(249 234)
31 DÉCEMBRE 1996	–	–	–	–	–
31 DÉCEMBRE 1997	–	–	–	–	–

54

Rémunération

Depuis la division de l'action par quatre en février 1992, les TSDIRA ouvraient droit à une rémunération annuelle égale à quatre fois le montant du dividende net distribué aux actions. La rémunération des TSDIRA était versée chaque année le jour de la mise en paiement du dividende versé aux actions.

14. ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉMISES PAR LES FILIALES CONSOLIDÉES

Ces actions sans droit de vote ont été émises par les filiales consolidées Total Energy Resources Finance Inc. (TERFIN) et Total Energy Capital Inc. (TECI) aux États-Unis. Elles bénéficient d'un dividende dont le taux dépend du "commercial paper" classé AA et sont remboursables au gré des sociétés émettrices.

A) VARIATIONS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉMISES PAR LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	En millions de francs
1 ^{er} janvier 1996	1 225
Écarts de conversion	84
31 décembre 1996	1 309
Écarts de conversion	188
31 DÉCEMBRE 1997	1 497

B) RÉMUNÉRATION DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES ÉMISES PAR LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

EXERCICE	1997	1996	1995
Actions émises par :			
TERFIN	24	21	23
TECI	36	31	34
TOTAL	60	52	57

15. PROVISIONS POUR PENSIONS, RETRAITES ET OBLIGATIONS SIMILAIRES

A) ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE PENSIONS ET RETRAITES

Dans le cadre de sa cotation sur le New York Stock Exchange, le Groupe fournit une information annexe conforme aux normes américaines n° 87 et 88 du FASB dont le contenu est le suivant :

Engagements en matière de pensions et retraites

	1997	1996
Droits acquis	7 520	6 727
Droits non acquis	674	593
Dette actuarielle au niveau actuel des salaires	8 194	7 320
Effet de la revalorisation future des salaires	1 215	1 042
Dette actuarielle avec revalorisation future des salaires	9 409	8 362
Valeur vénale des placements en couverture	(8 042) ⁽¹⁾	(4 055)
Situation financière des régimes	1 367	4 307
Écart sur changement de méthode à étaler	(35)	(77)
Écart sur modification de régime à étaler	73	(46)
Pertes et gains actuariels à étaler	467	437
Engagements à comptabiliser en normes américaines	1 872	4 621
dont : • provisions	2 712	5 037
• charges constatées d'avance	(840)	(416)

(1) Le Groupe a procédé en 1997 au versement de primes d'assurance pour 2 441 millions de francs pour réassurer certains régimes français. Cette opération a donné lieu à une reprise de provisions pour un montant de 2 441 millions de francs, et le versement des primes d'assurance a été comptabilisé en charges. En conséquence, cette opération est neutre sur le résultat consolidé du Groupe.

Dans les comptes consolidés, les engagements comptabilisés à fin 1997 sont de 2 427 millions de francs et se rapprochent comme suit des montants à comptabiliser en application des normes américaines :

Engagements à comptabiliser selon les normes américaines	1 872
• Surfinancements de régimes constatés seulement lors de leur remboursement	497
• Écarts sur changements de méthode, sur modifications de régimes et pertes et gains actuariels comptabilisés sur des durées différentes selon les règles locales	58
Engagements comptabilisés dans les comptes consolidés	2 427
dont : • provisions	2 850
• charges constatées d'avance	(423)

Coût total

La charge globale des régimes de retraite à prestations définies calculée selon les normes américaines se décompose comme suit :

	1997	1996
Coût des services rendus au cours de la période	301	293
Intérêts sur la dette	596	546
Rendement des placements	(403)	(278)
Amortissements et report d'écarts	54	(60)
Éléments exceptionnels	(91)	219
COÛT TOTAL	457	720

Le coût de l'engagement enregistré dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 1997 est de 422 millions de francs. Il s'élevait à 614 millions de francs au titre de l'exercice 1996. La différence entre ces montants et ceux évalués selon les normes américaines provient principalement de la méthode d'amortissement utilisée et de la comptabilisation des surfinancements.

Hypothèses retenues

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées par des actuaires selon les spécificités de chaque pays et de chaque régime.

Elles s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

	1997	1996	1995
Taux d'actualisation	6-9 %	6,75-12 %	7-9 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50-6 %	2,50-12 %	4-9 %
Taux de rendement des placements	7-9 %	7-12 %	7-9 %
Durée résiduelle moyenne d'activité	10-25 ans	10-25 ans	10-25 ans

B) ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE COUVERTURE DES FRAIS MÉDICAUX ET ASSURANCE VIE FUTURE

L'adoption de la norme n° 106 du FASB conduit à comptabiliser des provisions au titre des régimes de couverture des frais médicaux et assurance vie future dont bénéficient les retraités actuels ainsi que les actifs pour leur période de retraite. L'information financière publiée dans le cadre de la cotation sur le New York Stock Exchange se présente comme suit :

	1997	1996
Droits des retraités	138	170
Droits des actifs	222	220
Dette actuarielle	360	390
Valeur vénale des placements en couverture	-	-
Situation financière des régimes	360	390
Écart sur changement de méthode à étaler	-	-
Écart sur modification de régime à étaler	19	12
Pertes et gains actuariels à étaler	(13)	12
Engagements comptabilisés dans les comptes consolidés	366	414

La charge globale des régimes de couverture des frais médicaux et assurance vie future, calculée selon les normes américaines et enregistrée dans les comptes consolidés, se décompose comme suit :

	1997	1996
Coût des services rendus au cours de la période	7	13
Intérêts sur la dette	22	25
Rendement des placements	-	-
Amortissements et report d'écarts	(4)	(1)
COÛT TOTAL	25	37

Il n'y a pas de différence de comptabilisation entre les comptes consolidés et les normes américaines.

Les engagements ont été évalués sur la base d'hypothèses actuarielles similaires à celles évoquées ci-dessus, de statistiques de coûts moyens par tranche d'âge et d'un taux de croissance des coûts médicaux : 8 à 16 % dans les premières années se réduisant progressivement à 5-6 % au bout de vingt ans. La sensibilité des engagements à une variation d'un point de ces taux de croissance est en moyenne de l'ordre de 15 % sur la dette actuarielle et sur le coût des services rendus chaque année.

16. AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

31 DÉCEMBRE	1997	1996
Provision pour litiges	388	407
Provision pour arrêts techniques des raffineries	572	563
Provision pour remise en état des sites et protection de l'environnement	1 516	1 380
Autres	2 796	3 082
TOTAL	5 272	5 432

17. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

A) DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

31 DÉCEMBRE	1997			1996		
	Garantis	Non garantis	Total	Garantis	Non garantis	Total
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	7	13 874	13 881	8	8 617	8 625
Financement des immobilisations en crédit-bail	567	–	567	748	–	748
Autres emprunts :						
• Taux fixe	52	414	466	43	956	999
• Taux variable	22	6 806	6 828	245	9 715	9 960
	74	7 220	7 294	288	10 671	10 959
TOTAL	648	21 094	21 742	1 044	19 288	20 332

(1) Y compris emprunts assimilés de la société mère.

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

31 DÉCEMBRE	1997	1996
SOCIÉTÉ MÈRE		
Emprunt à coupon unique 11,55 % 1985-1997 et intérêts capitalisés	0	1 804
Emprunt 9 1/2 % 1991-1998 (750 millions de francs français) ⁽¹⁾	789	690
Emprunt 8 1/2 % 1991-2001 (200 millions de deutsche marks) ⁽¹⁾	758	662
Emprunt 7 1/8 % 1991-2001 (100 millions de francs suisses) ⁽¹⁾	432	378
Emprunt 8 1/4 % 1992-2002 (300 millions de deutsche marks) ⁽¹⁾	1 081	946
Emprunt 6 % 1993-2000 (150 millions de francs suisses) ⁽¹⁾	589	515
Emprunt 8 1/5 % 1995-2005 (500 millions de francs français) ⁽¹⁾	582	509
Emprunt 7,62 % coupon unique 1995-2005 (950 millions de francs français) ⁽¹⁾	1 108	969
Emprunt 7 1/2 % 1995-2005 (400 millions de francs français) ⁽¹⁾	467	408
Emprunt 6,90 % 1996-2006 (990 millions de francs français) ⁽¹⁾	1 175	1 027
Emprunt 6 3/4 % 1996-2008 (950 millions de francs français) ⁽¹⁾	1 096	959
Emprunt 6 3/4 % 1996-2008 (800 millions de francs français) ⁽¹⁾	945	826
Emprunt 6 3/4 % 1996-2008 (700 millions de francs français) ⁽¹⁾	807	706
Emprunt 6,20 % 1997-2009 (900 millions de francs français) ⁽¹⁾	1 034	–
Emprunt 6,88 % 1997-2004 (300 millions de dollars US)	1 796	–
Emprunt 5 1/4 % 1997-2003 (250 millions de deutsche marks) ⁽¹⁾	870	–
Emprunt 5,03 % 1997-2007 (620 millions de francs français) ⁽¹⁾	591	–
Emprunt 6,8 % 1997-2007 (12 milliards de pesetas) ⁽¹⁾	493	–
Part à moins d'un an ⁽²⁾	(789)	(1 804)
TOTAL SOCIÉTÉ MÈRE	13 824	8 595
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION (TRD)		
Emprunt à coupon unique 11,55 % 1985-1997 et intérêts capitalisés	–	1 788
Part à moins d'un an ⁽²⁾	–	(1 788)
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION (TRD)	–	–
Autres sociétés consolidées	57	30
TOTAL	13 881	8 625

(1) Ces emprunts sont transformés en emprunts en dollars US à taux variable par l'intermédiaire de swaps d'émission adossés individuellement.

(2) Emprunts obligataires – part à moins d'un an :

• au 31 décembre 1997 :

789 millions de francs sur emprunt 9 % 1991-1998 Société mère,

• au 31 décembre 1996 :

1 804 millions de francs sur emprunt coupon unique 1985-1997 Société mère,

1 788 millions de francs sur emprunt coupon unique 1985-1997 TRD.

Répartition par échéance (hors court terme) :

31 DÉCEMBRE	1997	%	1996	%
1998	–	–	2 587	13
1999	803	4	1 448	7
2000	1 448	7	3 961	19
2001	1 872	8	1 341	7
2002	3 877	18	10 995	54
2003 et suivantes	13 742	63	–	–
TOTAL	21 742	100	20 332	100

Répartition par devise et par type de taux :

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des swaps de change et de taux.

31 DÉCEMBRE	1997	%	1996	%
Dollar US	13 067	60	11 686	58
Livre sterling	5 699	26	5 979	29
Couronne norvégienne	1 582	7	1 041	5
Franc français	931	5	958	5
Dollar australien	209	1	219	1
Lire italienne	75	–	301	1
Peseta espagnole	37	–	46	–
Autres devises	142	1	102	1
TOTAL	21 742	100	20 332	100

31 DÉCEMBRE	1997	%	1996	%
Taux fixes	569	3	1 210	6
Inférieurs à 7 %	137		619	
Entre 7 % et 11 %	394		558	
Supérieurs ou égaux à 11 %	38		33	
Taux variables ⁽¹⁾	21 173	97	19 122	94
TOTAL	21 742	100	20 332	100

(1) La dette à taux variable est principalement libellée en dollar US et livre sterling. Les conditions en vigueur au 31 décembre 1997 étaient les suivantes :

Devise	Taux de référence	Spread moyen	Taux effectif
Dollar US	Libor USD 6 mois	0,05 %	5,94 %
Livre sterling	Libor GBP 3 mois	0,19 %	7,65 %

Au 31 décembre 1997, la société mère bénéficie de lignes de crédit long terme pour 2 981 millions de dollars US dont 2 933 millions de dollars US ne sont pas utilisés (contre respectivement 2 327 et 2 272 millions de dollars US au 31 décembre 1996).

Ces lignes de crédit sont ouvertes par des banques internationales pour des durées initiales pouvant aller jusqu'à huit ans (la moyenne étant cependant de trois, quatre ans). Les intérêts payables en cas d'utilisation des lignes de crédit sont évalués sur la base du taux du marché monétaire. Des commissions diverses pour les montants non utilisés de ces lignes de crédit sont également dues.

B) DETTES FINANCIÈRES À MOINS D'UN AN DÈS L'ORIGINE

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Encours en fin de période	Taux d'intérêt moyen pondéré	Encours en fin de période	Taux d'intérêt moyen pondéré
"US commercial paper"	–	–	–	–
"Euro commercial paper"	–	–	267	6,26 %
Billets de trésorerie	2 000	3,49 %	11 367	3,33 %
Autres dettes à court terme	2 529	6,36 %	4 397	6,39 %
TOTAL	4 529		16 031	

18. AUTRES CRÉDITEURS ET DETTES DIVERSES

31 DÉCEMBRE	1997	1996
Dettes d'exploitation	3 258	2 600
Produits constatés d'avance	897	414
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	8 422	8 099
Dettes sociales	1 636	1 750
Autres	3 385	3 200
TOTAL	17 598	16 063

19. INFORMATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Les activités de base du Groupe sont l'exploration et la production de pétrole brut et de gaz naturel ainsi que le raffinage et la distribution de produits pétroliers.

Depuis 1995, les activités du Groupe sont divisées en trois secteurs :

- Le secteur Amont est responsable des opérations d'exploration et de production pétrolière et gazière, y compris au Moyen-Orient. Il comprend également les activités Trading GPL, Mines et gère la participation dans COGEMA.
- Le secteur Aval inclut les activités de Trading (hors GPL), transport maritime, raffinage et distribution.
- Le secteur Chimie est réparti en cinq divisions (caoutchouc, encres, résines, peintures et adhésifs).

Les autres fonctions du Groupe qui n'appartiennent pas à ces secteurs d'activité sont regroupées sous la rubrique "Holding" qui comprend également les frais de fonctionnement non affectés de la société mère.

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité après retraitements de consolidation et ajustements intersecteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

EXERCICE 1997	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
COMPTE DE RÉSULTAT :						
• Ventes hors Groupe	16 539	145 613	28 537	396	–	191 085
• Ventes Groupe	20 299	334	39	1 631	(22 303)	0
Total ventes	36 838	145 947	28 576	2 027	(22 303)	191 085
Résultat opérationnel	8 217	3 082	2 324	(551)	–	13 072
Résultat des sociétés mises en équivalence	(92)	30	4	–	–	(58)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 542	2 785	1 019	219	–	7 565
(Reprises) Dotations aux provisions des immobilisations corporelles (incluses dans les charges d'exploitation)	114	1	–	–	–	115
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles (Note 22)	60	148	48	277	–	533
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	–	252	590	18	–	860
Total des dotations aux amortissements et provisions	3 716	3 186	1 657	514	–	9 073
AUTRES INFORMATIONS :						
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	36 682	18 199	14 888	1 005	–	70 774
Investissements	12 545	6 403	2 447	1 264	–	22 659

EXERCICE 1996	Amont	Aval	Chimie	Holding	Éliminations de consolidation	Total
COMPTE DE RÉSULTAT :						
• Ventes hors Groupe	12 160	139 441	24 568	408	–	176 577
• Ventes Groupe	16 235	234	45	1 451	(17 965)	–
Total ventes	28 395	139 675	24 613	1 859	(17 965)	176 577
Résultat opérationnel	6 767	1 529	1 916	(444)	–	9 768
Résultat des sociétés mises en équivalence	22	41	3	–	–	66
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	3 391	2 525	901	99	–	6 916
(Reprises) Dotations aux provisions des immobilisations corporelles (inclues dans les charges d'exploitation)	39	1	–	–	–	40
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles (Note 22)	69	141	72	64	–	346
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	–	253	389	21	–	663
Total des dotations aux amortissements et provisions	3 499	2 920	1 362	184	–	7 965
AUTRES INFORMATIONS :						
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	27 908	21 362	13 252	1 161	–	63 683
Investissements	8 602	3 891	3 548	335	–	16 376

EXERCICE 1995

COMPTE DE RÉSULTAT :						
• Ventes hors Groupe	9 453	104 421	21 629	326	–	135 829
• Ventes Groupe	12 618	317	35	2 060	(15 030)	–
Total ventes	22 071	104 738	21 664	2 386	(15 030)	135 829
Résultat opérationnel	4 470	1 300	1 671	(512)	–	6 929
Résultat des sociétés mises en équivalence	(52)	53	1	12	–	14
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	2 133	2 503	810	98	–	5 544
(Reprises) Dotations aux provisions des immobilisations corporelles (inclues dans les charges d'exploitation)	46	–	12	–	–	58
Dotations aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles (Note 22)	54	133	79	50	–	316
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	–	245	288	16	–	549
Dépréciation d'actifs exceptionnelle (FAS 121) :						
• sur immobilisations corporelles	1 267	–	–	–	–	1 267
• sur immobilisations incorporelles	83	–	162	–	–	245
• Arrêt d'activité	–	265	–	–	–	265
Total des dotations aux amortissements et provisions	3 583	3 146	1 351	164	–	8 244
AUTRES INFORMATIONS :						
Profits (Pertes) sur changements de méthode comptable (net d'impôt)						
• FAS 121	(596)	–	(162)	–	–	(758)
• FAS 106	–	(150)	–	(28)	–	(178)
Total des immobilisations corporelles et incorporelles	23 071	20 906	10 895	1 082	–	55 954
Investissements	6 307	4 015	1 815	322	–	12 459

20. INFORMATIONS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Les ventes du Groupe sont essentiellement réalisées en Europe et sur le continent américain pour les produits raffinés et en Extrême-Orient pour les hydrocarbures.

	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Extrême-Orient et reste du monde	Éliminations intersecteurs	Total
EXERCICE 1997							
Ventes hors Groupe	49 223	44 792	18 098	12 879	66 093	–	191 085
Ventes Groupe	1 944	3 098	–	2 955	14 306	(22 303)	0
TOTAL VENTES	51 167	47 890	18 098	15 834	80 399	(22 303)	191 085
Résultat opérationnel (hors holding)	1 959	4 107	862	1 564	5 131	–	13 623
Immobilisations corporelles et incorporelles	13 783	26 314	4 732	8 282	17 663	–	70 774
Investissements	3 134	4 359	2 807	2 685	9 674	–	22 659
EXERCICE 1996							
Ventes hors Groupe	44 592	39 163	20 331	11 772	60 719	–	176 577
Ventes Groupe	1 671	2 943	–	2 282	11 069	(17 965)	–
TOTAL VENTES	46 263	42 106	20 331	14 054	71 788	(17 965)	176 577
Résultat opérationnel (hors holding)	1 113	2 596	715	1 445	4 343	–	10 212
Immobilisations corporelles et incorporelles	14 378	24 310	8 132	6 201	10 662	–	63 683
Investissements	2 587	4 493	1 976	1 986	5 334	–	16 376
EXERCICE 1995							
Ventes hors Groupe	36 152	34 163	15 643	10 910	38 961	–	135 829
Ventes Groupe	1 795	2 348	–	706	10 181	(15 030)	–
TOTAL VENTES	37 947	36 511	15 643	11 616	49 142	(15 030)	135 829
Résultat opérationnel (hors holding)	1 028	2 899	322	707	2 485	–	7 441
Immobilisations corporelles et incorporelles	14 650	21 813	6 676	5 078	7 737	–	55 954
Investissements	3 207	2 799	997	1 624	3 832	–	12 459

En Asie, les productions gazières du Groupe sont vendues à des acheteurs de premier rang ou à des sociétés nationales, dans le cadre d'engagements contractuels de longue durée et à des prix liés au dollar. De ce fait, la croissance des productions gazières en Asie devrait se poursuivre, en dépit de la situation économique. Les secteurs Aval et Chimie ont une présence limitée en Asie (3 % des capitaux mis en œuvre pour l'Aval, 2 % du chiffre d'affaires Chimie, en 1997).

21. FRAIS FINANCIERS NETS

EXERCICE	1997	1996	1995
Produits financiers	2 496	2 173	2 107
Charges financières	(3 596)	(3 274)	(2 948)
	(1 100)	(1 101)	(841)
Charges financières immobilisées	362	184	110
TOTAL	(738)	(917)	(731)

22. AUTRES CHARGES ET PRODUITS

EXERCICE	1997	1996	1995
Per tes et profits de change	(180)	78	(147)
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	974	851	216
Amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	(533)	(346)	(316)
Autres	(190)	(717)	196
TOTAL	71	(134)	(51)

TOTAL procède actuellement à l'adaptation de ses systèmes informatiques afin de résoudre les problèmes potentiels associés au passage à l'an 2000. À cet effet, le Groupe a mis en place les ressources en personnel et les moyens financiers pour y parvenir selon le calendrier prévu.

Le passage à l'an 2000 est une question importante qui peut affecter de nombreuses activités du Groupe ainsi que celles de ses clients et fournisseurs. L'enjeu pour le Groupe est de s'assurer que ses systèmes informatiques et ses procédés automatisés pourront continuer à fonctionner sans problème au-delà de l'an 2000.

À cette fin, TOTAL a mis en place une méthode de contrôle et de planification appropriée pour chaque secteur d'activité (Aval, Amont et Chimie) et pour chaque fonction (procédés industriels, comptabilité, distribution), basée sur des méthodes existantes telles que celle de l'Automotive Industry Action Group utilisée aux États-Unis.

Basées sur un plan d'audit interne exhaustif, les actions concernent principalement les points suivants : inventaire exhaustif de tous les hardwares et softwares utilisés dans les entités du Groupe, effort de communication sur l'enjeu du passage à l'an 2000 dans tous les secteurs du Groupe, évaluation des risques et détermination des applications critiques, contacts avec tous les fournisseurs de hardware et de systèmes d'application, communication des besoins de mise en conformité à tous les partenaires du Groupe, engagement de la Direction Générale et création de structures spécifiques.

23. ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS (NETS D'IMPÔT)

EXERCICE	1997	1996	1995
Coûts de restructuration (1)	-	-	(472)
Plans sociaux (2)	-	-	(112)
Cessions d'actifs (3)	-	-	(146)
Impact des nouvelles normes comptables (4)	-	-	(936)
TOTAL	-	-	(1 666)
dont part revenant au Groupe	-	-	(1 455)
part revenant aux minoritaires	-	-	(211)

(1) Les coûts de restructuration concernent le secteur Aval et l'activité Peintures.

(2) Les plans sociaux ont pour origine l'application des mesures de préretraite progressive et du temps partiel.

(3) Les moins-values dégagées concernent le secteur Aval.

(4) L'impact des nouvelles normes comptables est respectivement de - 758 millions de francs et - 178 millions de francs pour les normes n° 121 et 106 du FASB.

24. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Conformément aux dispositions de l'article 209 quinquies du Code général des impôts, TOTAL a obtenu du ministre délégué au budget l'agrément qui lui permet d'être imposé selon le régime du bénéfice consolidé. Ce régime l'autorise à retenir pour le calcul de l'assiette de l'impôt non seulement le résultat des sociétés françaises ou étrangères consolidées globalement ou par mise en équivalence, mais aussi celui des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation directe ou indirecte de plus de 10 % dans le secteur de l'énergie et de plus de 50 % dans les autres secteurs. Cet agrément permet ainsi la compensation, dans certaines limites, du résultat taxable des sociétés bénéficiaires et des pertes des autres entités. Le 24 septembre 1996, TOTAL a obtenu du ministre délégué au budget le renouvellement de l'agrément pour une période de trois ans allant jusqu'au 31 décembre 1998.

Impôts

EXERCICE	1997	1996	1995
Impôts courants	3 311	2 869	1 594
Impôts différés	766	(247)	429
Total impôt sur les sociétés	4 077	2 622	2 023

Les surtaxes de 10 % et de 15 % en majoration de l'impôt sur les sociétés françaises n'ont pas d'impact significatif sur la charge d'impôt du Groupe.

Les principales sources d'impôts différés au 31 décembre 1997 sont les suivantes :

Déficits et crédits d'impôts reportables	2 453
Provisions pour pensions, retraites et obligations similaires	458
Autres provisions	753
Dépenses d'exploration	542
Autres	1 839
Total des impôts différés actifs bruts	6 045
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(1 636)
Impôts différés actifs nets	4 409
Amor tissement fiscal accéléré	(5 370)
Provisions réglementées	(1 537)
Autres	(1 357)
Provision pour impôts différés passifs	(8 264)
Passif net d'impôt différé	(3 855)

Les impôts différés sont présentés de la manière suivante dans le bilan au 31 décembre 1997 :

Impôts différés actifs, long terme	1 008
Impôts différés actifs, court terme	367
Provision pour impôts différés	(5 230)
Net	(3 855)

Au 31 décembre 1997, le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables. Cette économie d'impôt expire de la manière suivante :

1998	16
1999	64
2000	128
2001	92
2002	65
2003 et suivantes	634
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	1 454
TOTAL	2 453

25. CRÉDIT-BAIL

Les contrats de crédit-bail portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres matériels. Les redevances minimales des contrats de crédit-bail irrévocables restant à payer au 31 décembre 1997 sont présentées selon leurs dates d'échéance dans le tableau suivant :

	Crédit-bail non capitalisé	Crédit-bail capitalisé
1998	215	205
1999	185	210
2000	151	211
2001	138	73
2002	128	29
2003 et suivantes	137	139
Total des engagements	954	867
Moins intérêts		(140)
Valeur nominale des contrats		727
Moins dette à moins d'un an des contrats de crédit-bail capitalisés		(160)
DETTES LONG TERME RÉSULTANT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL CAPITALISÉES		567

Les redevances constatées au titre des contrats de crédit-bail non capitalisés ont été de 364 millions de francs pour l'exercice 1997 et de 396 millions de francs pour l'exercice 1996.

Les contrats de crédit-bail non capitalisés incluent des chartes à temps long terme de plusieurs navires.

26. GESTION DES RISQUES

Activité de trésorerie

Le groupe TOTAL limite sa gestion de trésorerie à la couverture des risques financiers induits par son activité industrielle et commerciale.

(i) GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Toute contrepartie bancaire intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval du département central chargé du suivi des risques de contrepartie. Elle ne peut être autorisée à travailler avec une société du groupe TOTAL que si elle bénéficie des meilleurs ratings (à court ou long terme selon l'opération) attribués par les agences Moody's et Standard & Poor's.

Une limite est fixée pour chaque banque : déterminée au niveau du Groupe, elle est ensuite répartie entre les filiales et la maison mère selon leurs besoins. L'encours calculé quotidiennement inclut notamment les instruments dérivés qui sont pris en compte selon des normes très prudentes.

(ii) GESTION DU RISQUE DE CHANGE

Bien que la monnaie de comptabilisation du Groupe soit le franc français, une part significative des cash-flows est libellée en dollar américain et, dans une moindre mesure, en livre britannique et couronne norvégienne.

L'activité commerciale génère des revenus et des coûts en devises. Or, le Groupe a pour politique de couvrir systématiquement ces positions de change. Si la recette et le coût sont dans la même devise, le Groupe couvre la marge. Si la devise de l'achat (par exemple, coût du pétrole brut) diffère de celle de la recette (par exemple, vente de produit pétrolier), le Groupe couvre chacun des flux réels. Cette couverture s'effectue par achat/vente, essentiellement au comptant et parfois à terme, des montants en devises correspondants. Le Groupe ne couvre que rarement des résultats futurs et, dans ce cas, a principalement recours à des achats d'options.

Quant aux actifs à long terme en devises étrangères, le Groupe s'efforce de réduire le risque de change associé en adossant, si cela est possible, un financement dans la même devise ; la dette à long et moyen terme en devise compense alors partiellement la position économique générée. Ainsi, pour des projets ayant une visibilité satisfaisante, un financement bancaire en devise, conclu localement ou via la société mère, est préféré à un

financement sur fonds propres en francs français. Dans le cadre du refinancement par la société mère, celle-ci va soit directement adosser un emprunt bancaire en devises, soit utiliser des swaps de change court terme ou long terme.

(III) GESTION DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie de la plupart des filiales du Groupe est centralisée au niveau de la société mère. À ce niveau, la position courante, principalement constituée de francs français et de dollars américains, est gérée avec l'objectif de maintenir une liquidité permanente et maximale. Compte tenu de l'importance de la position courante en francs français, les disponibilités sont placées soit directement en francs français, soit par l'intermédiaire de swaps de devises court terme, sans modification de la position de change.

(IV) GESTION DES TAUX SUR LA DETTE À LONG TERME

Le Groupe s'est endetté à long terme, principalement dans quatre devises : le dollar américain, la livre britannique, la couronne norvégienne et le franc français.

Tenant compte de la couverture naturelle entre le prix du baril et le niveau des taux d'intérêt, le Groupe TOTAL, pour minimiser les risques, privilégie la référence au taux variable. Des swaps d'émission (swaps de taux et change long terme) sont ainsi adossés à la plupart des emprunts obligataires afin de créer une dette synthétique à taux variable. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette long terme, TOTAL peut également conclure des swaps de taux d'intérêt à long terme. Dans cette optique, tout endettement destiné à rester à taux fixe, ou toute transformation de dette à taux variable en taux fixe, nécessite un accord préalable du Comité Exécutif du Groupe.

(V) GESTION DE POSITION DE TAUX À COURT TERME

La position de taux à court terme est gérée avec trois objectifs principaux :

- maintenir une liquidité maximale,
- optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe des taux,
- minimiser le coût d'emprunt.

La trésorerie est gérée sur un horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour. Le management considère en effet que ces principes de gestion permettent d'atteindre les objectifs précisés ci-dessus.

La position de taux générée par l'ensemble du portefeuille (prêts, emprunts, etc.) est corrigée en recourant à des instruments financiers tels les swaps de taux d'intérêts, les FRA et les contrats de "futures" qui permettent de respecter ces principes de gestion de trésorerie. Cette position est contrôlée chaque jour et fait l'objet d'une évaluation hebdomadaire de la sensibilité aux variations de taux d'intérêts.

(VI) CONTRÔLE DU PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les produits dérivés sont utilisés dans un but de couverture des risques induits par l'activité du Groupe. L'encours correspondant est contrôlé en permanence par un service indépendant avec notamment une vérification du respect des limites de contreparties, des évaluations au marché des instruments détenus et des estimations de sensibilité aux variations des taux. Le Groupe TOTAL n'utilise que des instruments peu complexes ce qui permet de faciliter et fiabiliser les procédures de contrôle. Le management est largement impliqué dans la définition des limites et dans les procédures de suivi.

Activité sur matières premières

- Produits pétroliers

La direction Trading du Groupe assure un service commercial pour le compte des autres entités du Groupe.

Ses missions sont les suivantes :

- vendre la production du secteur Amont au meilleur prix,
- assurer l'approvisionnement des raffineries du Groupe dans les meilleures conditions,
- écouler les produits des raffineries du Groupe à l'exportation.

Dans ce cadre, la direction Trading de TOTAL développe une activité de commercialisation de cargaisons physiques "hors Groupe".

Pour remplir ces objectifs, la direction Trading peut utiliser les instruments de couverture disponibles sur le marché.

(i) RISQUE DE MARCHÉ

Certains contrats d'achat ou de vente physique génèrent une position en risque en raison des formules de prix. Pour couvrir ce risque, la direction Trading de TOTAL utilise les instruments disponibles sur le marché : contrats sur marchés organisés (IPE, NYMEX), contrats Brent et Dubai forward, swaps sur produits pétroliers et sur pétrole brut. Le volume d'options est extrêmement faible.

(ii) SUIVI DES RISQUES

Le risque et le résultat des opérations de la direction Trading sont évalués quotidiennement "mark-to-market" et diffusé aux intervenants du Groupe sur les marchés ainsi qu'à la Direction Générale.

(iii) RISQUE DE CONTREPARTIE

Des limites de contrepartie sont fixées et communiquées quotidiennement aux traders.

- Gaz naturel

Les instruments financiers utilisés entrent pour l'essentiel dans le cadre d'opérations de couverture sur la production de gaz naturel en Amérique du Nord.

27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le Groupe donne et reçoit des engagements dans le cadre normal de son activité.

31 DÉCEMBRE	1997	1996
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Effets escomptés non échus	16	20
Cautions en douane	9 106	9 085
Garanties sur emprunts	1 759	1 962
Sûretés réelles	64	182
Autres engagements donnés	1 323	1 232
TOTAL ENGAGEMENTS DONNÉS	12 268	12 481
ENGAGEMENTS REÇUS		
Garanties reçues des clients	810	751
Autres engagements reçus	930	529
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	1 740	1 280

Les engagements relatifs aux crédits-baux sont présentés en Note 25.

Instruments financiers et risque de contrepartie

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés simples pour gérer son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt, de cours de change des devises étrangères, des prix du pétrole brut et du gaz naturel.

Le Groupe a poursuivi, au cours de l'exercice 1997, sa politique consistant à privilégier le taux au jour le jour pour ses placements de trésorerie. Cela justifie l'utilisation de swaps de taux court terme qui permettent de ramener à une référence au jour le jour des liquidités placées à quelques semaines ou quelques mois.

Les opérations de placement de la trésorerie expliquent en partie l'encours élevé des swaps de change à court terme. Des swaps de change sont également utilisés dans le cadre du financement des sociétés du Groupe par la holding pour assurer l'adéquation entre les demandes des filiales et le refinancement de la maison mère.

Afin de minimiser le coût de son endettement à long terme, le Groupe a emprunté à taux fixe sur les marchés internationaux et utilise des swaps d'émission (swaps de taux et de change long terme) pour convertir cette dette en dollars US à taux variable. Des swaps de taux long terme peuvent être adossés à certaines dettes à long terme afin de modifier la structure d'endettement du Groupe.

Les positions de change sont couvertes par des achats/ventes de devises essentiellement au comptant, ce qui explique l'encours relativement faible des instruments de gestion du risque de change. Les achats/ventes à terme de devises sont, pour la plupart, de très courte maturité (quelques jours à quelques mois).

Le Groupe ne prévoit pas de défaut de tiers qui pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière et le résultat de ses opérations.

Portefeuille d'instruments financiers dérivés

Les engagements hors bilan liés aux activités du Groupe sur les instruments financiers dérivés sont présentés ci-dessous. Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

AU 31 DÉCEMBRE 1997		TOTAL	1998	1999	2000	2001	2002	2003 et après
GESTION DU RISQUE DE TAUX								
Swaps d'émission								
Swaps prêteurs à taux fixe	Montant notionnel	14 613	789	-	589	1 189	1 081	10 965
	Taux reçu	7,06 %						
	Taux payé (au 31.12.97)	5,91 %						
Swaps de change long terme								
	Montant notionnel	414	-	-	-	414	-	-
	Taux reçu (au 31.12.97)	3,45 %						
	Taux payé (au 31.12.97)	7,11 %						
Swaps de taux long terme								
Swaps prêteurs à taux fixe	Montant notionnel	1 081	-	-	-	-	794	287
	Taux reçu	7,99 %						
	Taux payé (au 31.12.97)	8,21 %						
Swaps prêteurs à taux variable	Montant notionnel	190	-	190	-	-	-	-
	Taux payé	4,89 %						
	Taux reçu (au 31.12.97)	3,61 %						
Swaps de change court terme								
	Montant notionnel	16 476	de 2 jours à 6 mois	-	-	-	-	-
Swaps de taux court terme								
Swaps prêteurs à taux fixe	Montant notionnel	50	1 mois					
	Taux reçu	3,48 %						
	Taux payé (au 31.12.97)	3,38 %						
Swaps prêteurs à taux variable	Montant notionnel	19 067	de 2 jours à 6 mois	-	-	-	-	-
	Taux payé	3,52 %						
	Taux reçu (au 31.12.97)	3,48 %						
Future Rate Agreement								
	Montant notionnel	-	-	-	-	-	-	-
	Taux garanti	-						
GESTION DU RISQUE DE CHANGE								
Options de change								
	Option achetée - notionnel	-	-	-	-	-	-	-
	Option vendue - notionnel	-	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme de devises								
	Montant notionnel	1 159	1 134	13	12	-	-	-

AU 31 DÉCEMBRE 1997		TOTAL	1997	1998	1999	2000	2001	2002 et après
GESTION DU RISQUE DE TAUX								
Swaps d'émission								
Swaps prêteurs à taux fixe	Montant notionnel	8 595	-	690	-	515	1 040	6 350
	Taux reçu	7,48 %						
	Taux payé (au 31.12.96)	5,64 %						
Swaps de change long terme								
	Montant notionnel	371	-	-	-	-	371	-
	Taux reçu (au 31.12.96)	3,47 %						
	Taux payé (au 31.12.96)	7,11 %						
Swaps de taux long terme								
Swaps prêteurs à taux fixe	Montant notionnel	970	-	-	-	-	-	970
	Taux reçu	7,99 %						
	Taux payé (au 31.12.96)	6,95 %						
Swaps prêteurs à taux variable	Montant notionnel	772	-	320	190	262	-	-
	Taux payé	5,28 %						
	Taux reçu (au 31.12.96)	4,59 %						
Swaps de change court terme	Montant notionnel	27 113	de 2 jours à 6 mois	-	-	-	-	-
Swaps de taux court terme								
Swaps prêteurs à taux variable	Montant notionnel	17 575	de 3 jours à 6 mois					
	Taux reçu	3,64 %						
	Taux payé (au 31.12.96)	3,37 %						
Future Rate Agreement								
	Montant notionnel	692	de 1 mois à 6 mois	-	-	-	-	-
	Taux garanti	5,15 %						
GESTION DU RISQUE DE CHANGE								
Options de change								
	Option achetée - notionnel	169	12 mois	-	-	-	-	-
	Option vendue - notionnel	-	-	-	-	-	-	-
Contrats à terme de devises	Montant notionnel	1 740	1 706	7	11	11	5	-

Ces informations sont présentées conformément aux normes n° 105 et 119 du FASB.

Impact en compte de résultat des principaux instruments financiers de couverture ⁽¹⁾

31 DÉCEMBRE	1997	1996
Swaps de taux d'intérêt à long terme	(19)	(9)
Swaps de taux d'intérêt à court terme	(12)	(64)
Swaps de change à court terme	(461) ⁽²⁾	(215) ⁽²⁾
Options de change	73	-

(1) Il n'a pas été jugé pertinent de mesurer un tel impact pour les swaps d'émission. En effet, ces derniers font partie intégrante des contrats d'émission de la plupart des emprunts obligataires afin de convertir dès l'origine une référence à taux fixe en devises diverses, en taux variable en dollars. De ce fait, le taux fixe d'origine de l'emprunt obligataire, et donc du swap, n'a pas de signification réelle.

(2) Les swaps de change sont largement utilisés par TOTAL pour placer ses disponibilités en francs français sur des marchés de devises étrangères, et notamment en dollars. Cette manière de procéder s'est traduite en 1997 par un montant de produits financiers plus élevé, compensé par un montant de déport significatif.

Matières premières

Les engagements hors bilan liés aux activités du Groupe sur les marchés à terme de pétrole brut, de produits raffinés et de gaz naturel sont présentés ci-dessous. Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent. Les engagements sur instruments assimilés à des instruments financiers correspondent à la branche achat des swaps. Les engagements sur instruments non assimilés à des instruments financiers sont valorisés sur la base des cotations à la clôture.

31 DÉCEMBRE	1997	1996
INSTRUMENTS ASSIMILÉS À DES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Swaps de produits pétroliers	879	1 029
Swaps de pétrole brut (contrats pour différence)	1 170	2 188
Swaps de gaz naturel (contrats pour différence)	341	232
INSTRUMENTS NON ASSIMILÉS À DES INSTRUMENTS FINANCIERS		
Contrats de futures :		
• Achat	76	1 358
• Vente	333	335
Contrats de gré à gré (Brent et Dubai) :		
• Achat	1 280	2 116
• Vente	1 992	3 128

Tous les engagements sur matières premières ont une échéance courte (inférieure à un an).

28. VALEUR DE MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les normes n° 107 et 119, édictées par le FASB, requièrent l'estimation d'une valeur de marché de tous les instruments financiers à l'exception de certains instruments tels que les contrats de crédit-bail, les prêts aux filiales et sociétés apparentées et les retraites et obligations similaires. Les valeurs de marché ont ainsi été estimées pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres de participation et valeurs mobilières de placement cotés pour lesquels le cours de cotation a été retenu. Les estimations des valeurs de marché proviennent de méthodes d'évaluation, telles que l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Cependant, les méthodes et hypothèses retenues font appel au jugement et doivent être nuancées par les éléments suivants :

- les valeurs de marché estimées ne prennent pas en considération l'effet des variations ultérieures de taux d'intérêt et de cours de change,
- les montants estimés aux 31 décembre 1997 et 1996 ne sont pas représentatifs des montants qui seraient enregistrés en cas de cession ou de résiliation ultérieure de l'instrument financier.

L'application de différentes méthodes et hypothèses pourrait avoir, en conséquence, un effet significatif sur les valeurs de marché estimées. Les méthodes utilisées ont été les suivantes :

Disponibilités et dépôts à court terme, clients et comptes rattachés, concours bancaires courants, dettes financières court terme, fournisseurs et comptes rattachés

En raison de leur caractère court terme, les valeurs comptables retenues dans les comptes consolidés sont des estimations raisonnables de leur valeur de marché.

Titres de participation et valeurs mobilières de placement

Les valeurs de marché estimées proviennent des cours aux 31 décembre 1997 et 1996. Pour les autres titres et valeurs mobilières non cotés, une estimation raisonnable de la valeur de marché ne peut être obtenue sans entraîner des coûts excessifs.

Prêts et avances

La valeur de marché des prêts a été déterminée en actualisant les flux estimés de trésorerie futurs, à partir des conditions de rendement prévalant au 31 décembre pour des actifs similaires.

Les prêts aux filiales non consolidées et sociétés apparentées ne sont pas valorisés.

Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an des emprunts à long terme, swaps d'émission

La valeur de marché de ces éléments a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les taux d'emprunt de la société, au 31 décembre, pour des emprunts similaires.

Les swaps d'émission (swap de change et taux à long terme) sont spécifiquement adossés aux emprunts obligataires. Ils ont été conclus avec la même contrepartie, sous un contrat d'agrément ISDA, afin de créer un emprunt synthétique à taux variable en dollars US. La valeur de marché de ces swaps doit être intégrée dans la valeur globale des emprunts obligataires.

Des swaps de taux long terme ont été conclus par la suite afin de modifier partiellement la structure de taux de l'endettement du Groupe. La valeur de marché correspondante est calculée et peut, là aussi, être rapprochée de celle des emprunts à long terme.

Garanties bancaires

La valeur de marché des garanties est évaluée en retenant des commissions moyennes de marché payées.

Autres instruments financiers hors bilan

La valeur de marché des autres instruments correspond aux montants qui seraient reçus ou payés pour résilier ces engagements aux 31 décembre 1997 et 1996, évalués sur la base des taux de marché à la clôture.

Les swaps de change court terme sont utilisés dans le cadre de la gestion de la position courante de TOTAL afin de lui permettre d'emprunter ou de placer la trésorerie sur des marchés autres que le marché du franc français ou, dans le cadre du refinancement par la maison mère, en fonction des besoins des filiales étrangères. Ainsi, leur valeur de marché, si elle s'avère significative, est compensée par celle des prêts et emprunts auxquels ils se rattachent. De même, la valeur de marché des swaps de taux court terme est corrélée à celle des prêts et emprunts court terme, ces swaps étant utilisés afin de convertir les différents taux initiaux en taux au jour le jour, retenu comme référence.

Enfin, la valorisation des opérations de change à terme se fait sur la base d'une comparaison entre le taux de change négocié et les taux à terme prévalant sur les marchés de change au 31 décembre 1997. Les options de change sont, quant à elles, réévaluées sur la même base, mais tiennent également compte d'un facteur temps et de la volatilité.

Les valeurs nettes comptables et les valeurs de marché déterminées sont les suivantes :

31 DÉCEMBRE	1997		1996	
	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée
BILAN				
Autres titres de participation :				
• Cotés	3 207	4 459	1 826	2 110
• Non cotés :				
Filiales non consolidées	1 222	–	1 125	–
Autres	1 382	–	3 029	–
Valeurs mobilières de placement :				
• Cotées	1 744	1 984	905	930
• Non cotées	29	–	66	–
Prêts et avances				
Filiales non consolidées	1 798	–	1 285	–
Autres prêts	1 728	1 354	1 593	1 376
Emprunts obligataires (avant swaps et hors part à moins d'un an)				
	13 881	14 147	8 625	9 772
Swaps d'émission ⁽¹⁾	–	(235)	–	(1 277)
Autres emprunts ⁽²⁾ :				
• Taux fixe	466	536	999	1 017
• Taux variable	6 828	6 828	9 960	9 960
Part à moins d'un an des emprunts à long terme (hors part à moins d'un an des immobilisations en crédit-bail)				
	1 658	1 757	4 665	4 771
HORS BILAN				
INSTRUMENTS DE GESTION DE TRÉSORERIE				
Garanties bancaires	–	(22)	–	(24)
Swaps de taux long terme	–	30	–	⁽³⁾
Swaps de taux court terme	–	⁽³⁾	–	(16)
Contrats à terme de devises	–	⁽³⁾	–	(18)
INSTRUMENTS SUR MATIÈRES PREMIÈRES				
Swaps sur produits pétroliers et de pétrole brut	–	⁽³⁾	–	24
Swaps de gaz naturel	–	13	–	(12)

La valeur de marché des autres instruments hors bilan détenus au 31 décembre 1997 n'est pas significative (inférieure à 10 millions de francs).

(1) Seuls certains emprunts obligataires ont fait l'objet d'une couverture par utilisation de swaps d'émission, ce qui explique que la valeur de marché estimée de ces swaps ne compense qu'une partie de l'écart entre la valeur nette comptable des emprunts obligataires et leur valeur de marché.

(2) La valeur de marché ne tient pas compte des swaps de taux dans la mesure où ils sont présentés séparément.

(3) Valeur non significative (inférieure à 10 millions de francs).

29. ENVIRONNEMENT

Le Groupe opère dans des secteurs d'activité et dans des pays où les réglementations et les lois concernant la protection de l'environnement sont en constante augmentation. Les coûts futurs estimés liés à des obligations probables en matière d'environnement ont été provisionnés. À mesure que la portée de ces obligations environnementales se précise, des variations des coûts futurs estimés peuvent être enregistrées. Le montant définitif de ces coûts futurs reste toutefois indéterminé du fait de facteurs tels que l'étendue d'une possible contamination du sol, la durée et l'importance des actions correctives qui pourraient être rendues nécessaires et la part de responsabilité du Groupe par rapport à d'autres parties en cause. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec précision quelle sera l'évolution de ces réglementations et de ces lois, le Groupe ne s'attend pas à ce qu'elles affectent de façon significative ses comptes consolidés.

30. PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

Options de souscription d'actions (Plans 1992, 1993, 1994, 1995)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 1991 a autorisé le Conseil d'administration à consentir dans un délai de cinq ans, aux salariés du Groupe TOTAL, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital. En vertu de cette autorisation, le nombre total des options consenties ne peut donner droit à souscrire un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social au jour où les options sont consenties.

Options de souscription d'actions (Plan 1996)

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 1996 a autorisé le Conseil d'administration à consentir dans un délai de cinq ans, aux salariés du groupe TOTAL, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles à émettre à titre d'augmentation de capital. En vertu de cette autorisation, le nombre total des options consenties ne peut donner droit à souscrire un nombre d'actions supérieur à 2,5 % du capital social au jour où les options sont consenties.

	Plans antérieurs 1992	Plan 1992 (1)	Plan 1993 (1)	Plan 1994 (1)	Plan 1995 (1)	Plan 1996 (2)	Total
PRIX D'EXERCICE (en francs)		225	210	286	291	392	
Nombre d'options							
• attribuées avant le 1 ^{er} janvier 1995	800 000	788 700	697 250	800 000	-	-	3 085 950
• annulées	(15 800)	(7 600)	(4 000)	-	-	-	(27 400)
• exercées	(784 200)	(9 750)	-	-	-	-	(793 950)
• exercçables au 1 ^{er} janvier 1995	-	771 350	693 250	800 000	-	-	2 264 600
• attribuées	-	-	-	-	946 500	-	946 500
• annulées	-	(600)	(600)	(3 000)	-	-	(4 200)
• exercées	-	(113 253)	(6 350)	(2 000)	-	-	(121 603)
• exercçables au 1 ^{er} janvier 1996	-	657 497	686 300	795 000	946 500	-	3 085 297
• attribuées	-	-	-	-	-	960 000	960 000
• annulées	-	600	(17 100)	(3 500)	(4 900)	-	(24 900)
• exercées	-	(272 143)	(100 740)	(10 500)	(4 000)	-	(387 383)
• exercçables au 1 ^{er} janvier 1997	-	385 954	568 460	781 000	937 600	960 000	3 633 014
• attribuées	-	-	-	-	-	-	-
• annulées	-	-	-	(1 150)	(500)	(2 200)	(3 850)
• exercées	-	(277 117)	(222 947)	(70 968)	(3 300)	(2 500)	(576 832)
• exercçables au 31 décembre 1997	-	108 837	345 513	708 882	933 800	955 300	3 052 332
Date d'expiration		Mars 1998 Juin 1998	Juin 1999 Octobre 1999	Novembre 2000	Septembre 2001	Décembre 2002	

(1) Attributions décidées par le Conseil d'Administration et autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juin 1991. Les options sont exercçables avec un différé de trois ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de six ans à compter de cette date.

(2) Attributions décidées par le Conseil d'Administration et autorisées par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 1996. Les options sont exercçables avec un différé de trois ans à compter de leur date de notification individuelle et doivent être exercées dans un délai de six ans à compter de cette date.

Le Conseil d'administration n'a effectué aucune attribution d'options en 1997.

Options d'achat d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 juin 1989 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir à des salariés des options d'achat d'actions TOTAL. Ce programme, limité à 1 200 000 actions, a été mis en œuvre de la façon suivante :

- Plan 1990 : attribution de 240 000 options au prix d'exercice de 112,5 F par action.
- Plan 1991 : attribution de 960 000 options au prix d'exercice de 148,5 F par action.
904 800 options ont été notifiées individuellement et 24 800 options ont été annulées postérieurement à leur notification.

La durée d'exercice des options d'achat était de cinq ans à compter de leur date d'attribution.

Au 31 décembre 1996, toutes les options d'achat des plans 1990 et 1991 ont été exercées après que 3 400 options du plan 1991 ont été annulées en mars 1996 et 8 800 autres rendues caduques à l'échéance du plan le 1^{er} juin 1996.

L'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 1997 (treizième résolution) a autorisé le Conseil d'administration à consentir au plus tard le 4 juin 2001, aux salariés du Groupe TOTAL, des options d'achat d'actions TOTAL. Le nombre global d'options d'achat consenties en vertu de cette autorisation et d'options de souscription consenties dans le cadre de la même résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 1996 ne pourra donner droit globalement à acheter ni à souscrire un nombre d'actions supérieur à 2,5 % du capital social.

Programme d'options sur actions de Kalon

Cotée au London Stock Exchange, Kalon est une filiale détenue à hauteur de 65,9 % du capital par TOTAL au 31 décembre 1997. À cette date, le nombre d'actions pouvant être reçues par les salariés de Kalon par exercice d'options était de 6 736 941. Les prix d'exercice se situent entre 36 pence et 176,5 pence.

31. EFFECTIFS DU GROUPE ET CHARGES DE PERSONNEL

EXERCICE	1997	1996	1995
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements (y compris charges sociales) (millions de francs)	13 906	13 052	12 173
EFFECTIFS MOYENS DU GROUPE			
France			
• Encadrement	4 942	4 829	4 910
• Autres personnels	16 586	16 815	18 051
Étranger			
• Encadrement	4 337	3 924	3 733
• Autres personnels	28 526	31 987	26 842
TOTAL	54 391	57 555	53 536

Ne sont compris que les effectifs des entreprises consolidées globalement.

32. TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(i) INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT N'AYANT PAS EU D'INCIDENCE EN TERMES DE VARIATION DE TRÉSORERIE

Il n'y a pas eu de flux non financier significatif en 1997.

La conversion des TSDIRA en actions nouvelles a représenté 190 millions de francs en 1996 et 457 millions de francs en 1995. Le montant du dividende converti en actions s'est élevé à 1 462 millions de francs en 1996 et à 1 161 millions de francs en 1995.

(ii) INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en francs au cours moyen de l'exercice. Le tableau des flux de trésorerie exclut les différences de change dues à la conversion en francs des actifs et passifs des bilans libellés en devises étrangères au cours de fin de période (sauf pour les disponibilités et dépôts à court terme). Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Disponibilités et dépôts à court terme

Les disponibilités et dépôts à court terme sont des actifs soit immédiatement disponibles, soit convertibles en disponibilités dans une échéance inférieure à trois mois. Les variations des concours bancaires courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes à long terme

La variation de l'endettement à long terme a été présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit revolving. Cette variation peut être analysée de la manière suivante :

EXERCICE	1997	1996	1995
Augmentation de l'endettement à long terme	7 638	4 282	6 664
Remboursement de l'endettement à long terme	(3 323)	(5 977)	(995)
	4 315	(1 695)	5 669

(iii) VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

La variation du besoin en fonds de roulement peut être analysée de la manière suivante :

EXERCICE	1997	1996	1995
Valeurs d'exploitation	348	(2 680)	40
Créances clients et comptes rattachés	(255)	(1 338)	(2 058)
Autres créances	(881)	(507)	268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	531	1 277	1 942
Autres créditeurs et dettes diverses	1 094	2 209	440
	837	(1 039)	632

(iv) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE	1997	1996	1995
Trésorerie décaissée dans l'exercice au titre de :			
• Frais financiers (net des montants capitalisés)	6 117	2 691	2 478
• Impôts sur les bénéfices	1 919	953	937

33. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement la situation financière, le patrimoine, les résultats ou l'activité du Groupe.

34. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le groupe TOTAL, dans le cadre de sa cotation au New York Stock Exchange ("NYSE") dépose un rapport annuel sous la forme 20-F auprès de l'US Securities and Exchange Commission ("SEC").

BILANS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

TOTAL et ses filiales

	1997	1996	1995	1994	1993
<i>(en millions de francs)</i>					
ACTIF					
ACTIF LONG TERME	90 565	78 663	69 872	71 600	72 854
Immobilisations incorporelles	9 374	9 375	8 073	8 591	9 124
Immobilisations corporelles	61 400	54 308	47 881	46 495	43 937
Autres actifs long terme	19 791	14 980	13 918	16 514	19 793
ACTIF CIRCULANT	61 146	79 519	69 089	63 215	60 870
Valeurs d'exploitation	14 550	15 014	11 704	11 867	11 732
Autres actifs	46 596	64 505	57 385	51 348	49 138
TOTAL	151 711	158 182	138 961	134 815	133 724

	1997	1996	1995	1994	1993
<i>(en millions de francs)</i>					
PASSIF					
CAPITAUX PERMANENTS	107 088	101 472	95 425	93 457	94 760
Capitaux propres	66 632	59 258	52 588	51 996	51 394
Actions privilégiées sans droit de vote	1 497	1 309	1 225	1 337	1 474
Intérêts minoritaires	1 605	2 221	2 383	2 421	2 218
Provisions pour risques et charges	14 673	17 466	14 432	14 896	15 596
Dettes à long terme	22 681	21 218	24 797	22 807	24 078
DETTES À COURT TERME	44 623	56 710	43 536	41 358	38 964
TOTAL	151 711	158 182	138 961	134 815	133 724

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

TOTAL et ses filiales

	1997	1996	1995	1994	1993
<i>(en millions de francs)</i>					
Chiffre d'affaires	191 085	176 577	135 829	136 743	135 478
Charges d'exploitation	(170 448)	(159 893)	(123 356)	(125 214)	(124 377)
Amortissements courants des immobilisations corporelles	(7 565)	(6 916)	(5 544)	(5 135)	(4 858)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13 072	9 768	6 929	6 394	6 243
Frais financiers nets	(738)	(917)	(731)	(792)	(853)
Dividendes reçus des participations non consolidées	597	339	337	479	327
Rémunération des actions privilégiées	(60)	(52)	(57)	(48)	(38)
Autres charges et produits	71	(134)	(51)	(88)	(354)
Éléments exceptionnels	–	–	(1 666)	–	177
Impôts	(4 077)	(2 622)	(2 023)	(1 730)	(1 645)
Résultat des sociétés mises en équivalence	(58)	66	14	69	(96)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ AVANT AMORTISSEMENT DES ÉCARTS D'ACQUISITION	8 807	6 448	2 752	4 284	3 761
Amortissement des écarts d'acquisition	(860)	(663)	(549)	(556)	(566)
RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	7 947	5 785	2 203	3 728	3 195
Part des minoritaires	336	139	(45)	343	230
RÉSULTAT NET	7 611	5 646	2 248	3 385	2 965

ESTIMATION DES RÉSERVES PROUVÉES TOUTES ZONES

(non audité)

RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

	Moyen-Orient			Hors Moyen-Orient			Toutes zones		
	Liquides ⁽¹⁾ (millions de barils)	Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	Liquides + gaz ⁽²⁾ (millions de barils équivalent pétrole)	Liquides (millions de barils)	Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	Liquides + gaz ⁽²⁾ (millions de barils équivalent pétrole)	Liquides (millions de barils)	Gaz naturel (milliards de mètres cubes)	Liquides + gaz ⁽²⁾ (millions de barils équivalent pétrole)
31 DÉCEMBRE 1995									
Sociétés consolidées globalement	207,1	–	207,1	667,0	241,1	2 178,3	874,1	241,1	2 385,4
Sociétés mises en équivalence	1 914,5	25,8	2 082,9	–	–	–	1 914,5	25,8	2 082,9
Sociétés non consolidées	–	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL TOUTES SOCIÉTÉS	2 121,6	25,8	2 290,0	667,0	241,1	2 178,3	2 788,6	266,9	4 468,3
Variation en % depuis le 31 décembre 1994	(2,3 %)	44,2 %	0,1 %	1,6 %	14,6 %	8,1 %	(1,4 %)	16,9 %	3,8 %
31 DÉCEMBRE 1996									
Sociétés consolidées globalement	207,3	–	207,3	757,7	254,4	2 352,2	965,0	254,4	2 559,5
Sociétés mises en équivalence	1 853,3	26,1	2 023,2	–	–	–	1 853,3	26,1	2 023,2
Sociétés non consolidées	–	8,1	55,0	–	–	–	–	8,1	55,0
TOTAL TOUTES SOCIÉTÉS	2 060,6	34,2	2 285,5	757,7	254,4	2 352,2	2 818,3	288,6	4 637,7
Variation en % depuis le 31 décembre 1995	(2,9 %)	32,6 %	(0,2 %)	13,6 %	5,5 %	8,0 %	1,1 %	8,1 %	3,8 %
31 DÉCEMBRE 1997									
Sociétés consolidées globalement	253,3	–	253,3	820,7	271,5	2 512,7	1 074,0	271,5	2 766,0
Sociétés mises en équivalence	1 761,2	24,8	1 922,2	4,3	–	4,3	1 765,5	24,8	1 926,5
Sociétés non consolidées	–	20,2	140,5	–	–	–	–	20,2	140,5
TOTAL TOUTES SOCIÉTÉS	2 014,5	45,0	2 316,0	825,0	271,5	2 517,0	2 839,5	316,5	4 833,0
Variation en % depuis le 31 décembre 1996	(2,2 %)	31,6 %	1,3 %	8,9 %	6,7 %	7,0 %	0,7 %	9,7 %	4,2 %

(1) Ne sont incluses au Moyen-Orient que les réserves prouvées de la Compagnie qui peuvent être produites avant la fin des concessions, sans tenir compte d'éventuels renouvellements de ces dites concessions.

(2) Le gaz naturel est converti en barils équivalent pétrole à raison de 159,6, 159,5 et 158,8 mètres cubes par bep pour les années 1995, 1996 et 1997 respectivement. Ces ratios sont basés sur l'équivalence énergétique moyenne des réserves de gaz de la Compagnie.

ESTIMATION DES RÉSERVES D'HYDROCARBURES LIQUIDES

(non audité)

	Europe	Amérique du Nord	Extrême- Orient	Reste du monde	Total
<i>(en millions de barils)</i>					
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES GLOBALEMENT					
Réserves prouvées développées et non développées					
AU 1^{ER} JANVIER 1995	196,6	10,8	128,6	481,3	817,3
Révision des estimations précédentes	23,1	2,1	(12,9)	3,7	16,0
Extensions, découvertes et autres	–	0,9	17,2	95,3	113,4
Acquisitions de réserves en terre	0,2	0,4	–	–	0,6
Cessions de réserves en terre	(0,6)	–	–	–	(0,6)
Production de l'année	(28,2)	(2,4)	(8,3)	(33,7)	(72,6)
AU 31 DÉCEMBRE 1995	191,1	11,8	124,6	546,6	874,1
Révision des estimations précédentes	5,2	3,1	(14,3)	9,8	3,8
Extensions, découvertes et autres	45,4	0,4	–	117,5	163,3
Acquisitions de réserves en terre	15,3	–	–	–	15,3
Cessions de réserves en terre	–	(0,1)	–	(0,4)	(0,5)
Production de l'année	(30,6)	(2,2)	(8,8)	(49,4)	(91,0)
AU 31 DÉCEMBRE 1996	226,4	13,0	101,5	624,1	965,0
Révision des estimations précédentes	30,8	1,9	19,1	145,3	197,1
Extensions, découvertes et autres	11,4	0,6	1,2	4,9	18,1
Acquisitions de réserves en terre	–	0,1	–	–	0,1
Cessions de réserves en terre	(5,5)	(0,6)	–	–	(6,1)
Production de l'année	(29,5)	(1,7)	(8,6)	(60,4)	(100,2)
AU 31 DÉCEMBRE 1997	233,6	13,3	113,2	713,9	1 074,0
Réserves prouvées développées					
Au 31 décembre 1995	186,1	11,8	90,4	404,2	692,5
Au 31 décembre 1996	129,3	13,0	71,6	529,9	743,8
Au 31 décembre 1997	144,6	13,3	84,6	564,2	806,7
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE					
Au 31 décembre 1995					1 914,5
Au 31 décembre 1996					1 853,3
Au 31 décembre 1997					1 765,5
SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES					
Au 31 décembre 1995					–
Au 31 décembre 1996					–
Au 31 décembre 1997					–

ESTIMATION DES RÉSERVES D'HYDROCARBURES GAZ NATUREL

(non audité)

	Europe	Amérique du Nord	Extrême- Orient	Reste du monde	Total
<i>(en millions de m³)</i>					
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES GLOBALEMENT					
Réserves prouvées développées et non développées					
AU 1^{ER} JANVIER 1995	46,2	3,9	137,0	23,1	210,2
Révision des estimations précédentes	3,1	0,1	4,1	2,6	9,5
Extensions, découvertes et autres	0,2	0,6	32,4	–	33,2
Acquisitions de réserves en terre	0,5	–	–	–	0,5
Cessions de réserves en terre	–	–	–	–	–
Production de l'année	(5,0)	(0,9)	(4,9)	(1,5)	(12,3)
AU 31 DÉCEMBRE 1995	44,6	3,7	168,6	24,2	241,1
Révision des estimations précédentes	3,1	0,2	3,1	4,1	10,5
Extensions, découvertes et autres	8,4	1,0	–	7,4	16,8
Acquisitions de réserves en terre	0,5	–	–	–	0,5
Cessions de réserves en terre	(0,1)	(0,1)	–	–	(0,2)
Production de l'année	(5,4)	(0,9)	(5,9)	(2,1)	(14,3)
AU 31 DÉCEMBRE 1996	51,1	3,9	165,8	33,6	254,4
Révision des estimations précédentes	5,1	0,1	8,8	11,7	25,7
Extensions, découvertes et autres	4,1	1,4	2,5	0,4	8,4
Acquisitions de réserves en terre	–	–	–	–	–
Cessions de réserves en terre	(2,5)	(0,1)	–	–	(2,6)
Production de l'année	(5,2)	(1,0)	(6,1)	(2,0)	(14,3)
AU 31 DÉCEMBRE 1997	52,6	4,3	171,0	43,7	271,6
Réserves prouvées développées					
Au 31 décembre 1995	30,6	3,7	98,9	11,8	145,0
Au 31 décembre 1996	37,5	3,9	101,0	14,1	156,5
Au 31 décembre 1997	38,5	4,3	99,6	12,9	155,3
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE					
Au 31 décembre 1995					25,8
Au 31 décembre 1996					26,1
Au 31 décembre 1997					24,8
SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES					
Au 31 décembre 1995					–
Au 31 décembre 1996					8,1
Au 31 décembre 1997					20,2

REVENUS NETS FUTURS ACTUALISÉS GÉNÉRÉS PAR LES RÉSERVES PROUVÉES

(non audité)

Le tableau ci-dessous présente l'évaluation standard des revenus nets futurs actualisés provenant des réserves pétrolières et gazières prouvées. Cette information est présentée en conformité avec la norme américaine n° 69 du FASB.

	Sociétés intégrées				Total
	Europe	Amérique du Nord	Extrême- Orient	Reste du monde	
<i>(en millions de francs)</i>					
AU 31 DÉCEMBRE 1995					
Revenus futurs	45 862,6	2 354,0	68 327,3	53 006,4	169 550,3
Coûts de production futurs	(16 497,9)	(722,0)	(14 041,5)	(23 832,3)	(55 093,7)
Coûts de développement futurs	(4 012,4)	(246,1)	(10 912,8)	(6 067,4)	(21 238,7)
Flux futur net avant impôts sur les bénéfices	25 352,3	1 385,9	43 373,0	23 106,7	93 217,9
Impôts sur les bénéfices futurs	(11 544,2)	(139,9)	(19 685,8)	(5 136,4)	(36 506,3)
Flux futur net après impôts sur les bénéfices	13 808,1	1 246,0	23 687,2	17 970,3	56 711,6
Actualisation au taux de 10 %	(4 528,6)	(347,4)	(13 997,4)	(8 678,3)	(27 551,7)
FLUX FUTUR NET ACTUALISÉ	9 279,5	898,6	9 689,8	9 292,0	29 159,9
AU 31 DÉCEMBRE 1996					
Revenus futurs	64 029,9	4 201,9	89 082,1	86 743,9	244 057,8
Coûts de production futurs	(19 656,1)	(1 176,2)	(15 518,9)	(32 227,6)	(68 578,8)
Coûts de développement futurs	(7 026,3)	(245,7)	(10 736,2)	(8 200,8)	(26 209,0)
Flux futur net avant impôts sur les bénéfices	37 347,5	2 780,0	62 827,0	46 315,5	149 270,0
Impôts sur les bénéfices futurs	(19 704,2)	-	(28 741,2)	(12 809,8)	(61 255,2)
Flux futur net après impôts sur les bénéfices	17 643,3	2 780,0	34 085,8	33 505,7	88 014,8
Actualisation au taux de 10 %	(6 511,5)	(874,7)	(18 622,0)	(14 845,0)	(40 853,2)
FLUX FUTUR NET ACTUALISÉ	11 131,8	1 905,3	15 463,8	18 660,7	47 161,6
AU 31 DÉCEMBRE 1997					
Revenus futurs	63 125,5	3 572,6	76 955,5	78 777,7	222 431,3
Coûts de production futurs	(21 443,2)	(1 418,6)	(14 587,0)	(30 299,0)	(67 747,8)
Coûts de développement futurs	(6 518,4)	(255,7)	(11 341,5)	(7 231,8)	(25 347,4)
Flux futur net avant impôts sur les bénéfices	35 163,9	1 898,3	51 027,0	41 246,9	129 336,1
Impôts sur les bénéfices futurs	(18 421,2)	-	(22 773,9)	(10 899,2)	(52 094,3)
Flux futur net après impôts sur les bénéfices	16 742,7	1 898,3	28 253,1	30 347,7	77 241,8
Actualisation au taux de 10 %	(6 315,0)	(547,8)	(15 228,9)	(11 929,5)	(34 021,2)
FLUX FUTUR NET ACTUALISÉ	10 427,7	1 350,5	13 024,2	18 418,2	43 220,6

Part du Groupe dans les flux futurs nets actualisés
des sociétés mises en équivalence au :

31 décembre 1995	6 613,5
31 décembre 1996	9 065,8
31 décembre 1997	8 331,8

ÉTATS FINANCIERS SIMPLIFIÉS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE

COMPTES DE RÉSULTAT RÉSUMÉS

	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs)</i>			
Résultat d'exploitation	5 648	5 428	4 746
Résultat financier	4 424	5 619	4 516
Incluant :			
Produits des participations	3 046	2 350	2 539
Résultat exceptionnel et impôt	(5 727)	(5 911)	(5 710)
BÉNÉFICE NET	4 345	5 136	3 552

82

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Actions émises		Primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Réserve de réévaluation	Total
	Nombre	Montant				
<i>(en millions de francs)</i>						
AU 31 DÉCEMBRE 1996	242 125 588	12 106	12 361	25 925	2 003	52 395
Dividendes payés en numéraires	–	–	–	(2 554)	–	(2 554)
Résultat net 1997	–	–	–	4 345	–	4 345
Émission d'actions	576 832	29	103	–	–	132
Émission d'actions réservée aux salariés	1 630 756	82	454	–	–	536
Variation des écarts de réévaluation	–	–	–	–	(85)	(85)
AU 31 DÉCEMBRE 1997	244 333 176	12 217	12 918	27 716	1 918	54 769

BILANS RÉSUMÉS AU 31 DÉCEMBRE

	1997	1996	1995
<i>(en millions de francs)</i>			
ACTIF			
ACTIF IMMOBILISÉ	69 903	55 701	41 694
Immobilisations incorporelles	225	302	199
Immobilisations corporelles	475	474	455
Immobilisations financières	69 203	54 925	41 040
• Titres de participation	26 882	22 668	21 313
• Créances rattachées à des participations	42 321	32 257	19 727
ACTIF CIRCULANT	15 502	34 673	31 848
Stocks	7	8	65
Créances d'exploitation	6 194	5 915	6 081
Valeurs mobilières de placement	868	508	113
Disponibilités et dépôts à court terme	8 433	28 242	25 589
COMPTE DE RÉGULARISATION	108	504	1 190
TOTAL GÉNÉRAL	85 513	90 878	74 732
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	54 769	52 395	47 293
Capital	12 217	12 106	11 752
Primes, réserves, report à nouveau	38 207	35 153	31 989
Résultat de l'exercice	4 345	5 136	3 552
AUTRES FONDS PROPRES	–	–	190
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 343	2 969	3 008
DETTES	29 100	35 369	24 240
Dettes financières	23 444	29 613	20 016
• Emprunts obligataires ⁽¹⁾	14 799	10 506	7 042
• Emprunts et dettes financières divers	8 645	19 107	12 974
Dettes d'exploitation	5 656	5 756	4 224
COMPTE DE RÉGULARISATION	301	145	1
TOTAL GÉNÉRAL	85 513	90 878	74 732

(1) Y compris emprunts assimilés.

Les états simplifiés de TOTAL société mère sont établis conformément à la réglementation comptable française.

Principes financiers d'évaluation des immobilisations :

Les titres de participation sont comptabilisés au coût d'acquisition éventuellement corrigé de la réévaluation légale de 1976.

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale.

Pour le secteur Amont, les titres de participation et créances rattachées font l'objet d'une provision à hauteur des dépenses d'exploration en l'absence d'une décision de mise en production. Dans l'hypothèse où il a été mis en évidence l'existence de réserves prouvées, la valeur des titres et créances est limitée au montant des revenus futurs actualisés de la filiale évalués en fonction des conditions contractuelles connues au moment de la clôture.

Pour les autres secteurs, les provisions pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées sont calculées en fonction des capitaux propres, de la valeur économique et de l'intérêt de la détention des titres.

Les états financiers complets sont disponibles sur simple demande auprès de la société.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

au cours des cinq derniers exercices

31 DÉCEMBRE 1997	Quote-part du capital détenu en %	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Avals et cautions
<i>(en millions de francs)</i>										
FILIALES										
BOSTIK AB SWEDEN	100,0	3	57	170	162	10	177	3	1	27
BOSTIK SA	100,0	30	10	205	60	121	308	21	-	14
TEP ALGÉRIE	100,0	210	137	845		217	60	(4)	-	5
CRAY VALLEY SA	100,0	457	(46)	451	429	102	1 052	25	-	-
FINALENS	90,9	31	178	178	178	-	-	4	7	-
HUTCHINSON	62,1	283	3 729	2 074	2 074	842	8 248	270	279	
NORSOKAPPA	100,0	1	(49)	201	-	99	-	-	-	-
OMNIUM INSURANCE REINSURANCE CY	100,0	240	485	751	751	-	579	219	180	-
OPSA - OMNIUM DES PARTICIPATIONS	99,9	74	140	200	200	65	-	32	235	19
POLICHEM SA	100,0	24	70	227	95	-	120	1	1	-
STÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL (SFA)	100,0	50	365	185	185	-	-	93	-	-
TOTAL AMERICA INC.	100,0	6	1 559	5 680	2 122	-	7 880	433	-	419
TOTAL AUSTRALIA LTD	100,0	99	(83)	198	24	-	-	2	-	223
TOTAL CESKA REPUBLIKA	100,0	112	(8)	123	97	-	241	(7)	-	60
TOTAL CHIMIE	100,0	552	3 424	4 293	4 293	-	-	445	292	-
TOTAL DEUTSCHLAND GMBH	100,0	191	(457)	1 145	748	569	10 827	128	100	-
TOTAL EMPRESAS PORTUGUESA	100,0	150	(70)	173	73	33	328	(6)	-	17
TOTAL ESPAÑA	100,0	344	26	437	374	237	1 557	5	-	-
TOTAL HUNGARIA	100,0	124	(6)	219	110	-	496	(4)	-	-
TOTAL INCHIOSTRI SPA	71,9	236	32	459	96	-	801	(115)	-	-
TOTAL INTERNATIONAL LTD	100,0	150	13	127	127	-	87 165	392	479	-
TOTAL OIL HOLDINGS LTD	100,0	1 724	1 484	1 514	1 514	3 597	8 237	1 092	-	2 083
TOTAL OUTRE-MER	100,0	18	399	179	179	555	1 985	174	49	160
TOTAL RAFFINAGE DISTRIBUTION SA	99,2	2 500	1 001	8 543	8 543	4 920	48 040	783	-	211
TOTAL TRANSPORT MARITIME	100,0	71	249	389	389	-	21	68	193	-
TÜPGAZ	99,8	7	81	167	167	-	267	11	-	-
PARTICIPATIONS										
ADGIL	15,0	2 529	-	273	273	-	-	-	-	-
GAZ DE STRASBOURG	49,9	61	98	186	186	-	-	12	6	-
IRAQ PETROLEUM COMPANY (IPC)	23,8	828	(70)	294	163	7	-	-	-	-
QATAR LIQUEFIED GAS CO (QLGC)	10,0	1 480	-	142	142	472	-	82	-	1 210
RUWAI FERTILIZER INDUSTRY LTD	33,3	449	-	139	139	-	697	-	-	3
WEST PACIFIC PETROCHEMICAL (WEPEC)	20,0	1 545	-	311	311	487	-	-	-	-
AUTRES	-	-	-	3 391	2 678	32 004	-	-	1 224	3 606
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	33 869	26 882	44 337	-	-	3 046	8 056

AUTRES INFORMATIONS SUR CINQ ANS

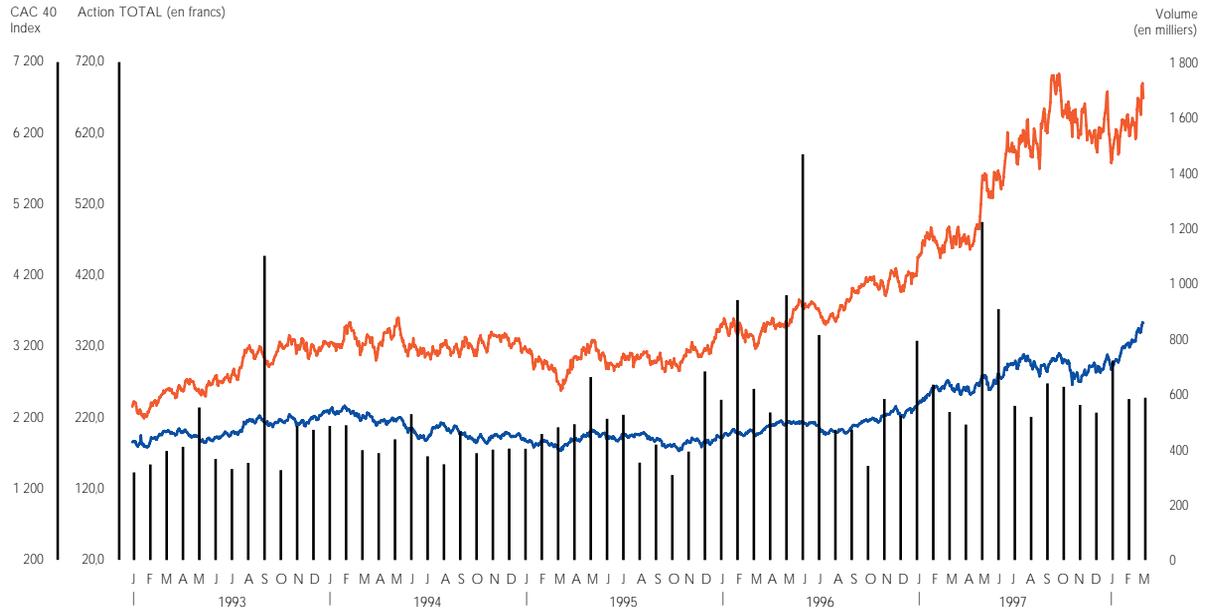
	1997	1996	1995	1994	1993
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social <i>(en milliers de francs)</i>	12 216 659	12 106 279	11 752 481	11 364 703	10 978 868
Nombre des actions ordinaires existantes	244 333 176	242 125 588	235 049 629	227 294 065	219 577 354
Nombre d'actions futures à créer					
• par remboursement de TSDIRA	–	–	996 936	3 402 436	10 275 136
• par exercice d'options de souscription d'actions	3 052 332	3 644 514	3 085 297	2 264 600	1 486 600
II - OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
<i>(en milliers de francs)</i>					
Chiffre d'affaires commercial hors taxes	44 457 495	41 121 524	31 550 772	31 159 601	33 024 664
Provision pour participation et intéressement des salariés au titre de l'exercice	48 500	33 000	17 000	16 000	18 000
Rémunération des TSDIRA	–	–	–	–	77 064
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions	4 345 273	5 136 255	3 552 289	2 679 665	3 508 978
Report à nouveau antérieur	2 613 127	2 066 254	1 917 072	1 824 664	1 705 059
Résultat à affecter	6 958 400	7 202 509	5 469 361	4 504 329	5 214 037
Réserve légale	11 038	35 380	38 778	38 583	147 872
Fonds de prévoyance	–	–	–	700 000	1 600 000
Réserves	500 000	2 000 000	1 300 000	–	–
Résultat distribué	3 176 331	2 568 569	2 064 436	1 869 547	1 646 830
Report à nouveau	3 271 031	2 598 560	2 066 149	1 896 199	1 819 335
III - RÉSULTATS PAR ACTION					
<i>(en francs)</i>					
Résultat après impôts, mais avant dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	11,14	10,08	10,18	17,73	12,82
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	17,73	21,36	15,17	11,56	15,95
Dividende net attribué à chaque action	13,00	10,50	8,70	8,00	7,50
IV - PERSONNEL					
<i>(en milliers de francs, excepté pour l'effectif des salariés)</i>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice ⁽²⁾	2 424	2 429	2 499	2 551	2 621
Montant de la masse salariale de l'exercice	985 587	958 297	1 010 842	1 025 336	1 059 651
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	509 904	485 744	522 612	494 545	504 894

(1) Les résultats par action sont calculés sur la base du nombre moyen d'actions pondéré dilué sur l'année.

(2) Y compris les collaborateurs en congé de fin de carrière, en congé de formation rémunéré ou en préretraite (80 personnes en 1997 et 137 personnes en 1996).

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Années	Augmentations du capital	Apports en numéraire			Nombre cumulé d'actions de la société
		Nominal	Prime d'émission ou de conversion	Montants successifs du capital nominal	
<i>(en milliers de francs)</i>					
1993	Augmentation de capital :				
	Société Générale	187 970	812 030	9 688 118	193 762 358
	Lyonnaise des Eaux	102 121	441 162	9 790 239	195 804 776
	Cogema	473 684	2 046 316	10 263 923	205 278 460
	Dividendes en actions	209 342	732 697	10 473 265	209 465 300
	Exercice d'options de souscription d'actions	3 882	3 337	10 477 147	209 542 930
	Remboursement de TSDIRA	501 721	1 407 328	10 978 868	219 577 354
1994	Augmentation de capital :				
	Dividendes en actions	162 684	803 659	11 141 552	222 831 036
	Augmentation de capital réservée aux salariés	100 161	408 659	11 241 713	224 834 265
	Exercice d'options de souscription d'actions	600	566	11 242 313	224 846 265
	Remboursement de TSDIRA	122 390	343 304	11 364 703	227 294 065
1995	Augmentation de capital :				
	Dividendes en actions	209 570	951 446	11 574 273	231 485 457
	Augmentation de capital réservée aux salariés	51 853	210 365	11 626 126	232 522 526
	Exercice d'options de souscription d'actions	6 080	21 307	11 632 206	232 644 129
	Remboursement de TSDIRA	120 275	337 371	11 752 481	235 049 629
1996	Augmentation de capital :				
	Dividendes en actions	222 337	1 240 643	11 974 818	239 496 377
	Augmentation de capital réservée aux salariés	62 245	240 762	12 037 063	240 741 269
	Exercice d'options de souscription d'actions	19 369	67 185	12 056 432	241 128 652
	Remboursement de TSDIRA	49 847	139 820	12 106 279	242 125 588
1997	Augmentation de capital :				
	Dividendes en actions				
	Augmentation de capital réservée aux salariés	81 538	458 242	12 187 817	243 756 344
	Exercice d'options de souscription d'actions	28 842	102 566	12 216 659	244 333 176



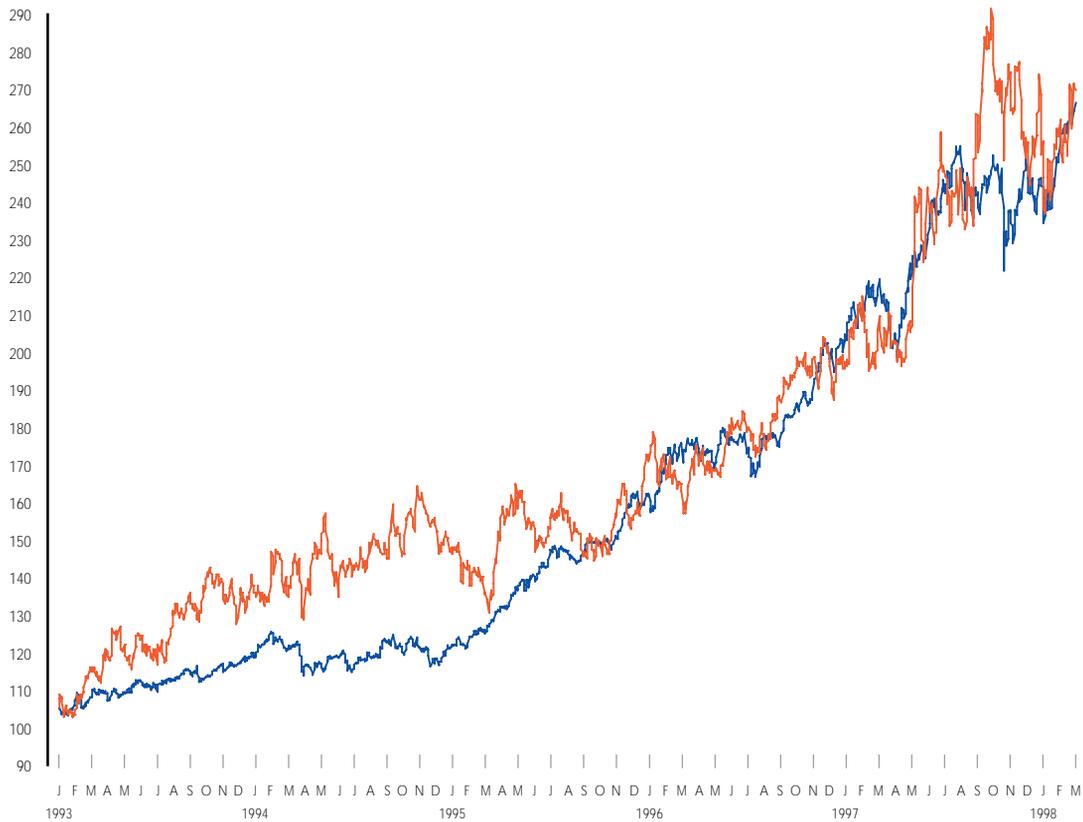
Cours de bourse et volume de l'action TOTAL
(Bourse de Paris en francs)

Du 4 janvier 1993 au 10 mars 1998

— TOTAL

— CAC 40

— Volume



New York Stock Exchange
(Base 100 au 4 janvier 1993)

Du 4 janvier 1993 au 10 mars 1998

— ADS TOTAL

— DOW JONES

L'ACTION TOTAL

	1997	1996	1995	1994
Capital social (F) en fin d'année	12 216 658 800	12 106 279 400	11 752 481 450	11 364 703 250
Nombre d'actions (au 31 décembre)	244 333 176	242 125 588	235 049 629	227 294 065
Nombre d'actions dilué (au 31 décembre)	245 941 234	243 206 543	236 726 835	231 196 115
Cours de l'action (F)				
Plus haut	713,0	430,9	332,1	364,5
Plus bas	407,0	314,0	254,5	293,1
Dernier de l'année	655,0	422,0	330,5	310,2
Capitalisation boursière (GF) sur la base du dernier cours et du capital dilué	161,1	102,6	78,2	71,7
Volume de transactions (moyenne par séance) :				
Bourse de Paris	695 452	683 175	472 685	379 440
SEAO International ⁽¹⁾	594 666	709 891	524 478	452 400
New York Stock Exchange ⁽²⁾ (nombre d'ADRs)	208 024	206 031	173 281	188 451
Revenu global par action (F)	13 + 6,5	10,5 + 5,25	8,7 + 4,35	8 + 4

Nota : Les données ci-dessus ont été établies en prenant comme référence la situation après la division par quatre du titre survenue le 10 février 1992.

(1) Pour rendre le volume des transactions sur le SEAO International comparable au volume de transactions à Paris, il est usuel de diviser par deux le nombre de transactions enregistrées à Londres pour prendre en compte l'effet de l'intervention des market makers à Londres. Toutefois, les volumes présentés dans le tableau ci-dessus n'ont pas été divisés par deux.

(2) Deux ADRs correspondent à une action TOTAL.

PAIEMENT DU DIVIDENDE

Le paiement des coupons d'actions non prescrits est effectué sans frais au guichet des établissements suivants :

en France :

BANQUE PARIBAS	3, rue d'Antin, 75002 Paris
BANQUE NATIONALE DE PARIS	16, boulevard des Italiens, 75009 Paris
CRÉDIT LYONNAIS	19, boulevard des Italiens, 75002 Paris
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	29, boulevard Haussmann, 75009 Paris
CRÉDIT AGRICOLE INDOSUEZ	9, quai du Président-Paul-Doumer, 92400 Courbevoie
CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE	103, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
LAZARD FRÈRES ET CIE	121, boulevard Haussmann, 75008 Paris
BANQUE DE NEUFLIZE, SCHLUMBERGER, MALLET	3, avenue Hoche, 75008 Paris
UNION EUROPÉENNE DU CIC	4, rue Gaillon, 75002 Paris

à l'étranger :

NATIONAL WESTMINSTER BANK	41 Lothbury, London EC2P 2BP - UK
ABN-AMRO	P.O. Box 600, 1000 AP Amsterdam The Netherlands
BANK OF NEW YORK	48 Wall Street, New York, NY 10286, USA
DEUTSCHE BANK	Taunusanlage 12, PO Box 100601, W-6000 Frankfurt am Main, Germany
CRÉDIT SUISSE	Paradeplatz 8, 8001 Zürich, Switzerland

La Bank of New York assure le paiement du dividende pour les porteurs d'ADRs.

N° du coupon	Date d'échéance	Date de prescription	Nature du coupon	Montant net (F)	ou quotité
45	01.07.70	01.07.2000	Attrib. gratuite	–	1 pour 5
Exercice 1990	24.06.91	24.06.96	Dividende	23,00 ⁽¹⁾	
Exercice 1991	17.06.92	17.06.97	Dividende	7,00	
Exercice 1992	14.06.93	14.06.98	Dividende	7,00 ⁽²⁾	
Exercice 1993	13.06.94	13.06.99	Dividende	7,50 ⁽²⁾	
Exercice 1994	06.06.95	06.06.2000	Dividende	8,00 ⁽²⁾	
Exercice 1995	10.06.96	10.06.2001	Dividende	8,70 ⁽²⁾	
Exercice 1996	03.06.97	03.06.2002	Dividende	10,50 ⁽³⁾	
Exercice 1997	27.05.98	27.05.2003	Dividende	13,00 ⁽⁴⁾	

(1) Pour rendre comparable le dividende net 1990 à ceux de 1991 à 1997, il doit être divisé par 4 pour prendre en compte la division du titre par 4 intervenue le 10 février 1992. Le montant net du dividende pour l'exercice 1990 après ce retraitement est de 5,75 F.

(2) Pour les dividendes versés au titre des exercices 1992 à 1995, l'actionnaire a bénéficié de l'option entre le paiement en numéraire ou le paiement en actions.

(3) Le dividende relatif à l'exercice 1996 a été versé en numéraire uniquement.

(4) Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 13 mai 1998 de verser un dividende de 13,00 F par action au titre de l'exercice 1997, sous forme numéraire uniquement.

COTATION DE L'ACTION TOTAL

L'action TOTAL est cotée à la Bourse de Paris (premier marché au règlement mensuel) et à la Bourse de Londres. Elle fait également l'objet d'échanges sur le SEAQ international. Depuis le 25 octobre 1991, les *American Depositary Shares* sont cotées au New York Stock Exchange (NYSE).

Par ailleurs, l'action TOTAL fait l'objet d'options négociables de type court terme ou long terme échangées sur le MONEP à Paris. De même, depuis décembre 1992, des options sur les ADS TOTAL sont échangées sur le Chicago Board of Exchange (CBOE), le NYSE et l'American Stock Exchange (ASE).

TOTAL fait partie de l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris et de l'indice européen Eurotop 100.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

- Les actionnaires, les analystes financiers et les gérants de portefeuille pourront adresser leurs questions aux personnes en charge de la communication financière, à Paris au 01.41.35.52.29 et à New York au (1) (212) 969.28.10.
- La demande de documentation financière pourra être faite au 01.41.35.52.29.
- Toute autre question concernant le Groupe pourra être adressée à la Direction de la Communication au 01.41.35.35.11.

ACTIONNARIAT

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Le 26 juin 1992, l'État d'une part, les AGF, le Crédit Lyonnais et le GAN d'autre part, avait signé une convention d'actionnaires de la Société TOTAL pour une durée minimale de cinq ans. Par cette convention, l'État et les entreprises signataires définissaient les obligations (pour les entreprises signataires, inaccessibilité temporaire des titres concernés pour la durée du pacte ; par dérogation, cession possible des actions entre les entreprises signataires et leurs filiales détenues majoritairement ; l'État et les entreprises signataires étaient supposés agir de concert pour les dispositions du pacte) mises à la charge des entreprises signataires au titre de la détention et de la transmission des 18 529 437 actions TOTAL qu'elles détenaient. La répartition de ces actions parmi les trois entreprises signataires était, Crédit Lyonnais : 7 411 775 actions, AGF : 7 411 775 actions, GAN : 3 705 887 actions. Pour l'application de la convention, les entreprises signataires et l'État avaient déclaré agir de concert (avis SBF N° 92-2503 du 18 septembre 1992).

Le 18 juin 1996, un avenant à la convention du 26 juin 1992 avait modifié ces dispositions (avis SBF n° 96-2169 du 28 juin 1996). Le nombre d'actions couvertes avait été ramené à 11 millions, celles-ci étant réparties comme suit : AGF supporte des obligations sur 4 400 000 actions, Consortium de Réalisation (*) sur 4 400 000 actions et GAN sur 2 200 000 actions. Cet avenant a également avancé la date d'expiration du pacte au 23 mai 1997. À cette date, les signataires de la convention du 26 juin 1992 modifiée par l'avenant du 19 juin 1996 possédaient globalement 14 269 453 actions, soit 5,85 % du capital, représentant 16 450 105 droits de vote, soit 6,28 % des droits de vote totaux.

Le pacte est arrivé à échéance le 23 mai 1997. Du fait de l'échéance du pacte et de la fin d'action de concert en résultant, chacun des signataires a franchi en baisse le seuil des 5 % des droits de vote (avis CMF du 26 mai 1997, repris par l'avis SBF n° 97-1722 du 27 mai 1997).

Par ailleurs, le 28 février 1996, l'État français a cédé 9,5 millions d'actions TOTAL ramenant sa participation de 4,97 % à 0,90 % du capital de la Société.

Au 31 décembre 1996, tous les TSDIRA ont été remboursés.

En application des dispositions de l'article 356-3 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, il est précisé qu'aucun actionnaire connu, autre que la société COGEMA qui possède 5,5 % du capital de TOTAL et 9,4 % des droits de vote, ne détient, directement ou indirectement, à la clôture de l'exercice 1997, 5 % ou plus des droits de vote.

(*) Au terme du protocole d'accord du 5 avril 1995 modifié entre l'État français et le Crédit Lyonnais, le Consortium de Réalisation assume la totalité des droits et obligations afférents à la détention des titres TOTAL initialement détenus par le Crédit Lyonnais.

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Les principaux actionnaires de TOTAL au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1996 et au 31 décembre 1995 sont rapportés dans le tableau ci-dessous. Leur participation a été établie sur la base de 244 333 176 actions correspondant à 262 710 030 droits de vote au 31 décembre 1997, sur la base de 242 125 588 actions correspondant à 261 326 131 droits de vote au 31 décembre 1996 et sur la base de 235 049 629 actions correspondant à 268 484 708 droits de vote au 31 décembre 1995.

31 DÉCEMBRE	1997		1996		1995	
	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
1. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12.1997						
- État français ⁽¹⁾	0,9	1,7	0,9	1,7	5,0	8,4
- AGF ⁽¹⁾	1,3	1,2	1,9	1,8	3,2	2,8
- COGEMA ⁽²⁾	5,5	9,4	5,6	9,0	4,7	7,7
- Société Générale ⁽²⁾	2,5	3,1	2,6	3,6	3,2	4,2
- Paribas	0,5	0,9	0,9	1,6	0,9	1,6
2. SALARIÉS DU GROUPE	3,0	4,1	2,4	2,6	2,0	2,1
3. AUTRES ACTIONNAIRES NOMINATIFS	1,2	0,8	0,6	0,8	0,7	0,7
TOTAL ACTIONNAIRES STABLES	14,9	21,2	14,9	21,1	19,7	27,5
AUTRES ACTIONNAIRES AU PORTEUR (DONT PORTEURS D'ADR) ⁽³⁾	85,1	78,8	85,1	78,9	80,3	72,5
	10,8	10,1	11,6	10,7	10,7	9,4

(1) Le pacte d'actionnaires signé le 26 juin 1992, amendé par avenant en date du 18 juin 1996 entre l'État français, les AGF, le Consortium de Réalisation et le GAN, est venu à expiration le 23 mai 1997.

(2) Sociétés ayant souscrit aux augmentations de capital réservées de 1993.

(3) American depositary receipt cotés à la Bourse de New York

TOTAL a la faculté, d'après l'article 12 des statuts, de demander à la SICOVAM la liste nominative des détenteurs de titres au porteur de la Société.

Outre l'obligation légale d'informer la Société de la détention de certaines fractions du capital, toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir, directement ou indirectement, un pourcentage du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de celle-ci, égal ou supérieur à 1 %, ou à un multiple de ce pourcentage, est tenue de l'en informer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception indiquant le nombre de titres détenus, dans le délai de quinze jours à compter du franchissement de chacun de ces seuils (article 12 des statuts).

À défaut d'avoir été déclarées, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 3 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société en font la demande lors de cette Assemblée.

Toute personne physique ou morale est également tenue d'informer la Société dans les formes et délais prévus ci-dessus pour le franchissement de seuil, lorsque sa participation directe ou indirecte devient inférieure à chacun des seuils mentionnés ci-dessus.

RELATIONS ENTRE TOTAL ET L'ÉTAT FRANÇAIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 juin 1996 a décidé de modifier le cadre statutaire régissant les relations entre les deux parties. Désormais, seul un représentant de l'État français siège au Conseil d'administration, contre deux auparavant. L'agrément de l'État pour la nomination du Président est maintenu, mais est réputé donné en cas de renouvellement de mandat. Par ailleurs, pour des questions relatives au contrôle de la Société ou à des actes de la Société affectant la politique étrangère ou de défense du gouvernement, en cas de désaccord entre le représentant de l'État et le Conseil d'administration, après une deuxième délibération de celui-ci, la question sera soumise à l'arbitrage du Vice-Président du Conseil d'État, à la diligence du gouvernement.

Enfin, pour les questions soumises à l'Assemblée Générale et relevant du contrôle de la Société, le représentant de l'État pourra demander que la résolution soit adoptée à la majorité des trois quarts des voix. Cette disposition est supprimée pour les questions de politique étrangère ou de défense, celles-ci relevant dorénavant du Conseil d'administration.

ACTIONS ACHETÉES PAR LE GROUPE

Régularisation des cours

L'Assemblée Générale du 21 mai 1997 a renouvelé l'autorisation du 4 juin 1996 donnée pour une période de dix-huit mois au Conseil d'administration de procéder à des achats et ventes en Bourse des propres actions de la Société en vue d'en régulariser le marché dans les limites d'un prix maximal d'achat de 600 francs par action et d'un prix minimal de vente de 300 francs par action sans que le nombre d'actions à acquérir puisse dépasser 10 % du capital social.

1 605 459 actions ont été achetées au cours de l'année 1997 au titre des autorisations des Assemblées Générales du 4 juin 1996 et du 21 mai 1997, au prix moyen de 540,46 francs. Aucune n'a été revendue en 1997.

Autres achats d'actions par les sociétés du Groupe

Une société du Groupe, Total Nucléaire, contrôlée indirectement par la Société, détenait au 31 décembre 1997, 1 051 864 actions TOTAL.

Ainsi au 31 décembre 1997, la Société détient directement ou par l'intermédiaire de ses filiales 2 657 323 actions TOTAL.

AUGMENTATION DE CAPITAL RÉSERVÉE AUX SALARIÉS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 1993 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital d'un montant maximal égal à 5 % du capital, la souscription des actions à émettre sur cette autorisation étant exclusivement réservée aux salariés de la Société et des sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées.

Le Conseil d'administration du 18 octobre 1994 a décidé d'effectuer une première augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 5 millions d'actions au prix de 254 francs par action, jouissance 1^{er} janvier 1994.

2 003 229 actions ont été créées lors d'une première tranche de souscription en novembre 1994. 904 014 actions ont été créées lors d'une deuxième tranche de souscription ouverte en avril 1995.

Le Conseil d'administration du 5 septembre 1995 a décidé de mettre en œuvre une deuxième augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 2 millions d'actions au prix de 245 francs par action, jouissance 1^{er} janvier 1995. 133 055 actions ont été créées lors d'une première tranche de souscription réservée aux salariés des filiales étrangères ouverte en novembre 1995. Une deuxième tranche de souscription réservée à certaines filiales étrangères, non couvertes par les tranches précédentes, et à certaines sociétés françaises du Groupe a été ouverte en février 1996 donnant lieu à la création de 1 244 892 actions.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 1996 a décidé de mettre en œuvre une troisième augmentation de capital réservée aux salariés dans la limite de 3 millions d'actions au prix de 331 francs par action. La première phase de souscription réservée aux salariés des filiales françaises a été ouverte du 24 février 1997 au 7 mars 1997, permettant la souscription de 1 139 447 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1996. La deuxième phase, dont la période de souscription s'est déroulée du 14 au 22 avril 1997 était ouverte aux salariés des pays autres que la France où le Groupe est implanté, pour lesquels les autorisations administratives locales ont été obtenues en temps utile. 469 073 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1996 ont été souscrites à cette occasion. La troisième phase, dont la période de souscription s'est déroulée du 12 au 21 novembre 1997 était ouverte aux salariés des pays autres que la France où le Groupe est implanté, pour lesquels les autorisations administratives locales sont intervenues postérieurement à la date de détachement du coupon (3 juin 1997). 22 236 actions portant jouissance au 1^{er} janvier 1997 ont été souscrites lors de cette phase.

Le total des actions souscrites lors de ces trois tranches d'augmentation de capital réservées aux salariés est de 5 915 946 actions représentant 2,4 % du capital de la Société.

PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Le Plan d'Épargne d'Entreprise donne aux salariés la faculté d'effectuer des versements volontaires auxquels la Société ajoute, dans certaines conditions, un abondement. Les versements peuvent notamment être effectués dans un fonds constitué d'actions TOTAL intitulé "Actionnariat TOTAL". Par ailleurs, les actions créées au titre de l'augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe sont déposées dans six fonds intitulés "TOTAL Actions 1", "TOTAL Actions 2", "TOTAL International", "TOTAL International 2", "TOTAL International 3" et "TOTAL International 4". Les revenus des fonds "TOTAL Actions 1" et "TOTAL Actions 2", essentiellement investis en actions TOTAL, sont déposés dans deux fonds intitulés "TOTAL Revenus 1" et "TOTAL Revenus 2".

Le nombre total d'actions TOTAL détenues au 31 décembre 1997 dans les fonds est de :

Actionnariat TOTAL	1 920 911
TOTAL Actions 1	3 329 798
TOTAL Actions 2	933 040
TOTAL International	50 767
TOTAL International 2	234 655
TOTAL International 3	379 774
TOTAL International 4	22 236
TOTAL Revenus 1	196 094
TOTAL Revenus 2	77 495
Fonds pour les salariés américains	98 563
Total des actions détenues	7 243 333

Ainsi, les salariés du Groupe détiennent, par l'intermédiaire de ces fonds d'épargne d'entreprise, 3,0 % du capital de TOTAL au 31 décembre 1997.

Montant cumulé 1997 de l'abondement pour le Groupe : 96,3 millions de francs.

ACTIONS DÉTENUES PAR LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET LES MANDATAIRES SOCIAUX

Au 31 décembre 1997 et sur la base du registre des actions détenues en nominatif, l'ensemble des membres (personnes physiques) du Conseil d'administration et des principaux dirigeants du Groupe (comité directeur et trésorier) détenait moins de 0,5 % du capital social.

ORGANIGRAMME DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

TOTAL et ses filiales

AMONT	AVAL	CHIMIE	ACTIVITÉS MULTIPLES	
TOTAL Oil Marine 100 %	TOTAL Raffinage Distribution 100 %	TOTAL Transport Maritime 100 %	Hutchinson 100 %	TOTAL Deutschland 100 %
TOTAL Norge 100 %	TOTALGAZ 100 %	TOTAL Transport Corporation 100 %	Kalon ⁽¹⁾ 65,9 %	TOTAL America, Inc. 100 %
TOTAL Indonésie 100 %	Air TOTAL International 99 %	TOTAL International Ltd. 100 %	Cray Valley 100 %	TOTAL Oil Holdings 100 %
TOTAL Oil & Gas Nederland 100 %	TOTAL Oil Ltd. (Great Britain) 100 %	Autres Filiales Trading	Coates Brothers PLC 100 %	Autres Filiales Activités multiples
TOTAL Angola 100 %	TOTAL Nigeria 60 %		TOTAL inchiostri 100 %	
TOTAL Austral 99,7 %	Autres Filiales Raffinage / Distribution		Autres Filiales Chimie	
TEPMA Colombie 100 %				
Autres Filiales d'Exploration / Production				

(1) Société cotée au London Stock Exchange.

HISTORIQUE DU GROUPE

Depuis le 26 juin 1991, la Compagnie a adopté la dénomination de TOTAL. Née en 1924, la Société a été constituée sous le nom de la Compagnie Française des Pétroles (CFP). Le 21 juin 1985, sa dénomination a été changée en TOTAL-Compagnie Française des Pétroles (TOTAL CFP).

- 1924 Création de la Compagnie Française des Pétroles.
- 1927 Première découverte d'un gisement producteur près de Kirkuk en Irak.
- 1929 Première cotation de l'action CFP à la Bourse de Paris.
Création de la Compagnie Française de Raffinage par la Compagnie Française des Pétroles avec la participation de l'État et de plusieurs sociétés françaises.
- 1930 Deuxième Convention entre l'État français et la CFP.
- 1933 Inauguration de la première raffinerie à Gonfreville-L'Orcher près du Havre.
- 1936 Début de l'exploration à Abu Dhabi.
- 1954 Création de la French Petroleum Company of Canada, devenue Total Petroleum (North America) en 1970.
- 1954-55 Création et dépôt de la marque TOTAL.
- 1956 Découverte au Sahara algérien des gisements d'Hassi-Messaoud et Hassi R'Mel.
- 1968 Début de l'activité de TOTAL en Indonésie (permis à Sumatra).
- 1973 Cotation des actions de la CFP au London Stock Exchange.
- 1974 Début de la production de Total Indonésie (East Kalimantan).
- 1975 Découverte du Champ d'Alwyn Nord, en mer du Nord britannique.
- 1977 Mise en production du gisement de gaz de Frigg.
- 1987 Lancement du développement du champ d'Hidra, en Argentine.
- 1988 Acquisition de CSX Oil & Gas, aux États-Unis.
- 1990 Acquisition des encres, adhésifs, peintures et résines d'Orkem.
- 1991 Découverte du champ de pétrole de Cusiana en Colombie et du champ de gaz de Peciko en Indonésie.
Augmentation de capital et introduction de l'action TOTAL au New York Stock Exchange.
- 1992 Division du nominal par 4 (split) de l'action TOTAL.
Le gouvernement français réduit sa participation directe dans TOTAL de 31,7 % à 5,4 %.
- 1993 Augmentation de capital réservée à COGEMA, Société Générale et Lyonnaise des Eaux.
Prise de participation de 10,8 % dans le capital de COGEMA. Vente des actifs Uranium à COGEMA.
Démarrage de la production du champ de Bongkot en Thaïlande.
- 1994 Ouverture du capital de TOTAL aux salariés du Groupe.
Début de la production des champs de Dunbar et Cusiana.
- 1995 TOTAL retenu comme leader du projet de liquéfaction de gaz au Yémen.
Contrat de développement des champs pétroliers offshore de Sirri A et E en Iran.
- 1996 Contrat de partage de production pour le développement du champ de Tin Fouye Tabankort.
Le gouvernement français réduit sa participation directe dans TOTAL de 4,97 % à 0,90 %.
- 1997 Fusion de Total Petroleum (North America) avec Ultramar Diamond Shamrock (UDS), à la suite de laquelle TOTAL détient 8 % de UDS. Signature d'un contrat gazier en Iran pour le développement d'une partie du gisement de South Pars.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ

TOTAL et ses filiales

IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ

DÉNOMINATION

TOTAL

SIÈGE SOCIAL

TOUR TOTAL

24, cours Michelet

92800 PUTEAUX (Hauts-de-Seine)

CAPITAL SOCIAL

12 216 658 800 francs

divisé en 244 333 176 actions

FORME ET NATIONALITÉ

Société anonyme régie par la législation française, par les conventions avec l'État français ratifiées par la loi du 25 juillet 1931 et par les lettres relatives à ces conventions échangées entre les parties, lesquelles conventions expireront le 14 mars 2000.

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

542 051 180 RCS Nanterre

STATUTS

Déposés chez Maîtres Gildas Le Gonidec de Kerhalic et Frédéric Lucet, notaires associés à Paris.

CODE APE (NAF)

111Z

DURÉE

99 ans à partir du 28 mars 1924, soit une expiration au 27 mars 2023 sauf dissolution anticipée ou prorogation.

EXERCICE SOCIAL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

OBJET SOCIAL RESUMÉ

La Société a pour objet l'industrie et le commerce de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, des pétroles en général et de leurs dérivés, de tous carburants, lubrifiants, huiles lourdes et sous-produits divers, ainsi que toutes opérations concernant ces industries et commerce et s'y rattachant directement ou indirectement (article 3 des statuts).

LIEUX OÙ PEUVENT ETRE CONSULTÉS LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENT RELATIFS À LA SOCIÉTÉ

Au siège social de la Société.

RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES

Les produits net de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges sociales, ainsi que tous amortissements de l'actif social et de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels, constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, il est prélevé dans l'ordre suivant :

1. 5 % pour constituer le fonds de réserve légale jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social ; après quoi le prélèvement affecté à sa formation cesse d'être obligatoire, sauf si la réserve légale descendait au-dessous du dixième dudit capital, auquel cas ledit prélèvement reprendrait obligatoirement son cours.

2. La somme fixée par l'Assemblée Générale en vue de la constitution de réserves dont elle déterminera l'affectation ou l'emploi ;

3. Les sommes dont l'Assemblée Générale décide le report à nouveau.

Le surplus est versé aux actionnaires.

Les fonds de réserve pourront, en vertu d'une décision de l'Assemblée Générale Ordinaire ou convoquée Extraordinaire sur proposition du Conseil, être affectés, soit à des amortissements supplémentaires de l'actif social, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la Société, soit encore à l'amortissement total des actions ou à leur amortissement partiel par tous moyens permis.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Quelques dispositions sont cependant spécifiques à TOTAL dont les suivantes :

Droit de vote double

À compter du 14 décembre 1994, un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives entièrement libérées et inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins.

Limitation du droit de vote

Aucun actionnaire ne peut exprimer par lui-même et par mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10 % du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20 %.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Franchissement de seuils statutaires

Toute personne, physique ou morale, qui vient à détenir directement ou indirectement un pourcentage du capital, des droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société, égal ou supérieur à 1 % ou à un multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer TOTAL. Elle doit également informer TOTAL lorsque sa participation directe ou indirecte redevient inférieure à ces pourcentages.

CARACTÉRISTIQUES DES ACTIONS

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions, de valeur nominale de 50 francs.

Les actions sont au porteur ou nominatives. Toutefois, les actions possédées par l'État français sont obligatoirement nominatives.

Pour la souscription des actions lors de chaque augmentation de capital, les propriétaires des actions antérieurement émises auront un droit de préférence à souscrire en proportion des actions anciennes possédées par chacun d'eux.

Pour le porteur, une action donne droit dans les Assemblées Générales à une voix. Toutefois, à compter du 14 décembre 1994, un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS AU 31 DÉCEMBRE 1997

- Autorisation d'augmenter le capital par émission d'actions nouvelles avec ou sans droit préférentiel de souscription d'actions, y compris par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission sous forme d'attribution d'actions gratuites et/ou d'élévation de la valeur nominale des actions existantes, pour un montant nominal maximal de 20 milliards de francs et autorisation d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiat ou à terme, à une quotité du capital de la Société pour un montant nominal maximal de 30 milliards de francs (AGE du 21 mai 1997 – autorisation valable vingt-six mois).

- Autorisation de réaliser des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un Plan d'Épargne d'Entreprise dans la limite d'un montant maximal égal à 5 % du capital social existant au moment de l'émission (AGE du 2 juin 1993 - autorisation valable cinq ans). Cette autorisation est utilisée à hauteur d'environ 2,42 % du capital social au 31 décembre 1997.
- Autorisation de réaliser des options de souscription et d'achat d'actions réservées aux salariés dans la limite d'un montant maximal de 2,5 % du capital social existant au moment de l'émission (AGE du 4 juin 1996 et AGM du 21 mai 1997 - autorisations valables cinq ans).
- Autorisation d'annuler les actions de la Société dans la limite de 15 millions d'actions (AGM du 21 mai 1997 - autorisation valable dix-huit mois).

CAPITAL POTENTIEL

Les titres donnant accès à des actions TOTAL, par exercice ou remboursement, sont les options de souscription d'actions (cf. Note 30 des comptes consolidés).

CERTIFICATS PÉTROLIERS

Une partie des actions détenues par l'État a donné lieu à l'émission, à partir de 1957, de certificats pétroliers diffusés dans le public et gérés par la Caisse des dépôts et consignations. Chaque certificat pétrolier correspond, depuis la multiplication par quatre du nombre des titres, à une action et bénéficie des mêmes droits pécuniaires, hormis le droit de vote et le droit de participer aux assemblées.

En juin 1992, l'État a lancé une Offre Publique d'Échange (OPE) proposant aux détenteurs de certificats pétroliers d'échanger quatre certificats contre trois actions TOTAL. Cette offre concernait l'ensemble des certificats pétroliers émis (16 205 422) à l'exception des 120 832 détenus précédemment par l'État.

15 101 420 certificats pétroliers ont été apportés à l'offre et, de même que 120 832 certificats pétroliers, détenus par l'État, ont été annulés.

Au 31 décembre 1997, il restait 983 170 certificats pétroliers cotés sur le marché au comptant, correspondant à 983 170 actions incessibles.

Informations boursières sur le certificat pétrolier TOTAL pour l'exercice 1997 (en francs) :

cours au 31 décembre 1996 :	319,0
plus haut 1997 :	591,0
plus bas 1997 :	316,5
cours au 31 décembre 1997 :	525,0

INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Le 25 juin 1997, un accord a été signé pour les exercices 1997, 1998, 1999 et concerne les sociétés : TOTAL SA, Total Raffinage Distribution, Totalgaz, Total Solvants et Yacco.

Les montants de la réserve spéciale de participation et de l'intéressement à répartir pour l'ensemble des sociétés signataires de l'accord de groupe s'établissent comme suit pour :

	Intéressement	Participation
1995	34,2 MF	12,1 MF
1996	87,8 MF	5,4 MF
1997	138,5 MF	9,2 MF

POLITIQUE D'INFORMATION

Outre son rapport annuel, le Groupe diffuse régulièrement des informations sur ses activités à travers des publications périodiques ainsi que, depuis le 8 janvier 1997, sur son site internet <http://www.total.com>, ceci indépendamment des nouvelles d'importance significative qui font l'objet de communiqués de presse.

Par ailleurs TOTAL sollicite, depuis 1989, l'enregistrement de son rapport annuel comme document de référence auprès de la COB.

Enfin, le Groupe organise régulièrement des réunions d'information, tant en France qu'à l'étranger, à destination des actionnaires, journalistes et analystes financiers.

RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Paris :

Michel Hourcard
24, Cours Michelet
92069 Paris-La Défense Cedex
Tél. : (33) 01.41.35.52.29

New York :

Robert Hammond
Total American Services
1585 Broadway Avenue
26th Floor
New York, NY 10036 - USA
Tél. : (00.1) 212.969.28.10

RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, y compris les jetons de présence, par l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité directeur et le Trésorier) s'est élevé à 30,1 millions de francs pour l'exercice 1997 et à 26,3 millions de francs pour l'exercice 1996. Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence s'élève à 2 millions de francs en 1997 et 2 millions de francs en 1996 (douze administrateurs au 31 décembre 1997 et onze au 31 décembre 1996).

Les modalités de répartition du montant global de 2 millions de francs des jetons de présence au titre de 1997 sont les suivantes :

- une partie fixe de 100 000 francs par administrateur (*pro rata temporis* en cas de changement en cours d'année),
- un montant de 150 000 francs pour le Comité d'audit réparti en fonction des présences effectives,
- le solde étant réparti entre les administrateurs en fonction des présences effectives aux réunions du Conseil d'administration.

La liste des principaux dirigeants du Groupe au 31 décembre 1997 est la suivante (quatorze personnes au 31 décembre 1997 et au 31 décembre 1996) :

Comité directeur :

Thierry DESMAREST (*)	Pierre-René BAUQUIS
Alain MADEC (*)	Michel BENEZIT
Robert CASTAIGNE (*)	Claude BRICE
Jean-Paul VETTIER (*)	Jean-Claude COMPANY
Daniel VALOT (*)	Christophe de MARGERIE
Jean-Pierre SEEUWS (*)	Ian HOWAT
(*) Membre du Comité exécutif.	Pierre PROUST

Trésorier :

Henri BOUSQUET

Options de souscription et d'achats d'actions TOTAL de l'ensemble des principaux dirigeants de l'entreprise (le Comité directeur et le Trésorier)

	Plan 1992 Options de souscription	Plan 1993 Options de souscription	Plan 1994 Options de souscription	Plan 1995 Options de souscription	Plan 1996 Options de souscription	Total
PRIX D'EXERCICE (en francs)	225	210	286	291	392	
Options attribuées	87 300	99 500	113 000	151 000	154 000	604 800
Options exerçables au 1 ^{er} janvier 1997	35 925	87 500	113 000	151 000	154 000	541 425
Options attribuées durant l'exercice 1997	-	-	-	-	-	-
Options exercées durant l'exercice 1997	25 525	55 500	14 000	-	-	95 025
Options exerçables au 31 décembre 1997	10 400	32 000	99 000	151 000	154 000	446 400

NB : Les modalités d'exercice de ces options sont expliquées à la Note 30 des comptes consolidés.

ADMINISTRATION - DIRECTION - CONTRÔLE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(avant l'AGM du 13 mai 1998)

M. Thierry Desmarest

Président-directeur général
(nommé administrateur le 30.5.1995)
(nommé Président le 31.5.1995)

M. François-Xavier Ortoli

Président d'honneur
(nommé administrateur le 26.10.1984)
(renouvelé le 30.5.1994)

M. Jérôme Monod

Président du Conseil de Surveillance
de Suez Lyonnaise des Eaux
(nommé administrateur le 20.6.1986)
(renouvelé le 2.6.1992)

M. Michel François-Poncet

Président du Conseil de surveillance
de la Compagnie Financière de Paribas
(nommé administrateur le 26.6.1987)
(renouvelé le 2.6.1993)

M. Serge Tchuruk

Président-directeur général
d'Alcatel-Alsthom Compagnie Générale d'Électricité
(nommé administrateur le 8.11.1989)
(renouvelé le 31.5.1995)

M. Jean Syrota

Président-directeur général
de la Compagnie Générale
des Matières Nucléaires (COGEMA)
(nommé administrateur le 2.6.1993)

M. Antoine Jeancourt-Galignani

Président des Assurances Générales de France
(nommé administrateur le 30.5.1994)

Lord Alexander of Weedon Q.C.

Président du Groupe NatWest
(nommé administrateur le 4.6.1996)

Professeur Bertrand Jacquillat

Cofondateur et Président-directeur général
d'Associés en Finance
(nommé administrateur le 4.6.1996)

M. Daniel Bouton

Président-directeur général
de la Société Générale
(nommé administrateur le 21.5.1997)

M. Bruno Ribeyron-Montmartin

Secrétaire général
de Total Outre-Mer
(nommé administrateur le 21.5.1997)

M. Didier Houssin

Représentant de l'État français
Directeur des Hydrocarbures
au ministère de l'Économie,
des Finances et de l'Industrie
Secrétariat d'État à l'Industrie
(nommé par décret du 24.10.1997)

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 1997.

Tous les membres du Conseil d'administration sont domiciliés
au siège social de TOTAL, 24, cours Michelet, 92800 Puteaux.

CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ - COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires

Cabinet Cauvin, Angleys, Saint-Pierre International

12, rue de Madrid, 75008 Paris
(Date de nomination : 23.6.1972)
(Renouvelé le 2.6.1992 pour six ans)
R. Amirkhania

Barbier Frinault et Autres

41, rue Ybry, 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
(Date de nomination : 21.5.1997 pour un an)
P. Macioce

Suppléants

Cabinet Salustro Reydel

8, avenue Delcassé, 75378 Paris Cedex 08
(Date de nomination : 20.6.1986)
(Renouvelé le 2.6.1992 pour six ans)

M. Alain Grosmann

c.o Barbier Frinault et Autres
41, rue Ybry, 92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
(Date de nomination : 21.5.1997 pour un an)

COMITÉ DE NOMINATION ET DES RÉMUNÉRATION

Membres

M. Michel François-Poncet

M. Jérôme Monod

M. Serge Tchuruk

M. Thierry Desmarest *

* sauf pour les questions le concernant personnellement.

Mission

Étudier et soumettre au Conseil d'administration toutes propositions relatives au choix des nouveaux administrateurs et des dirigeants mandataires sociaux, à la rémunération de ces derniers et au plan d'options d'achat d'actions.

COMITÉ D'AUDIT

Membres

M. François-Xavier Ortoli

M. Antoine Jeancourt-Galignani

M. Jean Syrota

Mission

Donner au Conseil son avis sur la qualité des comptes et sur les procédures de contrôle interne du Groupe.

PERSONNES ASSURANT LA RESPONSABILITÉ DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

TOTAL et ses filiales

À notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

M.Thierry DESMAREST
Le Président du Conseil d'administration

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Les comptes annuels et les comptes consolidés des exercices 1995, 1996 et 1997 ont fait l'objet d'un audit par nos soins. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations financières et comptables présentées.

CABINET CAUVIN, ANGLEYS
SAINT-PIERRE INTERNATIONAL

BARBIER FRINAULT & AUTRES

101

R. Amirkhanian

P. Macioce

COB

Le présent document de référence a été enregistré auprès de la Commission des Opérations de Bourse
le 24 mars 1998 sous le numéro R. 98-078.

Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération
visée par la Commission.

Afin de faciliter la lecture du présent rapport annuel enregistré comme document de référence, le tableau de correspondance ci-après renvoie aux principales rubriques de l'instruction d'application du règlement 91-02 de la COB et aux pages du rapport annuel correspondantes.

SECTIONS	RUBRIQUES	Pages du rapport annuel 97
1.1	Nom et fonction des responsables du document	101
1.2	Attestation des responsables	101
1.3	Nom et adresse des contrôleurs légaux	100
1.4	Politique d'information	98
3.1	Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	95
3.2	Renseignements de caractère général concernant le capital	96
3.3	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	90
3.4	Marché des titres de l'émetteur	87
3.5	Dividendes	88
4.1	Présentation de la Société et du Groupe	1 à 30
4.3	Faits exceptionnels et litiges	75
4.4	Effectifs	74
5.1	Comptes de l'émetteur et du Groupe	36
6.2	Intérêts des dirigeants dans le capital	92
7.1	Évolution récente	48
7.2	Perspectives d'avenir	Rapport de gestion 34